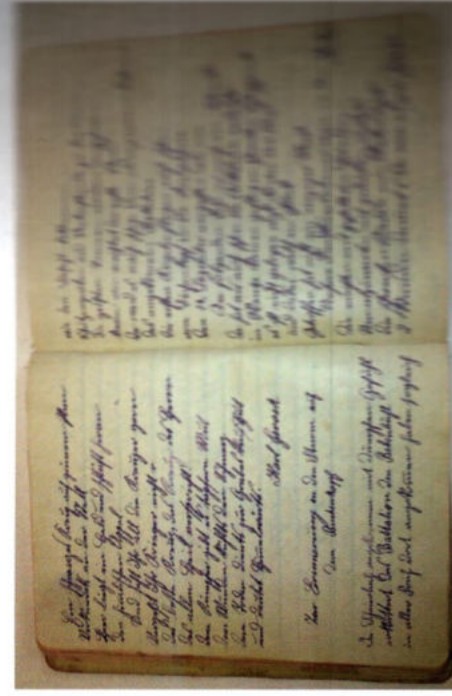
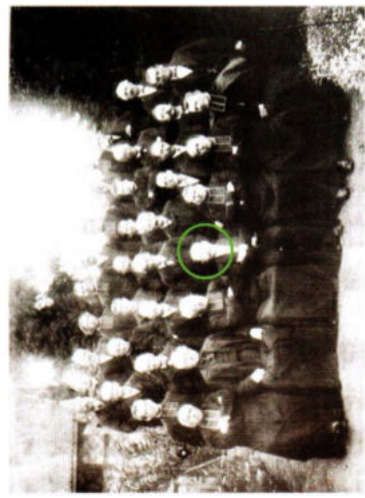


SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBÈY



Bulletin N° 34
2015

Dépôt légal 4ème trimestre 2015
N°ISSN 0753 8413

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE - VAL D'ORBÈY**

N° 34 - 2015

SIEGE SOCIAL : 27, rue Charles de Gaulle 68370 ORBÈY

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey est inscrite au
Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayserberg, Volume 5, Folio n° 40.*

Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

Siège : 27 Rue Charles de Gaulle 68370 ORBÈY

Le présent Bulletin n° 34 – 2015 a été tiré à 300 exemplaires.

Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art L 122-5) Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Reçus fiscaux : *La Société d'Histoire entre dans les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts et peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons reçus. Elle est confirmée être «un organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif [...] culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique [...] ou à la diffusion de la culture française ». (Rescrit de décembre 2010)*

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2015

N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

PAGE	TITRE	AUTEUR
2	Sommaire	
3	Éditorial	SIMON Armand
4	Assemblée générale du 3 mai 2015	SIMON Armand et LAURENT Chantal
8	La famille Marchand de Tannach à travers sa correspondance, 1914-1918	SIMON Armand, Conférence
11	Membres de la Société d'Histoire en 2014	DUPONT Rose-Blanche
13	Des parcelles d'Orient en Alsace ; les reliques de l'abbaye de Pairis	LACOURT Philippe
22	Forêts et pâturages dans la haute Vallée de la Weiss au Moyen Age	JÉHIN Philippe
28	La croix et la terre: les paradoxes cisterciens en Alsace au XVIII ^e siècle. Lucelle et Pairis	MULLER Claude
32	La famille Meyer dans le Val d'Orbey aux XVII ^e -XVIII ^e siècles. Première partie : 1595-1756	MEYER Francis
37	Maîtres et élèves à Labaroche au XIX ^e siècle	JÉHIN Philippe
41	La papeterie d'Orbey au XIX ^e siècle ; certitudes et questionnements	MUNIER Bertrand
47	1914-1918 : le maire de Fréland Séraphin Thomas otage des Français	WIRRMANN Benoît
54	Le commandant Henri Duchesne, tué à la Tête des Faux le 2 décembre 1914	DODIN Raymond et SIMON Armand
60	En souvenir de l'assaut de la Tête des Faux : poème écrit par le caporal Lüthke, début 1915.	MARCHAND Gérard
63	Les religieuses originaires de Lapoutroie, depuis 1900 (2)	MULLER Irène
70	Nos misères de guerre : Journal de Marguerite et Georgine Zann, du 16 décembre 1940 au 2 février 1941	MICHEL Gilbert
84	Jean Munier et Henri Simon : deux parcours méritoires (1940-1945)	MICHEL Gilbert
88	Il y a 30 ans : 1985. Brèves éphémérides tirées de la presse locale	DUPONT Gérard
90	Ke le Bon Du vo mnites – Que le bon Dieu vous bénisse	HERMANN Maurice
91	Prako i paww patwè - Parlons un peu patois. Dictons en patois au fil des jours, des mois et des saisons	HERMANN Maurice
92	Les Tables de patois et le Colloque des patoisants	SIMON Armand
93	Nos membres ont publié	SIMON Armand
94	Registres paroissiaux et État civil de Labaroche de 1680 à 1940	TOUSSAINT Michel
95	Bon de commande et d'adhésion	

ÉDITORIAL

La publication d'un nouveau Bulletin exige beaucoup de temps et d'attention. Mais elle révèle de nombreuses découvertes et de belles nouveautés.

Ainsi cette année Philippe Lacourt, Gérard Marchand et Francis Meyer ont rejoint nos auteurs. Gérard Dupont a repris l'exploitation de sa remarquable collection d'articles de journaux.

Philippe Lacourt présente les reliques conservées à l'abbaye de Pairis dans une étude particulièrement fouillée.

Gérard Marchand nous a confié le cahier de sa mère contenant des poésies écrites pendant la Grande Guerre, et surtout ce poème sur l'attaque de la Tête des Faux par les Jäger allemands le 24 décembre 1914.

Francis Meyer, passionné de généalogie, commence une série sur ses ancêtres venant de Suisse, puis de Riquewihr avant de s'installer dans le Val d'Orbey à l'époque de Louis XIV.

Cette année, notre bulletin consacre un tiers de ses pages aux deux conflits mondiaux. Ce sont les hasards des dépôts d'articles mais aussi le signe du poids que ces conflits occupent toujours dans nos mémoires et nos vies.

Bien entendu le patois a sa place ! La tenue du 12^{ème} colloque des patoisants romans à Fréland a donné lieu à une publication spécifique, un livret distribué aux participants.

Les « Welches expatriés » sont nombreux parmi nos membres et nous nous en réjouissons ! Ils publient également, comme Bernard André Ancel son roman « À l'école des humanistes ».

Éric Maire, passionné depuis toujours par les paysages arborés, a mis en valeur *le pays welche* dans un colloque international dont les actes viennent de paraître.

Michel Toussaint, un autre « expatrié » a commencé la publication de son formidable travail sur l'état-civil de Labaroche. Les actes de mariage et les reconstitutions de famille sont déjà disponibles à la Bibliothèque d'Orbey et au siège de notre Société.

À Turckheim Yves Kayser vient de publier son excellent ouvrage sur « *Le Lac Noir, de 1859 à 1938* ». En témoignage à son père René Kayser qui survécut miraculeusement à la catastrophe du 4 janvier 1934.

Gilbert Michel livre en cette fin d'année son quatrième ouvrage : « *Le Welche tel qu'en lui-même* ». C'est une réflexion sur l'histoire du pays welche et de sa langue, ainsi que la collecte de nouveaux faits et anecdotes.

Toutes ses publications réjouissent le président et toute la Société d'Histoire. Et vous, cher lecteur, quand apporterez-vous votre contribution ?

Pour le Comité, le Président **Armand SIMON**

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE

Page 1 de couverture.

- Les reliques de l'abbaye de Pairis. *Photo Philippe Lacourt.*

Page 4 de couverture.

- Le maire Séraphin Thomas de Fréland au milieu de notables, en 1898. *Document Benoît Wirrmann.*
- Les bâtiments de la papeterie d'Orbey, au Faing, en 1882. *Document Wiederkehr et Archives de Turckheim.*
- « Les 6 patois de la 4^{ème} compagnie » Carte postale de Joseph Marchand, 1915. *Collection Marchand-Simon.*
- Monument Duchesne et Chasseurs au carrefour Duchesne. *Photo Petit, 1916.*
- Marguerite Zann, auteure d'un journal, 1940-1941. *Collection Zann-Claudé.*
- Le cahier de Barbara Hollwèque, avec le poème sur l'attaque de la Tête des Faux. *Collection Gérard Marchand.*
- Henri Simon et Jean Munier aux Chantiers de jeunesse. *Collection Jean Munier.*

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 MAI 2015 À ORBEY

Armand SIMON

Le président Armand SIMON accueille les membres de la Société.

Le président excuse plusieurs membres et se félicite que trente personnes absentes aient fait l'effort de transmettre un pouvoir pour cette assemblée générale.

Il salue M. Jean-François Bottinelli, maire du Bonhomme, M. Roger Stoflique, adjoint au maire de Fréland, M. Roger Claudepierre, adjoint au maire de Lapoutroie, Mme Gabrielle Martin conseillère municipale de Labaroche. M. le Maire d'Orbey, excusé, est représenté par Mlle Rose-Blanche Dupont, adjointe au maire.

Il se félicite de la présence de représentants de plusieurs associations amies.

L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres et sympathisants disparus.

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2014 au Bonhomme est lu par la trésorière Rose-Blanche Dupont. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité¹.

2. Compte rendu d'activités 2014.

2.1. Réunions du comité.

2.1.1. En 2014, réunion les samedis 8 mars, 5 juillet, 27 septembre.

2.1.2. Le 18 juillet, une réunion a eu lieu avec les personnes intéressées par la publication d'un ouvrage sur la 1^o GM dans le canton.

2.1.3. La préparation du colloque des patoisants 2015 a commencé avec l'ASVP de Fréland dès le 26 novembre 2014.

2.2. Le patois

2.2.1. Tables de patois en 2013-2014

	Thèmes	Samedis à 14h	Localité
1	Lé djey dé lour : Les jeux de veillées	25 janvier 2014	Lapoutroie, Restaurant du Faudé
2	Lo di:montch : Le dimanche	15 février 2014	Labaroche, Restaurant du Tilleul
3	Lé vi: mtéj da noté vilédj : Les vieux métiers dans nos villages	15 mars 2014	Orbey, ferme-Auberge du Pré Bracot
1	Lé béyt ; Les animaux domestiques et autres	7 février 2015	Fréland, ASVP Salle des Fêtes
2	Distilè ; La distillation	21 février 2015	Orbey, Restaurant Beaulieu
3	Lè fi dè gyèr , La Libération en 1944/45	28 mars 2015	Labaroche, Restaurant du Tilleul

La participation a varié entre 60 et 100 personnes en 2015 : merci à nos fidèles patoisants On garde la formule bien rodée : dialogue sur le thème choisi, petits exercices, chanson et collation. Grand merci à Jean-François Million, Gilbert Michel, Joseph Didierjean et Claude Jacques.

2.2.2. Poursuite de l'action de promotion et de reconnaissance.

En particulier l'ouverture d'une Action éducative au Collège Georges Martelot, consacrée à la connaissance du Pays welche. Initiative du professeur Xavier Piers et soutien total du princi-

¹ Le compte-rendu complet de l'assemblée générale 2014 au Bonhomme a été publié dans le Bulletin N°33, année 2014, pages 4 à 8.

pal Jean-Luc Henneke.

Année scolaire 2014-2015 ; interventions de Jeannie Del Grande, Catherine Olry, Gilberte Demangeat, Jean-François Million, Claude Jacques, Gilbert Michel, Armand Simon.

2.2.3. Le canton a pris la responsabilité du Colloque des patoisants du Massif vosgien 2015, qui se tiendra à Fréland le samedi 26 septembre 2015.

2.2.4. Grâce à la ténacité de Gilbert Michel, la parution du livret « S'Mimi un de Léo » en parler welche, réalisé par l'OLCA est effective depuis quelques jours !

2.3. Les publications.

2.3.1. Bulletin annuel n° 33-2014. La sortie a eu lieu juste pour le Salon du Livre de novembre 2014. Les ventes vont bon train ; à noter le bon débit du Tabac-Presses d'Orbey.

2.3.2. Cahiers du Généalogiste: Orbey :

Au 1^{er} trimestre 2014 est sorti le numéro 14 (1923-1937) qui clôt cette magnifique aventure. Merci une nouvelle fois au trio Jean Claudepierre, Bertrand et Jean-Marie Munier. La collaboration avec le CDHF est toujours précieuse. La vente se fait à Guebwiller, au Centre Départemental de l'Histoire des Familles (sur place et par internet), et à la Bibliothèque municipale d'Orbey. Le prix varie suivant l'épaisseur du Cahier.

2.3.3. L'ouvrage de **Benoît Wirrmann « De bois et d'étain**, cinq siècles d'orgues dans la vallée de Kaysersberg » est paru en novembre 2014. Il a reçu un très bon accueil auprès des spécialistes et des connaisseurs, mais ses ventes sont encore trop faibles.

2.4. Présence de la Société. Nous étions présents au Salon du livre de Colmar les 22-23 novembre 2014: les bénévoles pour tenir le stand se sont bien dévoués.

2.5. Patrimoine : Pas d'action particulière menée en 2014.

2.6. Nombreux contacts. avec la Fédération, les Communes, l'office du Tourisme, des historiens ou des particuliers à la recherche de renseignements et d'informations.

Le président a assisté à l'AG de l'Association pour la Sauvegarde et la valorisation du Patrimoine à Fréland, et à celle de l'Association des Compagnons du Château du Hohnack. La Société d'Histoire est reconnue partout. Le travail du groupe des patoisants est devenu une référence.

3. Rapport financier.

3.1. La trésorière Rose-Blanche DUPONT présente le compte d'exploitation et la situation financière de 2014.

3.2. Réviseurs aux comptes et renouvellement :

Mme Christine HENRY et M. Antoine BALTHAZARD, réviseurs aux comptes, certifient la fidélité et la sincérité des comptes. Ils donnent quitus à la trésorière.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Mme Christine HENRY et M. Antoine BALTHAZARD sont réélus réviseurs aux comptes à l'unanimité.

3.3. Cotisations : Le président propose le maintien de la cotisation à 8 Euros. Le Bulletin coûte 16 Euros pour les membres et 17 Euros pour les non-membres.

4. Rapport moral du président.

4.1. Benoît Wirrmann a été présenté au comité du 14 mars dernier. Il contribue depuis longtemps à notre bulletin et vient de publier « De bois et d'étain »

4.2. Les publications.

4.2.1. Le Bulletin 2015.

Actuellement je dispose d'environ 80 pages, dont une bonne quinzaine que je n'ai pas encore reçue. Je republierai l'article de Mme Irène Muller 2014 où, dans la mise en page, j'avais perdu des éléments. Je veillerai aussi à une relecture par les auteurs.

4.2.2. Les Cahiers du Généalogiste. Jean Claudepierre poursuit le travail de photocopie de l'État Civil d'Orbey, qui est toujours consultable à la Bibliothèque d'Orbey.

4.2.3. Le livre de Benoît Wirrmann « De bois et d'étain : les orgues de la vallée de

Kaysersberg » est donc paru en novembre 2014. Il aura une recension dans la Revue d'Alsace 2015. Pourquoi pas une intervention de Benoît au Café de l'Histoire du Salon du Livre de Colmar 2015 ?
 Seul point négatif : les ventes auprès du grand public ne sont pas folichonnes. Et pourtant le livre est facile à lire, à consulter et plein de renseignements.

4.3. Le patois

- 4.3.1. **Les tables de patois** continuent à être préparées par la valeureuse équipe, qui entamera à l'automne la préparation de la 13^{ème} saison 2016.
- 4.3.2. **Le Collège d'Orbey** a réalisé une Action éducative sur le patrimoine welche. Il faut espérer qu'elle sera reconduite en 2015-2016 (raison budgétaire comme d'habitude). Le principal M. Henneke y est très favorable, M. Xavier Piers, professeur, est très dynamique. L'équipe qui a travaillé recommencera certainement avec plaisir.
- 4.3.3. **Le colloque des patoisants** du massif vosgien est en pleine préparation avec l'ASVP de Fréland, toujours très dynamique. Retenez la date du samedi 26 septembre 2015 à Fréland. La réponse des associations patoisantes est moins vive qu'en 2010. Mais ça vient.
- 4.3.4. **Le livre « S'Mimi un de Leo » en patois welche** est sorti grâce au soutien financier et éditorial de l'OLCA.

4.4. L'étude de la 1ère Guerre mondiale.

- 4.4.1. **La publication d'un ouvrage sur la guerre est prévue.**
 Vincent Grimm et Denis Haas ont proposé une trame générale; Germain Muller un plan détaillé pour le 2^o tome sur la vie des civils.
 La réalisation est au point mort pour l'instant.
 Il a été décidé que cet ouvrage pourrait être composé de 3 fascicules d'environ 100-150 pages chacun, publiés à raison d'un fascicule par an et que les trois thèmes abordés pourraient être successivement celui des combats dans le canton, de la vie des civils des villages et environs du canton pendant le conflit et enfin la mémoire de cette guerre et l'évolution de cette mémoire depuis la fin du conflit en 1918.
- 4.4.2. **Un comité cantonal** sous la présidence du général Dominique Muller, président du Mémorial du Linge est très actif. Le programme 2015 est très riche et a déjà connu une exposition de Roger Claudépierre et deux spectacles.
- 4.4.3. **Le Mémorial du Linge**, agrandi et rénové, sera inauguré le 23 mai.
- 4.4.4. **L'exposition de Roger Claudépierre** tournera dans les autres communes du canton qui le désireront.

4.5. La commémoration du 70^{ème} anniversaire des combats de la Libération.

La Société d'Histoire a collaboré avec la commune d'Orbey pour la réalisation d'une exposition (gros travail de Rémi Maire et de son père Raymond ; apport remarquable d'objets par Laurent Beaulieu). Ce travail n'a pas généré de gros frais : aussi la subvention de 500 € versé par la commune d'Orbey n'a pas été entamée. Elle sera réaffectée à des actions similaires.

4.6. Le site Internet.

- 4.6.1. **Notre ami Germain Muller**, toujours aussi actif, a conçu un projet de site internet tout à fait remarquable. Le dernier comité l'a approuvé, ainsi que le financement et le futur référencement.
 L'adresse payswelche.fr serait retenue, ou peut-être histoire-payswelche.fr.
- 4.6.2. Il ne reste plus qu'à passer à l'ouverture. Mais cela nécessite un webmaster, des collaborateurs réguliers, une mise à jour permanente.

4.7. Philippe Jéhin a ouvert une page Facebook : Val d'Orbey. Cette page a déjà 1075 amis au 2 mai 2015 ! Il est prévu une après-midi conviviale au parc Lefébure pour fêter cela, le samedi 4 juillet 2015.

4.8. M. Philippe Girardin a soumis dès l'an dernier un projet de panneaux photographiques à installer dans les communes intéressées.

Ces panneaux présenteraient des vues anciennes de la localité, en comparaison avec la situation actuelle. Les premiers contacts seront pris avec Le Bonhomme.

4.9. Les relations avec les communes sont bonnes et régulières : À poursuivre.

4.10. Les relations avec les associations.

Le président essaie d'être le plus actif possible. Leur donner aussi une vitrine dans notre bulletin.

5. Les interventions des participants.

- 5.1. Parole à M. Gilbert Michel qui apporte de nombreuses précisions sur l'action de l'OLCA (Office pour la Langue et la Culture d'Alsace).
- 5.2. Parole à M. Guy Duportail qui présente le travail de M. Michel Toussaint sur l'état-civil de Labaroche

6. Le mot final.

Mlle Rose-Blanche Dupont, adjointe au maire d'Orbey, rappelle que notre Société peut compter sur la commune d'Orbey, qui soutient résolument les actions de la Société d'Histoire.

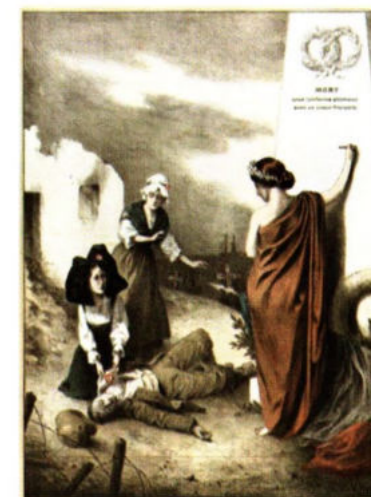
7. Conférence de M. Armand SIMON. Voir plus loin.

Le président présente une ébauche de l'étude de la correspondance entre Joseph et Paul Marchand, de Tannach, avec leurs parents Constant et Marie Anne et la famille.
 Après une présentation des personnes, il examine la langue utilisée dans ces courriers, puis quelques exemples d'illustrations des cartes postales.

Il essaie de connaître les sentiments exprimés dans ces courriers.
 Puis il termine par les documents remis pour commémorer la mort de Joseph, d'abord le diplôme de l'armée allemande, puis celui de « L'Union des Pères et Mères dont les fils sont tombés », après la guerre. La situation des Alsaciens avec la Grande Guerre s'y trouve résumée en quelques mots



Le diplôme de gauche mentionne :
*Zum Gedächtnis des Musiketier Josef Marchand...
 Er starb fürs Vaterland am
 10. März 1916.*



Le diplôme de droite écrit :
*Mort
 sous l'uniforme allemand
 avec un cœur français.*

8. Le président déclare l'Assemblée Générale 2015 close à 12h25.

Les membres rejoignent ensuite à l'Hôtel-Restaurant Les Bruyères où Laurent Beaulieu, membre fidèle de l'association, et son équipe régalaient les convives. Ceux-ci se séparent vers 16h30, après de nombreux échanges amicaux et passionnés.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Lapoutroie, en 2016.

LA FAMILLE MARCHAND DE TANNACH À TRAVERS SA CORRESPONDANCE. 1914-1918.

Conférence d'Armand SIMON

Mes grands-parents Paul Marchand et Joséphine Miclo conservaient dans leur ferme de Tannach de nombreux papiers de famille, revues anciennes, objets divers et correspondance. Parmi ces choses, une petite boîte en bois contenant toute la correspondance de la famille pendant la Grande Guerre.

Cette boîte était précieuse pour la famille car elle renfermait les lettres de Joseph, tué dans le secteur de Verdun le 10 mars 1916. Mais dans les années 80, ma grand-mère, soucieuse de ranger avant sa mort, mit cette boîte dans le gros *kiak*, heureusement en été. Je puis ainsi la sauver et la mettre à l'abri, avant la première flambée de l'automne !

En 2014, j'ai confié ces documents aux Archives Départementales du Haut-Rhin, dans le cadre de l'opération Europeana. Les Archives ont numérisé l'ensemble en haute définition, ce qui permet une consultation aisée des textes souvent écrits très petits.

J'ai à peine commencé la lecture, quelquefois le décryptage, de cette correspondance. L'opportunité de cette Assemblée Générale m'a incité à passer à la vitesse supérieure.

Mais cet exposé ne reste qu'une ébauche: il me faudra encore beaucoup de temps pour produire une synthèse valable.

LA FAMILLE MARCHAND

Les parents Constant Marchand et Marie Anne Husson



Constant MARCHAND, (1861-1938) épouse à Orbey Marie Anne Joséphine HUSSON (1862-1929), le 11 novembre 1891. Ils sont tous deux de Tannach et y passeront toute leur vie.

Constant a fait son service dans l'armée allemande comme Uhlán (1882-1885). Ses lettres montrent un bon niveau d'instruction, en français et en allemand. La famille lit des revues en allemand et en français.

Constant et Marie-Anne ont trois enfants :

- Joseph Constant MARCHAND, né le 17 janvier 1894 à Orbey. Tué à Forges (Meuse) le 10 mars 1916.

- Paul Joseph MARCHAND, né à Orbey le 16 mars 1897. Décédé à Orbey le 18 janvier 1981.
- MARCHAND sans prénom, enfant mort-né le 8 février 1909 à Orbey

Joseph Marchand (1894-1916)

Joseph part dès la mobilisation. Il fait ses classes à Erfurt, puis part vers le front occidental en 1915, à Chevilletcourt (Aisne). Il est dans la 4. *Kompagnie Reserve Infanterie Regiment n° 82, 22° Reserve Division*. Il y reste longtemps avant de rejoindre la région de Verdun pour la grande offensive de 1916.

Il est tué à Forges, le 10 mars 1916, au Nord-Ouest de Verdun.

La dernière carte de Joseph conservée dans la collection, est datée du 3 décembre 1915 et est envoyée à son frère Paul



Paul Marchand part également dès août 1914, à 17 ans. Mais il est d'abord affecté dans une compagnie de travailleurs, à Obersaasheim près de Neuf-Brisach. Il ne commence sa formation militaire qu'en 1915, dans un *Armierungsbataillon*, donc un bataillon de pionniers, en Prusse occidentale (actuellement en Pologne), puis en Prusse orientale. Il doit faire un séjour au front (*Feldpoststation*) mais à partir de décembre 1915, le courrier est réorienté vers un hôpital de campagne (*Feldlazarett n° 130*) de Rastenburg (Prusse Orientale).



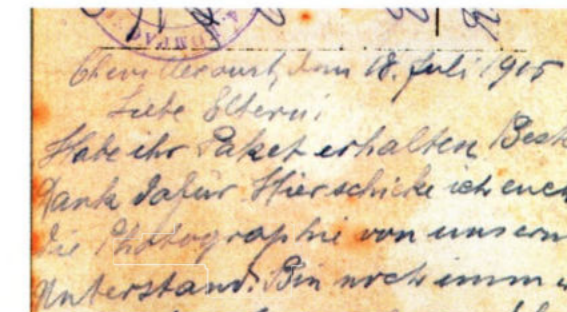
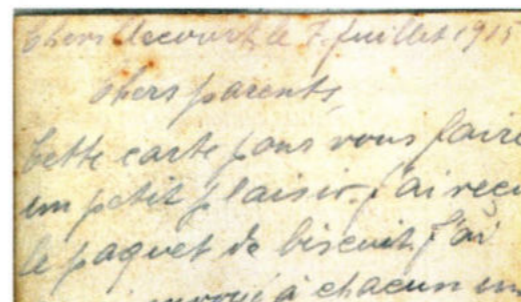
En mars 1916, il est dans un *Armierung Ersatz Kommando* à Thorn (Prusse occidentale), puis dans le 1° *Ersatz-Bataillon* du 176° Régiment d'Infanterie dans la même ville. Il y est encore en mai 1917. Puis la correspondance manque.

La dernière lettre conservée date du 9 juin 1918, où Paul est de nouveau dans un hôpital à Fuchel (?). Nous supposons qu'il est rentré à la maison à la fin de la guerre.

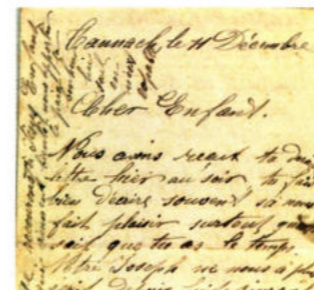
La langue des documents

Nous trouvons du français, de l'allemand gothique, de l'allemand en caractères latins. Le père Constant, les fils Joseph et Paul écrivent dans ces trois langues avec aisance. Et pourtant, ils n'ont pas dépassé l'école de Tannach, en face de l'auberge... La maman n'écrit qu'en français, en 1914, mais elle a plus de mal avec l'orthographe : ses lettres n'en sont que plus savoureuses !

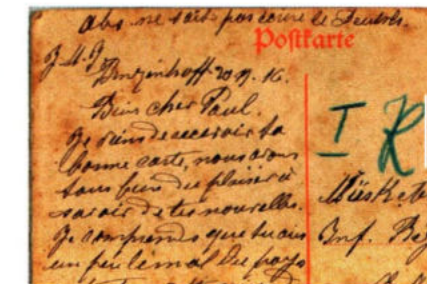
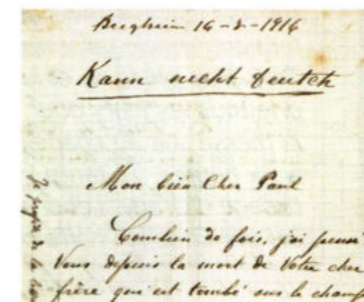
Par exemple, Joseph écrit à ses parents en français le 7 juillet 1915, puis en allemand le 18.



Constant écrit à son fils Paul en allemand gothique le 18 août 1915, et en français le 11 décembre 1915.



À partir de 1916, on voit apparaître sur certaines lettres « Kann nicht deutsch » lorsque le texte est en français. Mais la censure ne semble pas féroce, comme en témoignent ces deux documents





Mais quelle que soit la langue, Joseph ne renie pas ses origines patoises, sur cette carte de juillet 1915, sur le front français

Les sentiments

Bien sûr, on ne trouve pas dans ces documents des critiques, des sentiments défaitistes ou antiallemands, ou pro-français. Les correspondants semblent sincèrement légitimistes.

Deux générations d'éducation allemande ont produit leurs résultats. De plus l'enseignement bilingue dans ces écoles de la zone welche ont été un bénéfice pour les gens et pour l'acceptation du nouveau régime.

Mais il faudra une analyse très fine des documents pour être plus précis.

Après-guerre, les sentiments face à l'Allemagne sont passés au deuxième plan face au patriotisme français sincère, renforcé par la connaissance du Français par les Welches, un atout important par rapport aux dialectophones «de la plaine». L'annexion nazie a ensuite entraîné une germanophobie durable. Avant 14 est devenu la Belle Époque, celle de la jeunesse.

Signalons pour conclure cette carte assez extraordinaire, envoyée par une dame, le 16 décembre 1914 à Paul, et écrite en français. Dans l'adresse, la correspondante mélange les caractères gothiques et latins. Elle montre aussi une belle aisance dans la langue française, malgré le manque de ponctuation.

Et elle exprime ses sentiments sans détour !



Comme je viens de trouver une vue de nos ennemis j'en profite pour te les faire voir n'est-ce pas comme ils sont laids il s'en manque de beaucoup qu'ils soient dans une si bonne tenue que les nôtres nous les avons eue quelques jours à Orbey au mois d'aout mais nous ne les regrettons pas je travaille à la fabrique au village et ne remonte à Tannach que le samedi. Je suis toujours en bonne santé et j'espère qu'il en de même pour toi.

Tâche de bien passer les fêtes de Noël.

On vous attend pour chanter les bons ans



Il paraît que le Directeur du Cercle a promis à la Ste V. que si ses jeunes gens revenaient qu'ils feraient tous le pelerinage des Trois Epis pieds nu et lui avec je prie tous les jours pour toi soit à la messe soit au chapelet du soir à six heures. Ta tante Vinie au tissage d'Orbey. Lebens sie wohl bis der Ende ich hoffe bald

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Rose Blanche DUPONT

MEMBRES BIENFAITEURS 2014 et début 2015

1	BALDINGER Jean-Marie 68370 Orbey	13	JACQUEY Guy 68370 Orbey
2	BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach-les-Bains	14	JAEGLER Bernard 67220 Triembach au Val
3	BATOT Marguerite 38370 Orbey	15	JAGER Jeanne 68910 Labaroche
4	CHIODETTI Suzy 68370 Orbey	16	JENNES Michel 13821 Le Penne/Huveaune
5	CLAUDEPIERRE Roger 68650 Lapoutroie	17	MAIRE Marcel 68370 Orbey
6	DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland	18	MARCHAL Marcel 68650 Lapoutroie
7	DEPARIS Fernand 68370 Orbey	19	PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche
8	DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey	20	PETITDEMANGE Francine 68650 Le Bonhomme
9	FLORENCE André 68370 Orbey	21	PERRIN Jacqueline 68370 Orbey
10	GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges	22	POMMOIS Lise 67110 Niederbronn
11	HAXAIRE Jacques 68650 Lapoutroie	23	RAFFNER Jean-Noël 68650 Hachimette
12	HELDERLE Francis 68370 Orbey	24	TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme

MEMBRES ACTIFS 2014 et début 2015

25	ANCEL Bernard 01280 Prévessin	55	COUZINET Françoise 68650 Le Bonhomme
26	A.S.V.P. (Simon Jean) 68240 Fréland	56	CRENNER Pierre 68370 Orbey
27	BALDINGER Thierry 68650 Lapoutroie	57	DANIEL François 68370 Orbey
28	BALTHAZARD Annie 68370 Orbey	58	DEFRASNE Gaby 68650 Lapoutroie
29	BALTHAZARD Christelle 68370 Orbey	59	DELACOTE Évelyne 68370 Orbey
30	BANNWARTH Jean-Paul 68650 Le Bonhomme	60	DELAROQUE Christophe 68000 Colmar
31	BARADEL Yvette 34970 Lattes	61	DEMANGEAT Annie 68370 Orbey
32	BASSELIN Claude 39600 Arbois	62	DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey
33	BASTIEN Pascal 54700 Atton	63	DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey
34	BATOT Marcel 68370 Orbey	64	DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie
35	BAUER Élisabeth 68370 Orbey	65	DODIN Raymond 68370 Orbey
36	BAUMANN Gaby 68370 Orbey	66	DUPONT Gérard 68370 Orbey
37	BEAULIEU Laurent 68370 Orbey	67	DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg
38	BEDEZ Jacques 68650 Lapoutroie	68	FOESSEL Georges 67000 Strasbourg
39	BEDEZ Pierre 68370 Orbey	69	FREBOURG Odile 68910 Labaroche
40	BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey	70	GANDER Pierre 68370 Orbey
41	BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim	71	GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson
42	BIREBENT Christine 68370 Orbey	72	GEISSLER Robert 68650 Lapoutroie
43	BLAISE Odile 68370 Orbey	73	GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie
44	BONIFACI Anne-Marie 68650 Lapoutroie	74	GRIMM Bernard 68370 Orbey
45	BOPP Jean-Paul 68370 Orbey	75	GRIMM Vincent 68370 Orbey
46	BOULEAU Aurélie 68370 Orbey	76	GRIVEL Jean-Marie 68240 Fréland
47	BRAUN Annette 68240 Kaysersberg	77	GRUNENWALD Dominique 68000 Colmar
48	BRICHLER Benoît 92160 Antony	78	GRUNENWALD Jean-Michel 67370 Reitwiller
49	BRUNI Michel 51470 Saint-Memmie	79	GSELL Fernand 68370 Orbey
50	BUCKEL Danielle 68000 Colmar	80	GUERIN Noël 68240 Fréland
51	BUSSER Christian 67210 Niedernai	81	GUIDAT François 68370 Orbey
52	CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey	82	GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey
53	COPPÉ Bernard 68370 Orbey	83	GUILLEMAIN Jean-Luc 13500 Martigues
54	CORRIAUX Michel 68370 Orbey	84	HAAS Denis 77160 Provins

85	HACHET-TALLONE 68000 Colmar	125	MEYER Francis 68370 Orbey
86	HAMRAOUI Éric 91300 Massy	126	MICHALOWSKI André 68370 Orbey
87	HELDERLE Daniel 68370 Orbey	127	MICHEL Gilbert 68230 Walbach
88	HENRY Alain 90000 Belfort	128	MICLO Raymond 68370 Orbey
89	HENRY Christine 68370 Orbey	129	MILLION Gérard 68370 Orbey
90	HENRY Gisèle 90000 Belfort	130	MINOUX Jean 68650 Hachimette
91	HENZEL Florian 67100 Strasbourg	131	MUHR Cécile 68370 Orbey
92	HERMANN Joseph 68370 Orbey	132	MULLER Germain 67540 Ostwald
93	HERMANN Maurice 68370 Orbey	133	MULLER Irène 68650 Lapoutroie
94	HERQUE Raymond 68370 Orbey	134	MUNIER Bertrand 68370 Orbey
95	HUSSON Christopher Pittsford USA	135	MUNIER Jean-Marie 06800 Cagnes/Mer
96	JACKY Marcel 68240 Fréland	136	MUNSCH Marie-Thérèse 68000 Colmar
97	JACKY- MARION Claude 68650 Lapoutroie	137	PARMENTIER Michel 68370 ORBEY
98	JACQUES Claude 68240 Fréland	138	PECORELLI Joseph 68370 Orbey
99	JAEGER J. Henri 68650 Lapoutroie	139	PERRIN Monique 68650 Lapoutroie
100	JECKER Lucien 68370 Orbey	140	PIERRÉ Fernand 68910 Labaroche
101	JEHIN Guy 68920 Wintzenheim	141	PRUD'HOMME André 68370 Orbey
102	JEHIN Irène 68000 Colmar	142	ROMINGER Suzanne 68000 Colmar
103	JEHIN Marie-Alix 68000 Colmar	143	SCANDELLA Alexandre 68370 Orbey
104	JEHIN Philippe 68000 Colmar	144	SCHMITT Christian 68910 Labaroche
105	JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt	145	SCHUSTER Jean 68370 Orbey
106	JUCHS Bernard 68370 Orbey	146	SCHUSTER Suzy 68370 Orbey
107	KASSER FREITAG Doris 68500 Guebwiller	147	SIFFERT Juliette 68130 Altkirch
108	KELLER Geneviève 68040 Ingersheim	148	SIMON Armand 68370 Orbey
109	KILLY Yvette 68000 Colmar	149	SIMON Georges 67330 Dossenheim/Zinsel
110	LAMOUCHE Patrick 68650 Lapoutroie	150	SIMON Maria 68370 Orbey
111	LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey	151	STELLY Michel 91190 Gif-sur-Yvette
112	LASBLEIZ Maryvonne 83100 Toulon	152	STOFLIQUE Roger 68150 Aubure
113	LAURENT Thierry 75006 Paris	153	TEMPÉ S.A. 68650 Le Bonhomme
114	LIDY Cécile 68370 Orbey	154	THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie
115	MAIRE Éric 31550 Cintegabelle	155	THOMANN Jean-Bertin 88100 Saint-Dié
116	MARCHAL Jean-Marie 68500 Issenheim	156	THOMANN Marc 68240 Fréland
117	MARCHAND Cécile 68040 Ingersheim	157	VIE Annick 09600 Laroque d'Olmes
118	MARCHAND Guillaume 25560 Boujailles	158	VOINSON Etienne 68370 Orbey
119	MARTISCHANG Mireille 68370 Orbey	159	VONFLIE Gilles 67200 Strasbourg
120	MASSON Francis 68650 Le Bonhomme	160	WALTER Odile 68370 Orbey
121	MASSON Michel 68650 Le Bonhomme	161	WETTERER Marguerite 68370 Orbey
122	MATHIEU Germaine 68650 Lapoutroie	162	WIRRMANN Benoît 68240 Fréland
123	MATTERN Stéphane 68240 Fréland	163	ZANN Philippe 68370 Orbey
124	MEYER Dominique 68770 Ammerschwihr	164	ZANN Suzanne

Cette liste est établie et éditée avec le plus de soin possible. Si malgré tout, nous avons oublié un membre, cette année ou l'année précédente, nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères. Le président.

Présidente honoraire : Yvette BARADEL		
Membres du comité depuis mai 2015		
Bureau		Assesseurs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président ▪ Vice-président ▪ Secrétaire ▪ Secrétaire adjoint ▪ Trésorière ▪ Trésorière adjointe 	<ul style="list-style-type: none"> Armand SIMON Philippe JÉHIN Chantal LAURENT Vincent GRIMM Rose-Blanche DUPONT Odile FREBOURG 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maurice HERMANN ▪ Irène MULLER ▪ Marcel BATÔT ▪ Gérard DUPONT ▪ Bertrand MUNIER ▪ Roger CLAUDEPIERRE ▪ Benoît WIRRMANN

DES PARCELLES D'ORIENT EN ALSACE LES RELIQUES DE L'ABBAYE DE PAIRIS

Philippe LACOURT



Les chrétiens du Moyen Age étaient friands de reliques. Ils avaient besoin de collecter les « restes » des apôtres et autres saints : os, objets qu'ils ont touchés, terre qu'ils ont foulée... C'est dans ce contexte que la collection de reliques accumulées par l'abbaye de Pairis au cours de son histoire apparaît comme exceptionnelle.

UNE COLLECTION VOLÉE À CONSTANTINOPLE

Le moine Gunther écrit, peu après 1205, un ouvrage relatant que Martin Litz, abbé de Pairis, profita du pillage de Constantinople lors de la IVème croisade, pour voler une collection de reliques¹. Ce récit est clos par la liste des reliques de Constantinople conservées ensuite à Pairis². Cette énumération est hiérarchisée.

Gunther met d'abord en relief quatre reliques, qu'il considère comme les plus importantes : une goutte de sang de Jésus, un morceau de la croix, une partie du crâne de Jean Baptiste et enfin le bras de l'apôtre Jacques. Ces quatre reliques se caractérisent donc par leur lien avec les Évangiles.

Puis Gunther énumère des os de certains martyrs, répartis en dix-huit « lots ». En effet, Gervaise et Protas sont placés ensemble, tout comme Serge et Bacchus ainsi que Chrysanthe et Daria. Il y a aussi un groupe plus nombreux : Maurice et ses compagnons, c'est-à-dire la Légion Thébaine. Ces dix-huit lots de martyrs ne semblent pas avoir été classés par taille de reliques, ni en fonction du calendrier liturgique. Ainsi, par exemple, le pied de saint Côme, fêté le 27 septembre, précède un os de

¹ *Historia captae a latinis Constantinopoleos*, dont le nom originel est *De expugnatione urbis Constantinopolitane unde inter alias reliquias magna pars sancte crucis in Allemaniam allata est* : Wilsdorf (Christian), « Guntherus Parisiensis », *Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne*, pages 1333 et 1334.
² Chapitre 24.

la tête de saint Cyprien, célébré le 14 septembre, suivi par un os indéterminé de saint Pantaléon, fêté le 28 juillet, qui précède une dent de saint Laurent, célébré le 10 août³.

En troisième lieu, Gunther place une liste de dix-neuf lots de reliques d'une nature différente : des pierres, du bois, de la poussière... Ces reliques « de troisième rang » sont classées : tout d'abord les lieux foulés par Jésus (son lieu de naissance, le lieu du calvaire, son tombeau, la table de son dernier repas... : treize reliques en tout), puis des reliques en rapport avec ses proches (d'abord sa mère, ensuite la tombe de Pierre, puis André et Philippe), enfin des restes des lieux en rapport avec les patriarches de l'Ancien Testament (Moïse, Abraham, Isaac et Jacob).

En quatrième, à nouveau des os, mais cette fois de prélats : trois évêques (Nicolas, Adelehis et Agricius) puis deux patriarches byzantins (Jean Chrysostome et Jean l'Aumônier).

En dernier lieu, les reliques « féminines », elles-aussi hiérarchisées : tout d'abord du lait de Marie, puis des os de huit vierges.

UNE VISION DU MONDE PARTICULIÈRE

L'auteur de cette liste de reliques a donc volontairement placé en dernier les femmes, sauf Daria, morte avec Chrysanthe. De plus, il ne donne aucun détail sur ces reliques féminines, alors que pour certaines masculines, il mentionne précisément la partie du corps. Gunther n'a donc pas le même traitement pour les deux sexes.

En outre, la manière dont a été hiérarchisée la liste de reliques permet de voir, en filigrane, une vision du christianisme : tout d'abord une quête frénétique de « restes » en rapport avec les Évangiles, à une époque où la Terre Sainte est en train d'échapper définitivement aux mains des croisés ; ensuite une glorification des martyrs du temps passé ; et enfin un modèle proposé pour les chrétiens du XIII^e siècle (devenir évêque pour un homme ou entrer dans un monastère pour une femme).

LE RAYONNEMENT DE PAIRIS

Le nombre de reliques conservées à Pairis était impressionnant pour l'époque. Avec près de soixante reliques différentes, le modeste prieuré cistercien dépassait largement la puissante abbaye de Murbach, qui possédait seulement les reliques d'une quinzaine de saints différents⁴.

Ainsi, les chroniqueurs contemporains constatent que Pairis est devenue célèbre dans la région, car son abbé y a rapporté un grand morceau de la Vraie Croix⁵, ainsi que de très nombreuses reliques⁶. La diffusion postérieure du texte de Gunther contribua aussi à la renommée des reliques de Pairis.

DES RELIQUES EXPURGÉES ?

Dans son récit, Gunther précise que les reliques étaient entreposées dans l'église où était enterrée la mère de l'empereur Manuel. Elles venaient des églises et monastères voisins et y avaient été regroupées, pour être en sécurité⁷.

³ Ces reliques n'ont pas été placées par ordre chronologique : Cyprien et Laurent sont morts en 258, alors que Pantaléon a été martyrisé au début du III^e siècle.

⁴ Muller (Jean-Luc), « La vénération des saints à l'abbaye de Murbach du VIII^e au XV^e siècle », *Archives de l'Église d'Alsace*, 1988, page 16. Il s'agit d'une liste de 1216. Parmi ces reliques figurent celles de Serge et Bacchus, provenant de l'abbaye de Wissembourg.

⁵ Ottonis de Sancto Blasis, *Chronica*, publiée en 1912, page 81 : la chronique s'achève en 1209.

⁶ Holder-Egger (Oswald) et von Simson (Bernhard), *Die Chronik des Propstes Burchard von Ursberg*, tome II, 1916, page 87. La chronique s'arrête en 1230.

⁷ Chapitre 19.

Il s'agit clairement de l'église de Pantocrator, située sur la quatrième colline, fondée par Irène, épouse de Jean II Commène, et où elle avait été enterrée⁸. Elle était peut-être connue en Alsace, car Irène était la petite-fille de Rodolphe, duc de Souabe⁹.

Le récit de Gunther est donc vraisemblable. Mais les reliques rapportées en Alsace sont-elles caractéristiques de Constantinople ? La ville vénait la Vierge Marie, considérée comme sa protectrice¹⁰. Elle possédait donc son linceul, sa ceinture, les vêtements de Jésus bébé (avec des traces de lait)... Effectivement, parmi les reliques rapportées par Martin, il y en a trois se rapportant à Marie : une goutte de son lait, et des « restes » de son tombeau ainsi que du sol du lieu où elle partit au ciel. Mais trois, c'est peu sur une soixantaine de reliques.

Constantinople était « très friande de reliques vétérotestamentaires »¹¹. On y trouvait des restes de Samuel, Joseph, Zacharie, Esaïe, Daniel, Ananias... Martin Litz a, en effet, rapporté des reliques du lieu où Moïse reçut les dix commandements, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Cela fait quatre reliques, soit une très faible proportion.

Il semblerait donc que Martin ait fait un choix parmi les reliques qu'il a trouvées à Constantinople et qu'il ait conservé en priorité celles concernant les Évangiles. De plus, on constate que Martin n'a pas rapporté de reliques récentes. La moins ancienne est celle de Jean l'Aumônier, décédé au début du VII^e siècle. Dans les églises de Constantinople se trouvaient, bien entendu, les reliques de saints hommes postérieurs, et en premier lieu Irène, fondatrice du monastère de l'église Pantocrator. Mais certains de ces saints ne l'étaient que pour les chrétiens orthodoxes.

Enfin, il existe une multitude de saints, certains étant complètement inconnus en dehors de la région où ils ont vécu. Or, Martin n'a rapporté que les reliques de saints connus en Alsace. Ainsi, la quasi intégralité des saints mentionnés par Gunther se retrouvent dans les calendriers régionaux contemporains, comme celui de Murbach¹². Par exemple y figurent toutes les saintes dont Martin a rapporté les reliques : Marguerite (13 juillet), Perpétue (7 mars), Agathe (5 février), Agnès (21 janvier), Lucie (13 décembre), Cécile (22 novembre) et Euphémie (16 septembre). Pour les hommes, ne manquent que Démétrius, Serge et Bacchus ainsi qu'Adjutus.

Martin Litz a donc délibérément écarté certaines reliques, ne conservant quasiment que celles concernant le Nouveau Testament et celles concernant des saints connus en Alsace. Cela signifie qu'il a passé du temps à déchiffrer les inscriptions (en grec) et à faire le choix de celles qui méritaient d'être ramenées en Occident.

QUELQUES RELIQUES DE PROVENANCE DOUTEUSE

Parmi les reliques rapportées à Pairis figurent celles de nombreux saints romains ou italiens : Laurent, Gervaise et Protas, Primus, Jean et Paul, Pierre, Agathe, Cécile, Lucie, etc. Ces reliques pouvaient être présentes à Constantinople, puisque l'Italie a fait partie de l'empire byzantin et que Constantinople était un « foyer majeur de regroupement des reliques »¹³.

Par contre, quatre reliques posent problème. Il s'agit de celles de l'évêque Adelehis, de la vierge Adelgonde, de l'évêque Agricius et de la Légion Thébaine. Le premier a un nom typiquement germanique, et semble être un évêque local. S'agit-il d'Adelphe, évêque de Metz, dont les reliques avaient été transférées à Neuwiller-lès-Saverne ? Adelgonde était abbesse de Maubeuge (morte en 684). Elle figure dans le calendrier de Murbach, à la date du 27 janvier. Agricius, quant à lui, était évêque de

⁸ Constantios Ier, *Constantiniade ou description de Constantinople ancienne et moderne*, 1846, pages 93 et 94.

⁹ Elle était la fille de Ladislav Ier, roi de Hongrie et d'Adélaïde de Souabe. Rodolphe de Souabe a comploté avec Werner Ier de Habsbourg et son duché a été confisqué au profit de Frédéric de Hohenstaufen.

¹⁰ Kaplan (Michel), *La chrétienté byzantine du début du VII^e siècle au milieu du XI^e siècle. Images et reliques. Moines et moniales. Constantinople et Rome*, 1997, pages 38 et 39.

¹¹ C'est-à-dire de l'Ancien Testament. Kaplan (Michel), *La chrétienté byzantine du début du VII^e siècle au milieu du XI^e siècle. Images et reliques. Moines et moniales. Constantinople et Rome*, 1997, page 81.

¹² Muller (Jean-Luc), « La vénération des saints à l'abbaye de Murbach du VIII^e au XV^e siècle », *Archives de l'Église d'Alsace*, 1988, pages 24 à 30.

¹³ Kaplan (Michel), *La chrétienté byzantine du début du VII^e siècle au milieu du XI^e siècle. Images et reliques. Moines et moniales. Constantinople et Rome*, 1997, page 81.

Trêves au IV^eme siècle¹⁴. Enfin, la Légion Thébaine était vénérée à Agaune, en Suisse actuelle. Les trois premiers de ces saints n'ont eu qu'une renommée locale et ne pouvaient en aucun cas susciter de l'intérêt à Constantinople. Il est donc peu probable que ces reliques venaient d'Orient. Et même si la Légion Thébaine était plus connue en Occident, elle n'était pas forcément aussi populaire à Constantinople.

Il semble donc que Martin ait incorporé ces reliques dans la liste de celles ramenées de Constantinople, pour en rehausser la valeur. Les a-t-il acquises lors de son voyage, ce qui ne constituerait qu'un demi-mensonge ?

LES RELIQUES EN 1380

Les Archives Départementales du Haut-Rhin conservent une lettre d'indulgences du pape Urbain VI en 1380¹⁵. Les jours où l'on peut obtenir des indulgences¹⁶ à Pairis sont nombreux : les fêtes mariales, les fêtes de tous les apôtres, de saint Etienne, de saint Laurent, de saint Martin, de saint Benoît, de Marie Madeleine et de la dédicace de l'église. Pourquoi ce monastère modeste est-il ainsi honoré par le pape ? Sans doute, car il y a le Schisme d'Occident depuis deux ans. La France et l'ordre de Cîteaux se sont ralliés à Clément VII, tandis que le Saint Empire est, en théorie, loyal à Urbain VI. Pairis, étant un monastère cistercien situé dans les terres de l'Empire, se trouve donc à la limite de deux mouvances. On peut donc penser que Pairis a bénéficié de cette situation limitrophe et a reçu cette lettre d'indulgences pour la rattacher au camp d'Urbain VI.

Le document mentionne les reliques de Pairis, ce qui en rehausse encore la valeur. Il signale la présence de plus d'une soixantaine de reliques à Pairis : le nombre des reliques est donc resté le même depuis le début du XIII^eme siècle, malgré les pillages de l'abbaye en 1356, 1359 et 1362¹⁷.

Les reliques les plus insignes sont alors une goutte de sang de Jésus, une grande portion de la croix, une grande partie de la tête de Jean Baptiste, du lait de Marie, le bras de l'apôtre Jacques le Majeur et des reliques de Jacques le mineur et de Barthélémy.

Cette liste reprend donc les quatre reliques mises en exergue par Gunther, et y intercale le lait de Marie, que le moine cistercien avait placé en premier des reliques féminines. La lettre d'indulgences précise aussi le texte de Gunther, puisqu'elle dit bien qu'il s'agit du bras de Jacques le Majeur : en effet, parmi les apôtres, il y avait deux Jacques. Par contre, les deux dernières reliques n'étaient pas mentionnées dans le récit de Gunther. Ont-elles été acquises par la suite ? Comme le nombre est resté constant, on peut penser qu'il y a eu échange de reliques avec d'autres monastères.

De nombreux autels sont attestés à partir du XIV^eme siècle : ils contenaient toujours des reliques. Sont cités les autels de saint Martin, de saint Pierre et Paul, de sainte Catherine, de saint Thomas de Cantorbéry, de saint Pierre de Tarentaise¹⁸, de saint Benoît, de saint Antoine, de saint Bernard, de saint Jérôme¹⁹. D'où venaient les reliques placées dans ces autels ? Pairis a-t-elle acquis des nouvelles reliques pour ces autels ou a-t-elle utilisé certaines reliques rapportées par Martin ?

¹⁴ Il était fêté le 13 janvier.

¹⁵ ADHR, 11 H 1/9.

¹⁶ Dans la théologie médiévale, les chrétiens devaient, après leur trépas, rester un certain temps au purgatoire, en fonction de leurs péchés. Le pape pouvait accorder des « indulgences », c'est-à-dire une diminution de la durée de l'attente au purgatoire. Après 1390, les indulgences furent accordées généreusement dans toute la chrétienté : Rapp (Francis), *L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Age*, 5^eme édition, 1994, pages 153 et 154.

¹⁷ Eichenlaub (Jean-Luc), « L'abbaye de Pairis des origines au milieu du XV^eme siècle », *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss de la fondation en 1138 à l'hôpital contemporain*, Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 1995, page 31. Il y a aussi eu un incendie le 22 août 1362 : Lux (père Luc.), « Une abbaye-fille de Lucelle : Pairis », *A.S.H.S.*, 1971, page 76.

¹⁸ Lux (père Luc.), « Une abbaye-fille de Lucelle : Pairis », *A.S.H.S.*, 1971, page 75.

¹⁹ Lux (père Luc.), « Une abbaye-fille de Lucelle : Pairis », *A.S.H.S.*, 1971, page 83.

LE RÔLE DE BERNARDIN BUCHINGER

Les reliques de Pairis sont à nouveau mentionnées au XVII^eme siècle, à l'époque de Bernardin Buchinger. Ce dernier a été abbé de Pairis de 1649 à 1656, puis a dirigé Lucelle, abbaye-mère de Pairis, de 1654 à sa mort en 1673. Intéressé par l'histoire, il a écrit de nombreux ouvrages, repris par les auteurs postérieurs²⁰.

Buchinger a « rassemblé » et « cousu ensemble » les reliques rapportées par Martin²¹. Cela signifie donc qu'il a fait confectionner un reliquaire, dans lequel les reliques de Constantinople ont été mises en valeur. Par la suite, il a fait de même à Lucelle.

Quelles reliques Buchinger a-t-il placées ensemble ? Une liste de 1672 mentionne : deux morceaux de la Croix, un récipient de la taille d'un doigt contenant du sang de Jésus, une grande partie de la tête de Jean Baptiste, une ampoule contenant du lait de Marie, les bras de Jacques le Majeur et de Jacques le Mineur, le bras de Barthélémy et la tête de sainte Thècle²². Il s'agit donc de la même liste qu'en 1380, augmentée de la tête de sainte Thècle. À la fin du XVIII^eme siècle, Grandidier attribue la venue de cette relique à Pairis à l'abbé Martin : elle proviendrait donc aussi de Constantinople. Mais c'est peu vraisemblable, car Gunther aurait cité une relique de cette taille. D'après Grandidier, la tête de sainte Thècle aurait été mise à l'abri à Colmar puis rapportée à Pairis « en vertu d'un bref²³ du pape Urbain VIII adressé le 6 août 1626 à Léopold, archiduc d'Autriche »²⁴.

Une liste plus tardive (en 1731) est bien plus complète²⁵, puisqu'elle mentionne trente reliques. Les huit précédentes sont toutes citées, sauf le lait de Marie. Pourquoi cet oubli ? Est-ce car cette relique a disparu ? En outre sont cités les os de certains saints rapportés par Martin : Christophe, Marguerite, Côme, Agnès, Agathe, Perpétue et Laurent. Certains apôtres cités par Gunther, mais pas pour des os, sont aussi présents : André, Philippe et Pierre. Ce n'est donc qu'une petite partie des reliques rapportées par Martin. Par contre, sont mentionnées des reliques de saints auparavant inconnus à Pairis : l'évangéliste Marc, l'évêque Ignace, le pape Clément, Cyriaque, etc. Enfin, la liste est close par le bras du pape Léon IX, obtenu en 1654 du monastère de Woffenheim (actuellement Sainte-Croix-en-Plaine), et placé dans l'hôpital de Pairis, se trouvant à Colmar. Si on résume, il semblerait que Buchinger ait mis dans un nouveau reliquaire quelques reliques provenant de Constantinople, accompagnées d'autres, de provenance inconnue.

TRANSFERT DE RELIQUES À LUCELLE

Grandidier signale qu'une partie des reliques de Pairis ont été transférées à Lucelle par l'abbé Buchinger²⁶. Effectivement, au début du XVIII^eme siècle, les fidèles peuvent contempler à Lucelle quatre tableaux présentant près d'une centaine de reliques, dont plus d'une vingtaine pourraient provenir de Pairis²⁷. Ainsi sont cités les martyrs Christophe, Georges, Pantaléon, Etienne, Laurent, Maurice, Vincent ainsi que Jean et Paul ; les évêques Jean Chrysostome et Nicolas ; les vierges Marguerite, Agnès, Cécile, Agathe et Lucie ; et enfin des pierres provenant de la tombe de Jésus, de l'endroit où il a prié, du lieu où il a jeuné, du lieu de sa naissance, de la tombe de Marie, et des fragments des croix d'André et Philippe. Près de la moitié des reliques de Martin se trouvent donc à Lucelle.

Mais d'où viennent les autres reliques présentes sur les tableaux ? D'après Buchinger, elles auraient été acquises par l'abbé de Lucelle Holzacher lors des conciles de Constance et de Bâle, au début de XV^eme siècle²⁸. Les plus récentes sont celles de Cunégonde, morte en 1033 en Bavière et de Mo-

²⁰ Oberlé (Raymond), « Buchinger Chrétien », *Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne*, page 409.

²¹ Hugo, *Sacrae Antiquitatis Monumenta Historica*, 1731, II, pages 278 et 273.

²² Bucelin (Gabriel), *Germania topochrono-stemmato-graphica sacra*, volume 3, pages 103 et 104.

²³ Réponse du pape à une requête, traitant d'affaires généralement de moindre importance que celles évoquées par une bulle.

²⁴ Grandidier et Walter, *Vues pittoresques de l'Alsace*, Strasbourg, 1785, pages 110 et 111.

²⁵ Hugo, *Sacrae Antiquitatis Monumenta Historica*, 1731, II, page 278.

²⁶ Grandidier et Walter, *Vues pittoresques de l'Alsace*, Strasbourg, 1785, pages 110 et 111. Le transfert aurait été effectué en 1655.

²⁷ Stintzi (Paul), « Die Reliquien des ehemaligen Abteikirche Lützel », *Archives de l'Eglise d'Alsace*, 1956, p. 92.

²⁸ Stintzi se base sur le manuscrit du moine cistercien Bernardin Walch.

²⁸ *Epitome fastorum Lucellensium*, Porrentruy, 1672, page 199.

rand, mort à Altkirch en 1115. Ces reliques sont donc moins anciennes et plus locales que celles venant de Pairis. Les reliques rajoutées par Buchinger dans le reliquaire de Pairis proviennent-elles aussi de Holzacher ?

De plus, dans l'*Epitome fastorum Lucellensium*²⁹, Buchinger prétend qu'à son retour de Constantinople, Martin a donné des reliques à Lucelle : un grand morceau de la Croix, sur un support où figurent des caractères grecs, un vêtement tissé par Marie, une articulation du doigt de Jean Baptiste, le doigt de l'apôtre Barthélémy, les bras d'Anne et de Cordule, et enfin la tête de sainte Euphémie³⁰. Même si Lucelle était l'abbaye-mère de Pairis, il est peu vraisemblable que Martin ait cédé une partie de ses précieuses reliques. Il semble plutôt que Buchinger ait voulu expliquer de cette manière la présence de certaines reliques rares à Lucelle. Par contre, dans cette liste, on trouve deux reliques attestées à Pairis. Tout d'abord celle de Barthélémy. Pairis en possédait le bras : Buchinger a-t-il prélevé un doigt pour le mettre à Lucelle ? Ensuite celle d'Euphémie. Elle est citée en dernier par Gunther, et est particulièrement rare en Occident : il semble, là aussi, que Buchinger ait fait un transfert de Pairis vers Lucelle.

Il semble que Buchinger soit aussi à l'origine de la légende selon laquelle Martin aurait donné des reliques des rois mages à un autre monastère cistercien, celui de Lieu-Croissant. C'est ainsi que le prieuré aurait ensuite été nommé « abbaye des Trois Rois »³¹. D'autres explications ont cours pour cette appellation (passage de reliques en 1162 lors de leur transfert à Cologne, les fondateurs du monastère ayant été gardiens de ces reliques) qui, de toute manière, est bien plus tardive³².

DISPARITION DE CERTAINES RELIQUES

Les auteurs postérieurs précisent aussi qu'il manque certaines reliques, du fait des guerres³³. En effet, Pairis a subi des destructions en 1439 et 1444³⁴, un incendie vers 1480³⁵ et un pillage lors de la guerre des paysans en 1525 : « ils enlevèrent les ornements ecclésiastiques qu'ils emportèrent à Orbey, arrachèrent le plomb des toits »³⁶.

Effectivement, manquent à l'appel une dizaine de lots d'os : Sergius et Bacchus ; Gervaise et Protas, Adjutius, Agriculus, Primus, Aldegonde, etc. Il s'agit des saints les moins connus. De même, les auteurs ne signalent pas la présence de tous les cailloux et autres vestiges minéraux.

Plus qu'une disparition du fait des guerres, il semblerait donc que Buchinger ait expurgé les reliques : il n'a gardé que les os des saints les plus connus.

²⁹ Publié à Porrentruy en 1672.

³⁰ Page 171.

³¹ Chèvre, *Lucelle, histoire d'une ancienne abbaye cistercienne*, 1973, pages 44 et 65. Cet auteur se base souvent sur Buchinger (par exemple pour la liste des reliques soi-disant rapportées par Martin à Lucelle), mais sans citer sa source.

³² Locatelli (René), *Sur les chemins de la perfection. Moines et moniales dans le diocèse de Besançon vers 1060-1220*, page 226 et Laurens (A.), *Annuaire statistique et historique du département du Doubs, pour l'année 1831*, Besançon, 1831, page 119 : le nom des Trois Rois n'est pas cité avant 1250, et devint usuel au XVI^e siècle.

³³ Par exemple Bucelin (Gabriel), *Germania topochrono-stemmato-graphica sacra*, volume 3, page 104.

³⁴ Eichenlaub (Jean-Luc), « L'abbaye de Pairis des origines au milieu du XV^e siècle », *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss de la fondation en 1138 à l'hôpital contemporain*, Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 1995, page 32.

³⁵ Lux (père Luc.), « Une abbaye-fille de Lucelle : Pairis », *A.S.H.S.*, 1971, page 77.

³⁶ Baradel (Yvette), *Du Val d'Orbey au canton de Lapoutroie - Un pays welche*, 2003, page 57, dont la source est Pfister (Charles), « La guerre des paysans dans les seigneuries de Riquewihr et de Ribeaupierre », *Bulletin de la Société d'Archéologie de Ribeauvillé*, 1924.

LES RELIQUES AVANT LA RÉVOLUTION

En 1780, le bras droit de saint Léon IX, obtenu du monastère de Woffenheim (actuellement Sainte-Croix-en-Plaine), est transféré à Pairis. La relique est placée sur l'autel saint Antoine³⁷.

L'abbé Grandidier visite Pairis en 1785. Il voit le reliquaire contenant la tête de sainte Thècle, placé sur un autel de la nef, consacré à cette sainte. Dans la sacristie, il contemple « les reliques recueillies par l'abbé Martin », même si, d'après lui, une partie de ces reliques rapportées par Martin a disparu suite aux pillages de 1444, 1525 et 1632 et que certaines sont dorénavant à Lucelle. Il examine, parmi elles, « une phiole de couleur rouge » contenant du sang de Jésus. Cette ampoule était exposée le 9 décembre. Grandidier mentionne aussi une « particule de pierre » provenant du tombeau de la Vierge Marie³⁸.

Quant aux reliques de Lucelle, dont certaines provenaient donc de Pairis, il semblerait qu'elles aient été bouleversées avant la Révolution. L'abbé Delfils a réaménagé l'intérieur de l'église. Il a commandé six nouveaux autels : les deux autels latéraux (Trois Rois et saint Jean-Baptiste), les deux autels au bout des stalles et les deux autels près de la grille³⁹. L'autel des Trois Rois abrite alors le crâne de sainte Euphémie, tandis que l'autel de saint Jean-Baptiste met notamment en évidence un reliquaire contenant les os de saint Jean-Baptiste. L'ensemble de ces autels contient des reliques, que ce soit dans une boîte à reliques ou dans des « tableaux ». Mais nulle trace des quatre tableaux cités au début du XVIII^e siècle. Ont-ils été démembrés pour que leurs reliques ornent les nouveaux autels ? Une étude rapide des autels conservés actuellement dans les paroisses du Sundgau qui les avaient acquis durant la Révolution montre que les reliques qu'ils contiennent ont une autre provenance⁴⁰. Le crâne de sainte Euphémie, qui pourrait venir de Pairis, a été volé dans l'église de Bouxwiller en 2008⁴¹. Au final, il subsiste encore le maître-autel, construit par Buchinger, et se trouvant actuellement dans l'église de Koestlach. Parmi les reliques qui sont présentées, il y a celles de Pierre, Barthélémy, Anne, Catherine et Lucie⁴² : cela correspond aux reliques que Buchinger attribue à Martin, mais seules les deux dernières figurent dans la liste de Gunther.

LES BOULEVERSEMENTS LIÉS À LA RÉVOLUTION

Au moment de la vente des biens ecclésiastiques, il y a des inventaires du mobilier de Pairis. Dans la sacristie se trouve un reliquaire en argent⁴³. Il s'agit, vraisemblablement, de celui commandé par Buchinger et contenant les reliques rapportées par Martin. Ce reliquaire sera laissé sur place en mars 1791⁴⁴.

Les reliques de sainte Thècle et de saint Léon sont amenées à Bennwihr par un domestique de Pairis, mais ont disparu au XX^e siècle, lors des combats de la Libération⁴⁵.

³⁷ Hunckler, *Histoire des saints d'Alsace*, Strasbourg, 1837, page 136.

³⁸ Grandidier et Walter, *Vues pittoresques de l'Alsace*, Strasbourg, 1785, pages 110 et 111.

³⁹ Claerr-Stamm (Gabrielle), *Les riches heures de l'abbaye de Lucelle au temps de Nicolas Delfils (1708-1751)*, pages 203 à 207 et « Les vestiges de l'abbaye de Lucelle », *Lucelle. Histoire -Fouilles - Vestiges*, pages 182 à 199.

⁴⁰ Les autels des Trois Rois et de saint Jean-Baptiste se trouvent à Bouxwiller : les noms mentionnés n'étaient pas cités par Gunther (Maxime, Claude, Clément...). Winkel a acheté les autels dédiés à Joseph et à Agathe. Quelques reliques pourraient provenir de Pairis (Légion Thébaine, Cécile...), mais la grande majorité a une autre origine (Déodat, Martin, Aurélie, Gothard, Denis...). Les autels au bout des stalles ont été acquis par Hagenbach, et leurs boîtes de reliques sont étrangères à Pairis : Claerr-Stamm (Gabrielle), « en marge du bicentenaire de la consécration de l'église paroissiale de Hagenbach », *A.S.H.S.*, 1986, pages 269 à 271.

⁴¹ Claerr-Stamm (Gabrielle), *A.S.H.S.*, 2009, page 357.

⁴² Claerr-Stamm (Gabrielle), « Les vestiges de l'abbaye de Lucelle », *Lucelle. Histoire -Fouilles - Vestiges*, page 185.

⁴³ Jecker (Lucien), « Pairis sous la Révolution », *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss de la fondation en 1138 à l'hôpital contemporain*, Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 1995, pages 96 et 105.

⁴⁴ Jecker (Lucien), « Pairis sous la Révolution », *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss de la fondation en 1138 à l'hôpital contemporain*, Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 1995, pages 105 et 106.

⁴⁵ Lux (père Luc.), « Une abbaye-fille de Lucelle : Pairis », *A.S.H.S.*, 1971, page 84.

LE RELIQUAIRE ACTUEL



La fabrique de la paroisse de Pairis conserve un reliquaire hérité du monastère cistercien⁴⁶. Il se présente extérieurement comme une boîte peu ouvragée. Il pourrait s'agir du reliquaire laissé sur place à la Révolution, si ce n'est qu'il ne contient aucune trace d'argent. Avait-il un revêtement argenté, enlevé par la suite ?

Lorsqu'on ouvre le reliquaire, il forme un triptyque contenant environ cent cinquante reliques. Chacune est protégée par un coussinet rembourré par des manuscrits ou des pages imprimées. Ces textes, sans valeur au moment de la confection du reliquaire, sont peut-être inédits : ils mériteraient une étude par des spécialistes.

Une étiquette en lettres gothiques est attachée à chaque coussinet. Les indications sont écrites en latin. En dessous des coussinets sont aussi indiquées, sur des petits billets, les noms des saints, le plus souvent en latin, avec des lettres médiévales. La plupart des noms sont accompagnés de mentions, correspondant à neuf catégories principales : apôtre, martyr, roi, confesseur, évêque, vierge, abbé, évangéliste et pape.

D'après l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel, la plupart des petits billets en papier datent de la fin du XV^{ème} siècle ou du début du siècle suivant, avec des modifications au XVII^{ème} siècle⁴⁷. Cela pourrait donc correspondre au travail de Buchinger : il aurait récupéré les reliques, accompagnées de billets explicatifs écrits 150 ans plus tôt⁴⁸, et les aurait cousues ensemble dans ce reliquaire.



Les cent cinquante reliques mentionnent une centaine de personnes différentes, certaines étant citées plusieurs fois. Au moins vingt d'entre elles (sur les 73 identifiées) correspondent à des reliques rapportées de Constantinople : Agathe, Agnès, Cécile, Marguerite et Perpétue, pour les femmes ; André, Philippe, Pierre, Christophe, Jean-Baptiste, Laurent, Maurice, Théodore, Nicolas, Côme, Jean l'Aumônier, la croix de Jésus, une pierre liée à la vie de Jésus, un morceau du crâne de Jean-Baptiste et Pantaléon pour les hommes. Il s'agit principalement des os et bois ramenés par Martin. Les pierres et

autre sable semblent avoir été déposés au fond du reliquaire, sans étiquettes. Ainsi, ce bilan provisoire montre qu'il reste 19 reliques sur la quarantaine qui n'étaient pas des « cailloux ». Mais manquent à l'appel les reliques les plus insignes : le sang de Jésus et le lait de Marie.

⁴⁶ Selon la tradition orale, le président du conseil de fabrique l'a caché durant la Révolution.

⁴⁷ Notice rédigée par Benoît Jordan et Pierre Brunel, consultable sur le site du ministère de la Culture, dans la base Palissy.

⁴⁸ L'un de ces billets comporte comme filigrane un « T » de saint Antoine, ce qui pourrait correspondre à un fabricant rhénan du début du XVI^{ème} siècle.

Les deux nouveaux saints mentionnés dans le document de 1380 sont aussi présents dans le reliquaire : il s'agit des apôtres Barthélémy (5 reliques) et Jacques le mineur (3 reliques).

Dans ce reliquaire, les saints les plus récents ont vécu au XIII^{ème} siècle : saint Dominique (mort en 1221 et canonisé en 1234), saint François (mort en 1226 et canonisé en 1228) et saint Louis (mort en 1270 et canonisé en 1297). Le reliquaire n'a donc pas été modifié après sa confection, mais uniquement restauré (certaines étiquettes sont écrites en vert, alors que la plupart le sont en rouge).

En plus des innombrables martyrs et de presque tous les apôtres, le reliquaire contient les restes de deux papes : Innocent et Clément.

La grande différence par rapport aux reliques ramenées par Martin Litz, c'est que sont présents des saints alsaciens. L'évêque de Strasbourg Arbogast est très présent, avec trois reliques. Son prédécesseur, Amand, figure aussi dans le reliquaire. Pour le sud de l'Alsace, sont mentionnés le saint altkirchois, Morand, et Pantale, évêque de Bâle⁴⁹. Du côté des femmes, il y a une relique d'Odile et deux d'Aurélié, une sainte vénérée à Strasbourg depuis le haut Moyen Age⁵⁰. Ces reliques proviennent-elles de Lucelle ?

Au total, ce reliquaire, qui ne semble plus avoir été modifié en profondeur depuis la fin du XVII^{ème} siècle, montre une vision universelle du christianisme, avec des reliques orientales datant de l'origine de cette religion, accompagnées de reliques à la fois plus locales et moins anciennes.

UN ENSEMBLE RARISSIME

Le reliquaire de Pairis contient quasiment les uniques rescapés du vol de reliques à Constantinople par l'abbé Martin. Il représente donc une page d'histoire : le pillage de la capitale de l'empire byzantin par les croisés. De plus, il est un témoin exceptionnel de la dévotion des chrétiens au XVII^{ème} siècle. À ces deux titres, il mériterait, après restauration, d'être à nouveau exposé aux regards.



⁴⁹ Le Haut-Rhin actuel faisait partie du diocèse de Bâle.

⁵⁰ Burg (André Marcel), *Histoire de l'église d'Alsace*, 1945, pages 34, 35 et 45.

FORÊTS ET PÂTURAGES DANS LA HAUTE VALLÉE DE LA WEISS AU MOYEN AGE

Philippe JÉHIN

La longue histoire de la haute vallée de la Weiss au Moyen Age demeure encore bien obscure en dépit de l'implantation de communautés villageoises et religieuses depuis au moins de XI^e siècle. Bien des vestiges de cette période subsistent néanmoins dans le paysage de la vallée. Ainsi, le château du Hohnack est mentionné dès 1079¹, le Gestion² et le Judenbourg³ remonteraient au XII^e siècle, à l'époque où les premiers moines cisterciens fondent, en 1138, l'abbaye de Pairis⁴. Les sources écrites paraissent relativement rares pour retracer l'histoire des habitants de la vallée durant le Moyen Age. Pourtant, les archives départementales du Haut-Rhin conservent un ensemble de documents qui relatent les litiges entre l'abbaye de Pairis et la communauté d'Orbey pour la propriété et l'usage des forêts, des pâturages et des cours d'eau, du XIV^e au XVI^e siècle⁵. En effet, le bois, l'élevage et l'eau constituent, dès le Moyen Age, les grandes ressources naturelles de la vallée. Il n'est donc pas surprenant qu'elles se retrouvent au cœur de conflits récurrents entre les moines de Pairis et les paysans d'Orbey.

LES DÉBOISEMENTS DANS LA HAUTE VALLÉE DE LA WEISS

La mise en valeur de la haute vallée de la Weiss dans les premiers siècles d'existence de l'abbaye de Pairis reste largement méconnue du fait de l'absence de sources suffisantes comme le souligne l'historien Jean-Marie Jenn : « *décrire la situation économique de l'abbaye de Pairis dans ses possessions du fond de la vallée de la Weiss reste une tâche presque aussi malaisée que pour la période précédente. Si les documents sont très abondants pour les autres possessions, il est difficile d'en réunir une dizaine pour celles-là, en une période couvrant pourtant deux siècles et demi* »⁶.

Fidèles à l'esprit de leur ordre religieux, les premiers Cisterciens sont arrivés au début du XII^e siècle dans la vallée à la recherche d'un territoire isolé. Leur première tâche fut de déboiser la forêt pour mettre en valeur les terres qui leur avaient été offertes. Au pied des lacs, le long du ruisseau s'écoulant du Lac blanc, ils ont aménagé des prés et ont développé l'élevage. Partout dans l'Europe médiévale, les Cisterciens ont procédé ainsi en se spécialisant dans l'exploitation du bois et la pratique de l'élevage sur des terroirs généralement ingrats tels que les régions marécageuses ou montagneuses. Ces activités leur ont permis l'exploitation directe d'une main d'œuvre relativement limitée, constituée de frères convers logés à l'abbaye ou dans des « granges », exploitations agricoles plus éloignées. L'abbaye possédait des biens dans la plaine d'Alsace, à Widensolen et Colmar, dans le vignoble à Ammerschwihr, Ingersheim, l'Oberhof à Kaysersberg ainsi que six fermes dans le Val d'Orbey, mentionnées au XVIII^e siècle⁷ mais certainement plus anciennes.

¹ *Détours en pays welche*, Société d'histoire du Val d'Orbey, 1997, p. 71.

² Jean-Michel RUDRAUF, « Chestion, un château inachevé et un ouvrage de siège », *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey* (BSHVO), 2010, n° 29, p. 21-28.

³ Philippe JÉHIN, « Le château du Judenbourg et ses mystères », BSHVO, 1995, n° 14, p. 44-49.

⁴ Jean-Luc EICHENLAUB et alii, *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss*, Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 1995, 157 p.

⁵ A.D.H.R. E 2619

⁶ Jean-Marie JENN, *L'abbaye cistercienne de Pairis en Alsace des origines à 1452*, s.l.s.d. [1968], p. 177.

⁷ Francis LICHTLE, « Les propriétés foncières de l'abbaye de Pairis dans la vallée à la fin de l'Ancien Régime », BSHVO, 1990, 9, p. 69-73.

Quelques centaines de mètres en aval de Pairis, des paysans s'étaient déjà établis et avaient procédé, eux aussi, à des défrichements aux alentours de l'An Mil. Les forêts de la vallée furent exploitées pour fournir du bois de construction et du bois de chauffage ou d'affouage. Elles ont progressivement reculé pour céder la place à des pâturages pour les troupeaux. Dès le XIII^e siècle, les relations entre la communauté religieuse et la communauté villageoise paraissent parfois tendues. En 1252, un premier différend est réglé entre l'abbaye de Paris et le village d'Orbey⁸.

À partir du XIV^e siècle, les grands défrichements ont cessé, les propriétaires fonciers entendent désormais conserver des surfaces boisées pour s'assurer un approvisionnement pérenne en bois. L'abbaye de Pairis tente donc désormais de protéger les forêts de son domaine qui s'étend sur près de 900 hectares autour du Lac blanc et du Lac noir. Un jugement du 24 novembre 1344 organise le partage des forêts entre les deux communautés⁹. Les forêts les plus reculées, près des lacs, relèvent de l'abbaye qui, seule, peut y autoriser des déboisements. Dans ces forêts « en défens », les paysans d'Orbey ne peuvent plus couper du bois, mettre des animaux en pâture ou pêcher dans les cours d'eau. Pour leurs usages, ils doivent se contenter des forêts communes situées à proximité du village. Ce règlement de 1344 est réaffirmé en 1413 et en 1456, preuve que ses dispositions sont régulièrement enfreintes.

LA CODIFICATION DES USAGES

Au milieu du XIV^e siècle, l'abbaye de Pairis connaît de nombreuses vicissitudes. Elle est pillée en 1356 et en 1359. Trois ans plus tard, elle est à nouveau dévastée. Le monastère brûle en totalité, à l'exception de la maison de l'abbé Jean Uszholtz et de l'infirmerie¹⁰. Après cette brève période très troublée, une reconnaissance mutuelle des propriétés foncières paraît indispensable.

En 1367, Henri et Jean de Ribeaupierre, au nom de leurs sujets d'Orbey, et l'abbaye de Pairis engagent une négociation au sujet de leurs droits respectifs sur les pâturages, cours d'eau et forêts du fond de la vallée¹¹. Le différend est tranché par un arbitrage qui se base sur les dépositions des deux parties et les dispositions antérieures, conformément à l'usage médiéval. Les sires de Ribeaupierre et les religieux ont convenu de se rallier à la décision rendue par le chevalier Sigfrid Schultheis, le gentilhomme Jean de Wittenheim et Werner de Limbourg, bourgeois de Colmar. L'abbaye obtient l'entière propriété de « la montagne noire » c'est-à-dire le Noirmont et de la petite forêt de buissons appelée Banbois, située au-dessus du monastère¹², les forêts des lacs pourraient être comprises dans cet ensemble. Toute coupe d'arbre y est interdite. Les contrevenants s'exposent à une amende d'une livre par tronc abattu, au profit de l'abbaye. Les religieux, pourtant propriétaires de ces bois, ne pourront pas les déboiser pour les convertir en champs ou en pâturages. L'accent est donc clairement mis sur la protection du couvert forestier. Les éventuelles anticipations déjà réalisées par les paysans d'Orbey, comme des cultures ou des prés aménagés dans des clairières, devront être restituées à l'abbaye. Celle-ci se voit confirmée dans ses droits sur les deux lacs et les ruisseaux qui en sortent. Elle possède ainsi le droit de pêche dans ces ruisseaux jusqu'au petit pont de pierre situé au-dessus d'Orbey.

En revanche, les habitants de la vallée et les religieux de Pairis pourront couper du bois d'affouage dans toutes les autres forêts considérées comme « les bois communs ». Les bois de bâtiment seront désormais délivrés par cinq jurés dont deux sujets de la seigneurie de Ribeaupierre choisis par elle, deux sujets des religieux de Pairis et un sujet de la seigneurie demeurant dans le val et choisi par les moines. La convention stipule qu'aucun bois à bâtir ne devra sortir de la vallée. En effet, les villes et villages du vignoble situés sur le piémont, plus en aval, comme Kaysersberg ou Kientzheim, ont alors certainement d'importants besoins en bois de construction. L'exportation de grumes porterait préjudice aux forêts en amont qu'il convient, selon les deux parties, de protéger. La surveillance des bois communs sera effectuée par trois forestiers : deux employés par la seigneurie de Ribeaupierre et un

⁸ Karl ALBRECHT, *Rappppolsteinisches Urkundenbuch*, Colmar, 1891-1898, n° 83.

⁹ A.D.H.R. 11 H Pairis n° 1 vidimus du 5 septembre 1345

¹⁰ *Annales de Pairis*, bibliothèque universitaire de Bâle, manuscrit E VI 26.

¹¹ A.D.H.R. E 2619

¹² Il pourrait s'agir du lieudit aujourd'hui appelé Beubois

par l'abbaye. Toute coupe d'arbre sera punie d'une amende d'une livre et de cinq schilling par tronçonné partagé équitablement en fonction des charges respectives à savoir une livre pour la seigneurie de Ribeaupierre et cinq schilling pour les religieux. Dans ces forêts aussi, aucun défrichement ne sera plus toléré.

Quant au pâturage, il sera commun aux sujets de la seigneurie et à ceux de l'abbaye de Pairis avec cependant une petite nuance. Les troupeaux des sujets du monastère ne pourront être conduits au pâturage sur les terres particulières de la seigneurie de Ribeaupierre qu'avec l'assentiment de cette dernière. L'accord de 1367 contient enfin quelques dispositions pour les chemins. Les religieux de Pairis auront le libre passage sur les chemins qui conduisent à leur monastère. Dans un contexte de troubles politiques et militaires, il est aussi prévu, qu'en cas de guerre, la seigneurie de Ribeaupierre ou les habitants du val pourront fermer et barricader ces chemins, mais les barrières devront être ouvertes lorsque les religieux voudront passer.

LES RÉVISIONS DES DROITS APRÈS LES DÉVASTATIONS

Après les saccages et les destructions du milieu du XIV^e siècle, l'abbaye de Pairis se relève une nouvelle fois de ses ruines. En 1369, elle obtient l'autorisation du chapitre général d'aliéner une partie de ses biens pour financer sa reconstruction. En 1413, une nouvelle transaction arbitrale est organisée pour régler les différends entre l'abbaye et les habitants du Val d'Orbey¹³. Les arbitres choisis d'un commun accord sont Bourghard de Rischach, bailli de Hohnack et de Landsberg, le lieutenant du comte Jean de Lupffen, Jean de Königsbach bailli de Kaysersberg et Martin de Wüttenmühl prévôt de Kaysersberg.

Le nombre de forestiers pour les bois communs augmente légèrement, passant de trois à quatre gardes, deux employés par l'abbaye de Pairis et deux par la communauté d'Orbey. Le document réitère les droits de l'abbaye sur les cours d'eau. Les habitants du Val d'Orbey ne sont pas autorisés à pêcher dans les lacs, les rivières et les ruisseaux, ni détourner l'eau sans la permission de l'abbaye. Cette pratique permet l'irrigation des prés et éventuellement la capture des poissons égarés dans les rigoles. En revanche, les sujets des Ribeaupierre peuvent pratiquer la pêche à la main dans les cours d'eaux appartenant au seigneur jusqu'au début du XVI^e siècle avec quelques restrictions¹⁴.

Outre les problèmes liés aux eaux et forêts, cet accord contient aussi une clause concernant l'organisation de la charité exercée par l'abbaye. Il est prévu que les religieux de Pairis fassent l'aumône aux pauvres la veille de la sainte Lucie et offrent un repas aux quatre prêtres et curés du val lorsqu'ils diront la messe au couvent le jour de cette distribution. On apprend ainsi que les indigents du Val d'Orbey affluaient tous les ans à Pairis le 12 décembre accompagnés de leurs curés. Jusqu'au XVI^e siècle, le Val d'Orbey comprenait quatre paroisses : Orbey, Lapoutroie, Fréland et Labaroche¹⁵. Le village du Bonhomme qui appartenait lui aussi aux Ribeaupierre n'est inclus officiellement dans la bailliage qu'au début du XVII^e siècle.

Malheureusement, le Val d'Orbey connaît de nouvelles difficultés au milieu du XV^e siècle. L'abbaye de Pairis, dévastée en 1439 et détruite en 1444 lors du passage des Armagnacs, entre dans une longue phase de déclin. Elle n'abrite plus que huit moines dans la seconde moitié du XV^e siècle contre une quarantaine à l'époque de sa splendeur¹⁶. En 1452, l'abbaye est réduite au rang de prieuré dépendant de l'abbaye de Maulbronn. Le prieuré ne peut alors entretenir que trois moines. Les survivants de ce nouveau cataclysme estiment nécessaire de rappeler les droits respectifs sur les terres de la vallée. En 1456, une nouvelle transaction arbitrale est effectuée par l'arbitrage de Werlin Wermlin,

¹³ A.D.H.R. E 2619

¹⁴ Article 8 des Coutumes du Val d'Orbey de 1513, puis suppression du droit de pêche selon l'article 20 de la version de 1564. Édouard BONVALOT, *Les coutumes du Val d'Orbey*, Paris, Durand, 1864, p. 13.

¹⁵ Ibid. p. 21 note 6.

¹⁶ Jean-Luc EICHENLAUB, op. cit. p. 35, note 41.

écuyer demeurant à Ribeauvillé, Jean Hoffmann « *ci-devant bailli de Landsberg et actuellement bourgmestre de Kientzheim* » et Nicolas Ziegler de Bergheim¹⁷.

Comme les transactions précédentes, le texte de 1456 évoque la propriété et l'exploitation des pâturages, des eaux et des forêts. Cette nouvelle version reprend les dispositions antérieures et apporte quelques précisions supplémentaires. On rappelle ainsi que les terres et bans de l'abbaye de Pairis s'étendent jusqu'au petit pont de pierre déjà évoqué en 1367. Au-delà de ce pont commencent les terres de la seigneurie. En aval de ce fameux pont, on trouve une scierie qui n'était pas évoquée dans les documents plus anciens. Son propriétaire doit payer à l'abbaye un schilling par an pour avoir le droit d'utiliser la force motrice du ruisseau. En effet, l'abbaye possède les deux cours d'eau qui prennent leur source dans les lacs. Le texte précise ainsi que les eaux du Rothenbach venant des Huttes et du ruisseau s'écoulant du Lac noir appartiennent à la seigneurie de Ribeaupierre. Il en est de même pour le ruisseau du Lac blanc. Les habitants d'Orbey ne peuvent rompre, sans la permission de l'abbaye, le cours de ce ruisseau qui traverse l'enclos du monastère. Le texte précise que ce cours d'eau s'écoule du Lac Blanc, or celui-ci passe bien plus au nord, l'abbaye est en fait bordée par le Noirrupt émissaire du Lac Noir. Cependant, toutes les eaux s'écoulant entre les pierres bornes « des nouveaux prés » et la rivière du Lac noir font partie du territoire du Noirmont et appartiendront donc à l'abbaye de Pairis.

L'accord de 1456 aborde aussi largement les délimitations des pâturages. Le chemin qui mène à la confluence du Rothenbach et du Noirrupt, à la pointe orientale du Noirmont marque une limite des usages. Les habitants d'Orbey peuvent faire pâturer leurs troupeaux le long de la rivière dite Rothenbach, mais ils ne peuvent pas passer au-dessus du chemin. En revanche, ils sont autorisés à mener leur bétail au pâturage dans les champs et les prés situés au-dessous de ce chemin après les récoltes, depuis la Toussaint jusqu'à la saint Georges, le 23 avril. Si ces prés sont par la suite transformés en jardins, les éleveurs ne pourront y conduire leurs animaux qu'après les récoltes. Les religieux de Pairis s'engagent de leur côté à ne pas étendre les défrichements dans le secteur situé au-dessus de ce chemin. Cependant, ils peuvent remettre en culture les terres labourables et les prés abandonnés lors des récents troubles et retournés à l'état de friches. Contrairement aux dispositions de 1367, l'abbaye peut déboiser le petit bois qui la surplombe et le convertir en champs ou en prés. Proche du monastère, il est situé sur l'adret, le versant le plus ensoleillé, plus favorable aux cultures. Un autre secteur peut aussi faire l'objet de défrichement, il s'agit du lieudit « *le Chary ou terre relevée située derrière les Granges* »¹⁸ qui appartient en propre à l'abbaye de Pairis. Les habitants d'Orbey y disposent néanmoins d'un droit d'usage pour le pâturage partagé avec l'abbaye.

Une dernière clause évoque la création de « *traîneaux* » sur les terres de l'abbaye. Le texte de 1456 indique que « *les habitants d'Orbey pourront faire un traîneau sur le chemin des prés depuis le haut traîneau jusqu'à celui qui se trouve au-dessus du petit pont* ». Cet aménagement concerne l'exploitation du bois probablement dans le vallon du Blancrupt. Le terme de « traîneau » reste équivoque. Il pourrait s'agir d'une traduction de « *schlitte* », mais ce moyen de transport du bois sur les fortes pentes des Vosges ne semble guère en usage dans le massif au XV^e siècle. Plus vraisemblablement, il pourrait correspondre à une pente bien spécifiée sur laquelle les bûcherons font glisser ou tirent les grumes, méthode qu'on retrouve jusqu'au XVIII^e siècle dans la vallée de Munster sous l'appellation « *lançoir ou glissoire* »¹⁹.

¹⁷ A.D.H.R. E 2619

¹⁸ ces toponymes n'ont pu être localisés : ils ne figurent pas sur les cartes actuelles ni sur les plans du XVIII^e siècle. Yvette BARADEL et alii, *Les lieux-dits du bailliage du Val d'Orbey au XVIII^e siècle*, Société d'histoire du canton de Lapoutroie, 2004, 119 p.

¹⁹ Philippe JEHIN, « L'écrin forestier de l'abbaye de Munster du XVI^e au XVIII^e siècle », *L'abbaye bénédictine Saint-Grégoire de Munster*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2012, p. 181.

LES CONTESTATIONS AU DÉBUT DU XVII^E SIÈCLE

Au début du XVI^e siècle des contestations surgissent entre l'abbaye et les habitants d'Orbey sur l'usage des pâturages et des chemins. De nouveaux arbitrages tentent de résoudre ces différends. En 1523, le bailli du Val d'Orbey, Pierre de Westhausen, et le prévôt du Hohnack, Beat Ritter, prononcent une sentence arbitrale au sujet du pâturage autour de l'abbaye²⁰. Il est décidé que l'abbaye peut clore et réserver pour son pâturage la superficie qui lui convient dans le champ dit Rumbrecht Acker²¹, situé au-delà du traîneau de bois et s'étendant du petit bois au Geishof, depuis la saint Georges jusqu'à la Toussaint.

Lorsque la parcelle s'étendant du traîneau de bois au Petit Rumbrecht sera close, le pré de la contenance d'une fauchée et demie²² qui lui est contigu devra l'être aussi depuis la saint Georges jusqu'à la Toussaint, mais lorsque ce pâturage sera ouvert, le petit pré restera clos jusqu'au 15^e jour après la saint Jean, donc jusqu'au 8 juillet, époque où la fenaison est terminée. Quand le terrain situé entre l'enclos de l'abbaye, le petit bois appelé Buechwäldlin et le Blancrupt, sera ouvert pour le pâturage, le pré appelé Fouhlmaten²³ restera clos jusqu'au jardin dit Sattler Garten²⁴, depuis la saint Georges jusqu'à la Toussaint. Enfin, l'abbé de Pairis peut clore et labourer la parcelle appelée Muesacker²⁵ s'étendant du Geishof à un poteau de bois auquel est attachée une image pieuse et que les habitants d'Orbey n'auront point le droit d'y faire pâturer leurs troupeaux, ce terrain n'est donc pas grevé de droits d'usage.

L'accord de 1523 garantit donc les droits de propriété de l'abbaye sur des prés et des champs compris entre les ruisseaux du Noirrupt et du Blancrupt, face à la convoitise des paysans d'Orbey. Les religieux peuvent les clôturer et y récolter le foin. Néanmoins, les habitants d'Orbey y disposent d'un droit de pâturage après la fenaison ou les récoltes dans les champs, dans des secteurs bien délimités. En l'absence de bornes ou de repères incontestables comme un ruisseau, un poteau avec une image pieuse constitue une limite reconnue par tous²⁶. On peut enfin noter que les parcelles autour de l'abbaye sont désignées par des toponymes germaniques, comme dans d'autres parties de la haute vallée de la Weiss. S'il est probable que la population locale fût de langue romane, les moines de Pairis sont recrutés dans l'espace germanophone tout comme les représentants seigneuriaux. Si le souvenir de plusieurs de ces termes s'est perdu, la toponymie actuelle conserve quelques lieudits à consonance germanique comme Weihermatt ou Feder muss et Spielmuss aux confins de la vallée de Munster.

Deux ans plus tard, le 16 avril 1525, éclate la guerre des paysans. Des bandes de paysans se forment et pillent les monastères. Le 23 avril, les habitants de Mittelwihr, Beblenheim et Sigolsheim sacagent la métairie de l'abbaye de Pairis à Mittelwihr. Le religieux qui en avait la garde s'enfuit à Pairis. A l'annonce de cette nouvelle, les paysans d'Orbey s'attaquent à leur tour à l'abbaye de Pairis : « *Ils enlevèrent les ornements ecclésiastiques qu'ils emportèrent à Orbey, arrachèrent le plomb des toits, confisquèrent le bétail du monastère et le mirent en vente* ». L'entrée de la vallée de la Weiss est investie à la mi-mai par une bande armée venue d'Ebersmunster. Cependant, la bande des rustauds du vignoble n'a pas le temps de monter dans le Val d'Orbey. La révolte est ensuite sévèrement réprimée par la noblesse. Aucun paysan du Val d'Orbey n'est personnellement inquiété, voire exécuté, contrairement à ce qui se passe dans d'autres seigneuries. En revanche, la répression seigneuriale s'abat sur l'ensemble des villageois. Chaque communauté du Val d'Orbey doit renouveler son serment d'allégeance au seigneur. Le dimanche 11 juin 1525, les habitants du Val d'Orbey sont convoqués pour prêter serment de fidélité et d'obéissance à leur seigneur devant trois commissaires seigneuriaux. En janvier 1526, un tribunal seigneurial condamne les quatre paroisses à 2000 florins d'amende et au paiement des dommages causés à Pairis.

²⁰ A.D.H.R. E 2619

²¹ ou « champ de Rumbrecht », ce lieudit n'a pu être localisé précisément.

²² une fauchée correspond à la surface que peut faucher un paysan en une journée, soit 30 à 40 ares.

²³ ou « prairie du poulain », ce lieudit n'a pu être localisé précisément.

²⁴ ou « champ du sellier », ce lieudit n'a pu être localisé précisément.

²⁵ ou « champ de la souris », ce lieudit n'a pu être localisé précisément.

²⁶ cette pratique était assez répandue dans le monde rural, on se souvient qu'en 1491 le forgeron d'Orbey, Thierry Schoéré, s'arrêta devant une image pieuse fixée sur un arbre (une autre version parle d'un crucifix) et eut une apparition de la Vierge dans un lieu qui devint les Trois-Epis.

En 1532, les paysans d'Orbey se plaignent que le chemin passant derrière la chapelle de la porte de l'abbaye est trop étroit pour y laisser passer leur bétail et pour y transporter leur bois. Ils demandent alors aux religieux de Pairis l'autorisation de passer par le bois de la fontaine dans lequel se trouve la source qui alimente la fontaine de l'abbaye, ou bien par le pré situé près de chapelle de la porte. Les moines répondent que ces terrains sont leur propriété exclusive et non pas communs, les habitants d'Orbey ne peuvent donc pas les traverser. L'abbaye n'entend pas grever ses terres de droits d'usage supplémentaires. Le différend est tranché par l'arbitrage du bailli du Hohnack, Beat Ritter²⁷.

Pour entretenir un bon voisinage, les parties conviennent que le bois de la fontaine appartient en propre à l'abbaye de Pairis, en vertu des anciennes lettres d'arbitrage. Les habitants d'Orbey n'y auront aucun droit de passage ou de pâturage. En contrepartie, les religieux s'engagent à ne pas clôturer le pré situé près de la chapelle de la porte et de leur laisser un passage suffisant pour leurs troupeaux et leurs chargements de bois. Ils reconnaissent son mauvais état et promettent que « *lorsqu'il sera raccommoqué, ils s'en pourraient servir à leur volonté et y traîner du bois* ». En compensation, l'abbaye pourra « *fermer et barricader du côté de l'autre porte, à la hauteur du jardin appelé Sattler Garten et continuer directement sur la dite hauteur jusques au chemin où l'on traîne du bois, au-dessus de la Geishof, y compris le pré appelé Fouhlmaten et le champ dit Muesacker* ». La concession de l'abbaye sur le chemin passant derrière les bâtiments conventuels paraît donc compensée par l'exploitation exclusive des parcelles en contrebas dans lesquelles les paysans d'Orbey avaient obtenu quelques droits de pâturage en 1523.

Ces différentes sentences arbitrales du XIII^e au XVI^e siècle prouvent que les relations entre les habitants d'Orbey et les religieux de Pairis ne furent pas toujours harmonieuses. Si les saccages de l'abbaye sont fréquents, ils sont l'œuvre de bandes armées de passage dans la vallée, et non du fait des habitants du Val d'Orbey, si l'on excepte la flambée de violence de 1525 à replacer dans un contexte de soulèvement général des paysans alsaciens. La contestation porte davantage sur les droits d'usage des prés, des bois et des chemins que sur leur propriété, les paysans de la vallée réclamant plus de pâturage pour leurs troupeaux lors des périodes d'accroissement démographique.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Luc EICHENLAUB et alii, *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss*, Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 1995, 157 p.

Lucien JECKER, « Pairis et Maulbronn au XV^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, 2008, 27, p. 10-18.

Jean-Marie JENN, *L'abbaye cistercienne de Pairis en Alsace des origines à 1452*, 495 f°, s.l. s.d. [1968], position de thèse de l'École des chartes.

²⁷ A.D.H.R. E 2619

LA CROIX ET LA TERRE

LES PARADOXES CISTERCIENS EN ALSACE AU XVIII^E SIÈCLE

LUCELLE ET PAIRIS

Claude MULLER

Professeur à l'Université de Strasbourg
Directeur de l'Institut d'Histoire d'Alsace

Saint Bernard vit encore quand, du sol alsacien, s'élèvent d'un coup, comme si les semailles partaient d'une seule volée, quatre établissements cisterciens d'hommes, ainsi qu'une communauté de femmes, sans qu'il devait y en avoir d'autres par la suite¹. La vingt-troisième fille de Cîteaux, Lucelle², apparaît la première, probablement en 1124. Des cisterciens de Lucelle essaient ensuite à Neubourg en 1133, puis à Pairis en 1138, enfin à Baumgarten en 1148. Sans doute en 1152, une communauté de moniales s'installe à Koenigsbruck³. Seul Baumgarten ne survit pas jusqu'à la Révolution, victime irrémédiable de la révolte paysanne⁴ de 1525.

Les recherches de Gérard Munch⁵, auteur d'une thèse érudite et stimulante, ainsi que celles d'Émile Ruetsch⁶, ont profondément renouvelé nos connaissances sur le patrimoine foncier de Lucelle, tant à l'époque médiévale qu'à l'époque moderne. Ces deux historiens ont ainsi mis en évidence un ensemble de possessions particulièrement impressionnant. Le même constat, mais dans une moindre mesure, peut être dressé pour Pairis⁷. L'objet de cette étude voudrait montrer la similitude entre les deux abbayes cisterciennes de Haute Alsace, Lucelle et Pairis. D'une part, ces deux établissements se trouvent dans un endroit reculé donc isolé. D'autre part, pour assurer leur subsistance, il leur faut chercher des ressources au loin.

SE RETIRER AU DÉSERT

« Lucelle est située dans un désert affreux, pressée de tous côtés de hautes montagnes sur le bord de la petite rivière de Lucelle. » La caractéristique cistercienne, un endroit reculé et en définitive inhospitalier, apparaît bien dans ce trait de deux bénédictins, venus sur place en 1709 pour y chercher des matériaux littéraires⁸. Un ingénieur militaire, chargé en 1732 d'effectuer un relevé topographique⁹, confirme :

¹ Terryl N. KINDER, *L'Europe cistercienne*, Éditions Zodiaque, 1977, 400p.

Marcel PACAUT, *Les moines blancs. Histoire de l'ordre de Cîteaux*, Paris, 1993, 430 p.

Francis RAPP et René BORNERT, « Cisterciens » dans *L'Encyclopédie de l'Alsace*, t. 3, 1983, p.1747-1750.

² André CHÉVRE, « Lucelle », dans *Helvetia Sacra*, Berne, 1982, III/3, p. 290-311.

Gabrielle CLAERR-STAMM, « Lucelle », dans *L'Encyclopédie de l'Alsace*, t. 8, 1984, p. 4834-4838.

³ Francis RAPP et Claude MULLER, *Koenigsbruck. L'histoire d'une abbaye cistercienne, Annuaire de la société d'histoire du Ried Nord*, 1998, 367 p.

⁴ Georges BISCHOFF, *La guerre des paysans. L'Alsace et la révolution du Bundschuh (1493-1525)*, Éditions de la Nuée Bleue, 488 p.

⁵ Gérard MUNCH, *Économie et patrimoine d'un monastère cistercien. Lucelle aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, thèse de doctorat, Strasbourg, 2010. Position de thèse dans *Revue d'Alsace*, n° 137, 2011, p. 435-446.

⁶ Émile RUETSCH, *Lucelle. La vie autour de l'abbaye (1124-1792)*, Hégenheim, 2011, 220 p.

Voir aussi Hervé DE WECK (sous la direction de), *Des grandes heures à la disparition. Lucelle, une abbaye cistercienne transfrontalière au XVIII^e siècle*, Lucelle, 2009, 176 p.

Et Gabrielle CLAERR-STAMM, *Les riches heures de l'abbaye cistercienne de Lucelle au temps de Nicolas Delfis (1708-1751)*, Riedenheim, 2008, (377 p.), p. 107-120.

⁷ Benoît JORDAN (sous la direction de), *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss*, Saint-Dié, 1995, 157 pages.

⁸ Auguste STOEBER, *Curiosités de voyages en Alsace*, Colmar, 1874, p. 89.

⁹ Archives du Service Historique de la Défense, 1 M 974, f. 55.

« Lucelle est une abbaye située dans un grand fond. On ne peut la voir, à moins qu'on ne soit prêt d'entrer dedans. Le grand étang au pied de cette abbaye est partie à la France, partie au prince-évêque de Porrentruy. » Le fond signifie un mauvais emplacement si l'ennemi occupe les hauteurs. L'isolement ne donne aucune importance stratégique au site, mais l'étang permet aux chevaux de s'abreuver.

Pour situer Pairis, recourons aussi à un autre descriptif du génie. L'ingénieur, qui ne signe ni ne date son écrit¹⁰, mais qui pourrait l'avoir rédigé vers le milieu du XVIII^e siècle, nous fournit les détails suivants :

« Le petit village du Bonhomme est sur le penchant de la grande chaîne des montagnes des Vosges, du côté d'Alsace et celui de Plainfaing du côté de la Lorraine. Il y a deux lieues de l'un de ces villages à l'autre, dont une à monter et l'autre à descendre. Différentes sources sortent des montagnes à la droite et à la gauche du Bonhomme, se réunissent au-dessus de ce village et forment la petite rivière de la Weiss. Cette rivière rejoint à sa rive droite et au village d'Hachimette une autre rivière venant du vallon d'Orbey, laquelle sort des lacs blanc et noir. Ces deux rivières coulent toujours dans de gros rochers jusqu'à leurs sorties des montagnes. Elles vont se joindre à la Fecht qui porte leurs eaux dans l'Ill à quelque distance à hauteur de Guémar.

Le grand chemin qui va d'Alsace en Lorraine par cette vallée part de la chaussée entre Colmar et Guémar, puis passe par Sigolsheim, Kientzheim et Kaysersberg où il entre dans la vallée du Bonhomme.

La vallée à partir de Kaysersberg est fort resserrée par de hautes montagnes boisées jusqu'au village d'Hachimette. Ces montagnes sont découvertes, peu cultivées, mais abondantes en pâturage jusqu'au col. En sortant de Kaysersberg, le grand chemin remonte la Weiss par sa rive droite. Il passe près de l'abbaye d'Alspach et par les villages d'Hachimette, de Lapoutroie et du Bonhomme.

On commence à monter sensiblement au-delà de Kaysersberg. La montée devient plus raide à mesure qu'on approche du Bonhomme et de ce village à la sommité supérieure elle l'est encore davantage. Cependant toutes sortes de voitures y passent avec la précaution d'enrayer à la descente, ce que l'on fait en mettant un sabot aux roues. On se sert de traîneaux dans la descente du côté de Lorraine qui est encore plus rapide que celle du côté d'Alsace.

La seule richesse des habitants de cette vallée est dans leurs bestiaux. »

Surprise de taille. Dans cette magnifique description quasi intemporelle, nulle mention de Pairis. De toute évidence, l'ingénieur ne s'est pas trop aventuré dans le Val d'Orbey par ignorance ou par choix. Mais ce silence est bien la traduction d'un isolement de l'abbaye autant recherché qu'obtenu.

DU DÉSERT AUX TENTACULES ÉCONOMIQUES

Revenons à Lucelle. Dans son carcan montagneux, l'établissement ne peut trouver de ressources agricoles à proximité immédiate. Il lui faut donc chercher des possibilités au sud, de l'autre côté de la barrière rocheuse qui l'isole. Un compte¹¹, de 1723, nous révèle d'un coup le manteau d'Arlequin possédé par Lucelle dans le Sundgau, six mille hectares au moins, dispersés. Un domaine gigantesque, morcelé à l'extrême, nécessitant pour son administration des prieurés-satellites à Saint-Apollinaire, à Blotzheim, à Schlierbach, Lutterbach et Morschwiller. D'où une conséquence paradoxale : l'administration temporelle exige la présence sur place de religieux, lesquels ne vivent donc pas la vie religieuse contemplative à Lucelle.

Autre corollaire : le jeu de chaise musicale évoquant la rotation des cisterciens dans ces endroits satellites, d'où cette lettre¹² de l'abbé Girardin, du 9 février 1778, au prince-évêque de Bâle :

« Ignace Beck, mon confrère, cassé de vieillesse, ne pouvant plus dire la sainte messe le dimanche et jours de fête dans notre chapelle de Kientzheim, demande très instamment son retour. Je vous prie de lui accorder sa demande et de permettre que le P. Bruno Dietsch, curé de Lutterbach, le remplace, que le P. Norbert Hoffmann, vicaire à Pfastatt depuis quelques années, fasse la demeure de Lutter-

¹⁰ Bibliothèque Municipale d'Amiens, ms 892 E, papiers du général de Vault, directeur du dépôt de la guerre, t. XII.

¹¹ A.D.H.R., 10 H 3a/1, synthétisé par Gabrielle CLAERR-STAMM, *op. cité*, p. 107-120.

¹² Archives de l'Ancien Évêché de Bâle à Porrentruy, A 70/2.

bach et qu'enfin Bernardin Juif³ soit vicaire à Pfastatt. J'ai tout lieu d'espérer que les uns et les autres s'acquitteront avec zèle de leurs fonctions respectives. »

Cette missive constitue une excellente transition pour évoquer la nécessité pour l'abbaye d'obtenir du vin. Elle va le chercher à Hatstatt, au sud de Colmar, où elle possède une cour colongère, et à Kientzheim, au nord-ouest de Colmar, où elle possède encore une autre cour, à proximité d'un lieu de pèlerinage, la chapelle Sainte Régule. Hatstatt et Kientzheim, à une journée de voiture de Lucelle, constituent les endroits les plus éloignés du kaléidoscope territorial cistercien. Le vin sert évidemment à la messe, au réfectoire, mais constitue surtout une marchandise appelée à être vendue.

De Lucelle, passons maintenant à Pairis, dont la communauté se compose d'une douzaine de moines seulement, comparée à la cinquantaine présente au sud de l'Alsace. Malgré la différence de taille, des analogies subsistent : de nombreux biens extrêmement dispersés tout d'abord. Les propriétés de Pairis¹⁴ s'étendent sur plus d'une trentaine de localités de Haute Alsace. Une vingtaine d'hectares de vignes plantées à Niedermorschwihr, Ingersheim, Ammerschwih, Kientzheim, Riquewih, assurent l'approvisionnement des caves de l'abbaye. Dans la plaine, les biens de Widensolen représentent avec 320 hectares, l'exploitation la plus importante que possède Pairis en dehors du Val d'Orbey. À Colmar, l'abbaye possède une maison immense dans la Rue des Clés qui centralise les produits perçus que ce soit sous forme de dîme ou autres redevances diverses. Ailleurs les cisterciens louent des terres, à Jebnheim, Bennwih, Artzenheim, Obersaasheim, Horbourg, Holtzwih, Riedwih, Eguisheim, Andolsheim, Mittelwih, Urschenheim. Dans le Val d'Orbey même, l'abbaye possède une cinquantaine d'hectares de prés, 135 hectares de forêts, ainsi que six fermes représentant 240 hectares (Noirmont, Geisshof, Porte, Noirrupt, Moulin, Pré Bracon notamment). Notons que Pairis est tourné vers l'Alsace et non vers les Vosges.

Cet ensemble de possessions explique une administration temporelle permanente, laquelle absorbe l'énergie de plusieurs moines. Ainsi chaque année, au mois de janvier, l'un d'entre eux, le cellier ou le prieur, se rend au presbytère de Lapoutroie pour y « tenir le plaid », c'est-à-dire régler tout ce qui touche aux dîmes et aux rentes. Un cistercien réside en permanence à Colmar, recevant l'aide ponctuelle d'un de ses confrères. Un autre religieux est présent épisodiquement au Bouxhof, près de Bennwih, lors des vendanges. Lucelle et Pairis sont donc proches, viticolement parlant, par Kientzheim et le Bouxhof.

RICHESSSE COLLECTIVE ET PAUVRETÉ INDIVIDUELLE.

Cette présentation n'est pas encore achevée, car il reste un ultime paradoxe, celle qui oppose la pauvreté individuelle à la richesse collective. En effet, avant d'entrer définitivement dans le monastère, un novice abandonne, par testament, ses biens à sa famille, signifiant par là qu'il renonce au monde.

Parmi moult exemples concernant Lucelle, citons cet acte rédigé par un notaire¹⁵ à la demande de Jean Pierre Bruat¹⁶, le 13 avril 1785, entre trois et quatre heures de l'après-midi :

« Par devant François-Joseph Weiss, greffier-tabellion de la seigneurie de Lutterbach et Lucelle est paru Jean Pierre Bruat, natif de Grandvillars, fils de feu Pierre Bruat vivant bourgeois à Grandvillars et de dame Élisabeth Comment, frère novice actuellement à l'abbaye de Lucelle de l'ordre de Cîteaux, lequel se trouvant dans la chambre de novice au troisième étage, la fenêtre donnant sur le ruisseau, sain d'esprit et d'entendement, a dicté son testament de dernière volonté.

Premièrement, comme vrai chrétien, il recommande son âme à Dieu son sauveur Jésus Christ en l'implorant de vouloir recevoir son âme après sa mort au nombre des bienheureux.

¹³ Claude MULLER, « Pierre Bernard Juif », dans *N.D.B.A.*, n° 19, 1992, p. 1833.

¹⁴ Francis LICHTLÉ, « Deux propriétaires fonciers en Haute Alsace : l'abbaye de Pairis et celle d'Alspach » dans *Saisons d'Alsace*, n° 104, 1989, p. 110-111.

Claude MULLER, « L'abbaye de Pairis dans la première moitié du XVIII^e siècle », dans *Annuaire de la Société d'histoire de Colmar*, n° 40, 1994.

¹⁵ A.D.H.R., 4 E Wittelsheim-Lutterbach 39.

¹⁶ Sa notice biographique dans Claude MULLER, *Les cisterciens d'Alsace dans la tourmente révolutionnaire*, Wetteren, 1988, (156 p.), p. 54-55.

Deuxièmement, le dit testateur lègue à André Joseph Bruat, Marguerite Bruat, femme de François Joseph Gast greffier, Justine Bruat femme de Joseph Burloz, Françoise Bruat femme de François Girardin, Ursule Bruat femme d'André Parler, ses frères et sœurs tous consanguins et Auguste Piquer son beau-frère, avec à chacun la somme de mille livres faisant ensemble sept mille livres à prélever sur tous ses biens et après la mort de madame sa mère seulement, à laquelle il laisse la jouissance viagère de tous ses biens. Quant à ses biens, il institue pour son héritière universelle Elisabeth Comment sa mère laquelle percevra tous ses biens tant meubles qu'immeubles qui lui sont venus de la succession de feu son père pour, par elle en user, à charge pour elle de faire distribuer une somme de trois cents livres tournois aux pauvres êtres à son loisir et en outre de faire payer aux religieux par forme de pension viagère une somme de 72 livres délivrables à la procure de l'abbaye de Lucelle à commencer du jour de sa profession jusqu'à sa mort. »

Ce texte va de pair avec celui du Belfortain François Joseph Emporte qui rédige son testament¹⁷ le 31 mai 1710 avant d'entrer définitivement à Pairis :

« Par devant le notaire résidant à Orbey, Joseph Emporte, assisté de Jean de Martimprey, curé de Lapoutroie qu'il a prié de l'assister pour plus grande sûreté, considérant les grâces et faveurs qu'il a reçues de l'appeler en la vie religieuse pour y vivre le reste de ses jours suivant la règle du bienheureux père saint Benoît, étant fort certain qu'il n'y a rien de si sûr que la mort et de si incertain que l'heure d'icelle et ne désirant en être prévenu sans avoir mis ordre à ses affaires du monde et qu'il est prêt d'abandonner pour suivre Jésus Christ dans l'état de la religion à laquelle, par sa profession, il prétend s'établir sans y avoir été contraint ni forcé de personne, il a de sa propre bouche dicté son testament...

En premier lieu, dès lors qu'il plaira au bon Dieu que son âme se sépare de son corps il la lui recommande et le prie par les mérites de la mort, la passion de Jésus Christ son fils, par l'intercession à la glorieuse Vierge Marie sa mère et les prières de son bon ange gardien, du glorieux saint Joseph son patron, du glorieux saint Benoît son législateur, du glorieux saint Bernard son bon père et enfin de tous les anges...

Et, pour pouvoir y parvenir, déclare qu'il demande pardon à tous ceux et à celles qu'il pourrait avoir offensé, prier le bon Dieu de lui pardonner. Les testateur déclare qu'il lègue à l'abbaye, outre la somme de 400 livres qui lui a été délivrée pour ses habillements et pension de noviciat, la somme de 300 livres pour ses habillements de religieux et une somme de 3000 livres ; à Nicolas Montavon son tuteur 150 livres pour les peines et soin qu'il a bien voulu prendre pour soutenir ses intérêts ; à Jean Baptiste Emporte son frère tous ses meubles meublants, 50 livres pour les pauvres ; à Jean Humbert Emporte son père absent du pays depuis très longtemps au cas où il soit encore en vie et à damoiselle Marie Barthot sa chère mère tous les autres biens meubles. »

*

Au terme de cet exposé, citons Mt 19,21 : « Si tu veux être parfait, va, vends tes biens et suis-moi. » À lire les deux précédents testaments devenus témoignages, nul doute : les cisterciens alsaciens se dépouillent personnellement. Toutefois la richesse collective de l'abbaye remet en question ce postulat. Au moment où Lucelle et Pairis connaissent une période de gloire, se dotant pour leur église d'un mobilier baroque à l'opposé de la stricte austérité supposée, c'est sans doute là que les moines se sont le plus écartés de la règle originelle et que de plus ils ont été mêlés aux problèmes du monde, notamment avec le recrutement des étrangers¹⁸.

¹⁷ A.D.H.R., 22 H 4/1.

¹⁸ L'intendant Harlay de Celly écrit à Versailles le 13 juillet 1725 : « L'abbé de Lucelle fait entendre qu'ayant cru que les défenses de recevoir des étrangers dans les abbayes d'Alsace ne regardaient pas les frères convers, il a reçu à profession le nommé François Weber et au noviciat le nommé Sébastien Macker, tous deux originaires de Porrentruy. Je suis persuadé que l'intention de l'abbé de Lucelle n'a point été de contrevenir aux ordonnances du roi lorsqu'il a admis dans son abbaye ces deux frères convers. Mais il paraît qu'il a reconnu son erreur un peu plus tard lorsqu'il a admis dans son abbaye ces deux frères convers. » Et l'intendant de conclure : « Il doit renvoyer ces deux frères convers. C'est le sentiment du Maréchal du Bourg et le mien ». Bibliothèque Nationale de France, Nouvelles Acquisitions françaises 2600, n° 265, f. 159.

LA FAMILLE MEYER DANS LE VAL D'ORBÉY AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

PREMIÈRE PARTIE : 1595-1757

Francis MEYER

Ma famille Meyer apparaît dans les archives de Hunawehr en 1666 par le mariage de Jacques fils de Jean-Ulrich Meyer.

Les Meyer apparaissent dans les archives, d'Orbey en 1689 sur l'acte de mariage de Jean-Jacques, fils de Jacques, et Marguerite Laurent. L'environnement professionnel de Jacques me laisse supposer qu'il est issu du métier de vigneron. Son épouse Marguerite Laurent porte un patronyme répandu dans le val d'Orbey elle vient d'une famille d'agriculteurs du hameau de La Matrelle. A la même époque il y avait à Labaroche une famille Meyer, à Fréland un Michel Meyer, et un Pierre Meyer à Orbey qui n'a pas eu d'enfants. Je n'ai pu établir aucun lien entre ces familles, que je ne trouve à aucun moment en contact.

1. JEAN-ULRICH MEYER 1595-16....

Jean-Ulrich né en Suisse à Gebenstorf, Argovie, en 1595 environ. Les archives de cette époque sont rares en Suisse : je n'ai donc pas trouvé d'actes de naissance, mariage et décès de Jean-Ulrich.

2. JACQUES MEYER 1630-16...

Jacques né à Gebenstorf, Argovie en Suisse, vers 1622, vient à Hunawehr entre 1660 et 1665. Il est protestant, pourtant les immigrés à cette époque doivent être catholiques pour venir repeupler l'Alsace. Mais Hunawehr appartient aux comtes de Wurtemberg-Montbéliard, luthériens, et leurs possessions ont le luthéranisme comme religion officielle.

Jacques se marie le samedi 13 février 1666 à Hunawehr avec Veronica Betsinger, née à Ricken, canton de St. Gall en Suisse. Je n'ai pas trouvé trace de leur décès. Il faut dire qu'au 17^{ème} siècle Hunawehr subit comme les autres villages des invasions militaires, des épidémies, des disettes.

3. JEAN-JACQUES MEYER 1666-1690.

Leur fils Jean-Jacques né le jeudi 30 décembre 1666 à Hunawehr quitte son village, peut être alléché par le décret de Louis XIV qui fait circuler des émigrants pour venir repeupler le canton welche, avec des promesses de ferme et de terre gratuites.

Jean-Jacques s'installe donc à Orbey. Il fait la connaissance de Marguerite Laurent née le mercredi 26 décembre 1657 à Orbey. Elle habite le hameau de la Matrelle. Ils se marient le vendredi 21 janvier 1689 à Orbey.

Comme presque partout en Alsace, les villages se repeuplent. En 1681 il ne restait plus beaucoup de familles à Orbey, 500 ménages environ, une chute de 65% après la Guerre de Trente Ans.

Jean-Jacques et Marguerite ont un seul enfant, Joseph né le jeudi 22 décembre 1689 à Orbey.

Deux terribles malheurs frappent Marguerite.

- En octobre 1690, Jean-Jacques disparaît. J'émetts deux hypothèses, les plus vraisemblables en fonction du contexte historique de l'époque.
 - A-t-il eu un démêlé relatif à la juridiction forestière avec le nouveau seigneur Christian, prince de Birkenfeld maître du comté de Ribeaupierre et de la seigneurie du Hohnack depuis 1673 après le décès de son beau-père, le dernier des Ribeaupierre ? Le Prince était à la source des nombreux problèmes qui ont agités le canton jusqu'à la Révolution française.
 - Est-il décédé au cours de la corvée royale sur le Rhin pour l'endiguement du fleuve ou la construction d'ouvrages défensifs ? À cette époque il était d'usage que les hommes effectuent des corvées douze jours par an pour le roi.
- Après la disparition de Jean-Jacques, Marguerite élève seule Joseph. Mais quelques mois plus tard, le 20 février 1691 son père décède. Elle s'occupe aussi de ses petits frères et sœurs. Toute la famille Laurent est appelée chez le notaire royal à Lapoutroie pour le partage des biens. Marguerite hérite de la somme de 20 florins, un champ à la Grenelle à Orbey avec arbres fruitiers. Elle donne à son petit frère Claude un jardin en plus, car il a été brûlé à l'âge de trois ans. Elle ne prend pas Heumanguette la vache à poil noir d'une valeur de douze florins treize batz sept rappes, qu'elle laisse à ses frères.

Bien qu'étant enfant unique, Joseph est instruit et participe aux tâches domestiques. Il rentre le bois de chauffage car l'hiver 1699-1700 est très froid, les rivières sont sous la glace, le gibier en forêt meurt de faim et de froid.

Marguerite gère habilement son patrimoine et fait de bonnes affaires ¹

Bien qu'habitante la commune d'Orbey, elle achète le 29 juillet 1714 à Odile Humbert veuve de Pierre Petidemenge un pré contenant une demie fauché à la Grande Goutte, située sur la commune de Fréland, pour la somme de 60 florins de principal, et 40 florins de taxe à la fabrique de l'église de Fréland. Joseph assiste à la vente et c'est lui qui signe l'acte. Marguerite, analphabète, appose pour sa part une croix en guise de signature.

Le 7 janvier 1724 elle revend à Pierre Robert cette acquisition pour la somme de 85 florins de principal et 40 florins de taxe à la fabrique de l'église.

Trois mois plus tard le 24 mars 1724 Marguerite assistée de Joseph, et Urbain Deparis membre de la famille, pour plus d'assurance, achète tous les biens que Joseph Vallet, régent d'école, juré de justice, marchand, de la vallée de Sainte-Croix-Aux-Mines possède sur le ban de Fréland.

Une maison avec aisance situé au bas du village, avec prés, champs, jardin, meix, arbres fruitiers, et un prés à Hachimette pour la somme de quinze cents livres tournois argent d'Alsace, trente-deux florins de taxe à la fabrique de l'église de Fréland.

Il est conclu lors de l'achat que la moitié de la somme soit payée le jour de l'accord et l'autre moitié sur six ans avec 5 % intérêt.

Six ans plus tard le 9 mai 1730 Marguerite revend une partie de ce bien à Jean Riette pour la somme de 900 florins, sans avoir pour autant payé ni la première, ni la seconde moitié à Joseph Vallet. Ce dernier présent à la vente quitte et décharge Marguerite, selon le langage de l'époque, de toute la somme qu'elle lui doit ainsi que les intérêts. Il se charge de payer les trente-deux florins à verser à la fabrique de l'église.

Marguerite âgée de soixante-treize ans, certainement fatiguée et malade, appose une grosse tache d'encre en guise de signature.

Cette anecdote laisse supposer qu'elle a entretenu des rapports privilégiés pendant toute une partie de sa vie avec Joseph Vallet compte tenu de la générosité de ce dernier.

Suite à ce dénouement heureux, Marguerite semble avoir eu des désaccords avec son fils Joseph face à la gestion du patrimoine familial. Elle décède quelques mois plus tard.

¹ A.D.H.R., Val d'Orbey, 4 E carton 7.

4. JOSEPH MEYER, 1689-1757.

Joseph né le jeudi 22 décembre 1689 à Orbey bourgeois de Fréland, salpêtrier, épouse le samedi 20 novembre 1713 à Fréland, Marie Suzanne Legal née le samedi 09 février 1692 à Vannes en Bretagne.

Les parents de Marie-Suzanne Legal.

Jean Legal, papa de Marie-Suzanne, est originaire de Vannes en Bretagne. Sa maman Barbe Deparis originaire d'Orbey, l'épouse à Orbey le 18 juillet 1686.

Ils partent en Bretagne pour des raisons personnelles, mettent au monde, au diocèse de Saint-Patern leur unique enfant Marie-Suzanne et reviennent s'installer sur le ban de Fréland, lieu-dit la Fonderie, où ils ont jardin, petit champ, arbres fruitiers. Ils séjournent de temps à autre à Sélestat.

En 1698, le 12 mars, Marie-Suzanne hérite à l'âge de six ans de son oncle et sa tante Urbain Deparis et Marguerite Robert, qui est alitée quand le notaire royal et son greffier arrive à leur domicile. Se sentant très malade et n'ayant pas d'enfants, ils lui donnent 20 florins, pour l'instruire. Vincent Antoine régent d'école de Fréland s'en occupe ; le même jour elle hérite de quelques louis d'or vieux.

Joseph sait lire et écrire, son maître d'école d'Orbey s'appelle Jean Anthoine. Marie Suzanne est très instruite ce qui est très rare à l'époque, son maître d'école Vincent s'en est bien occupé.

Elle lui aura donné en quarante-quatre ans de mariage sept enfants dont six vivront.

- Marie Suzanne, 1714-1715
- Antoine, 1716-1786
- Joseph, 1720
- Jean-Baptiste, 1722-1797
- Marguerite, 1724-1751
- Marie Anne, 1727-1743
- François, 1730....

La première est née à Fréland, les deux suivants naissent à Orbey dans la ferme de Marguerite, sa belle-mère. Les quatre autres naissent à Fréland dans la maison dont Marie-Suzanne a hérité.

Héritage de la maison le 27 novembre 1721.

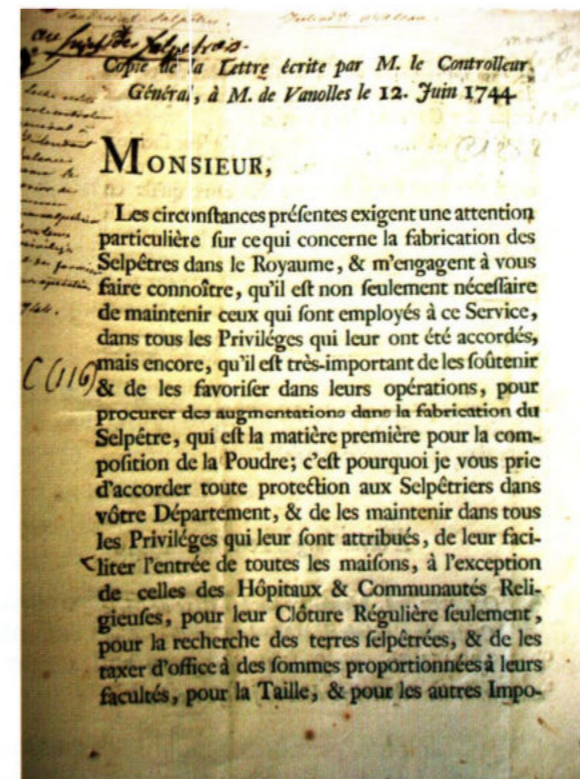
Le 27 novembre 1721 Marie-Suzanne hérite avec l'accord de Joseph son mari, de tous les biens de son oncle et sa tante Urbain Deparis et Marguerite Robert. Ils déclarent chez le notaire royal d'Orbey qu'étant vieux, âgés, caducs, hors de travailler, qu'ils souhaitent passer le reste de leurs jours tranquillement, n'ayant pas eu d'enfants, par bonne amitié qu'ils ont pour Marie-Suzanne Legal leur nièce. Ils ont reconnu et confessé avoir donné maison, prés, champs, jardin, bestiaux, linge, et meubles. Les deux parties ne pourront pas vendre les biens, du vivant des donateurs, par contre Joseph et Marie-Suzanne devront loger, nourrir, blanchir, habiller, et chauffer les donateurs pendant leurs vivants. Marguerite Robert demande 150 florins, ainsi que Urbain Deparis 20 florins qui devront être mis de côté pour les frais après leurs morts à savoir enterrements et vingt messes à notre dame des Trois Épis, et vingt à la chapelle de Kientzheim. Marie-Suzanne promet de faire cent messes pour le repos de leurs âmes, ils distribueront trois boisseaux de grains le jour de l'enterrement de la donatrice. Si Marie-Suzanne décède avant Joseph, celui-ci aura la jouissance de l'héritage.²

Joseph n'est pas toujours d'accord avec Marguerite Laurent sa maman : il s'oppose à la vente d'un pré, il demande de rembourser Pierre Robert du prix du pré et de la taxe. En 1724 il aura gain de cause.³

² A.D.H.R. Val d'Orbey 4 E carton 82

³ A.D.H.R. Val d'Orbey 4 E carton 7

Joseph salpêtrier.



À cause de la pénibilité de son métier Joseph reçoit plus de privilèges du seigneur, chevalier de Cernay, conseiller d'État. Celui-ci le soutient dans son métier et le favorise dans la fabrication du salpêtre qui est la matière première pour la composition de la poudre à canon. Il lui facilite l'entrée de toutes les maisons et fermes, à l'exception de celle des hôpitaux et communautés religieuses. Joseph peut taxer des sommes proportionnées à ses facultés pour la taille et pour les impositions accessoires. Il jouit de toutes les exemptions qui sont attribuées aux commis de ferme, pour l'achat des cendres, pour la lessive des terres, le bois pour la cuite des eaux qu'il en tirera, les voitures dont il aura besoin pour le transport du salpêtre à la raffinerie.

Les salpêtriers étaient redoutés car les fermiers ne pouvaient pas refuser leur passage. Les salpêtriers entraient dans les fermes ou maisons et disaient « Au nom du roi » et ne pouvaient se voir refuser l'entrée.⁴

Joseph, est connu et est en contact avec les ducs. Il séjourne souvent dans les châteaux, surtout en Lorraine.

Marie-Suzanne gère le patrimoine.

Marie Suzanne élève souvent seule les six enfants. À cinq mois, leur première fille Marie Suzanne décède. Les quatre garçons apprennent à lire et écrire et Marie Anne seconde sa mère.

Marie-Suzanne échange le 5 janvier 1733 à Fréland avec François Barlier deux prés d'une demi fauchée qu'elle hérite de ses parents à la Fonderie. Elle reçoit un jardin d'un quart de journal au Chenaux mais elle demande cependant de pouvoir cueillir les fruits à l'automne du terrain échangé, ainsi que *tous les fruits qui rouleront sur mon autre terrain qui se trouve juste en dessous*. L'échange se fait pour la somme de cinq cent vingt-quatre livres de principal, que François Barlier lui donne de suite.

Quatre mois plus tard le 1^{er} avril 1733, elle vend, accompagné de Joseph son mari, à Antoine Masson un jardin potager situé «Au haut jardin» pour la somme de trente florins de principal et six livres de tringeld,⁵ qu'elle a héritée de son oncle Urbain Deparis. Elle demande à bénéficier des fruits, poires, noix du terrain tombant sur ses terres. Le même jour Marie Suzanne déclare chez le notaire royal du Val d'Orbey qu'elle a reçu la somme de cent cinquante florins de son oncle Urbain Deparis dont la femme Marguerite est décédée depuis un an. Urbain décède neuf mois plus tard le 26 janvier 1734 en présence de Marie-Suzanne et Joseph.

Le 29 août 1745, elle vend, assisté d'un de ses fils Jean-Baptiste, car Joseph est absent, un champ de deux journaux, situé sur le ban d'Hachimette, à Nicolas Steff leur voisin pour la somme de quarante florins de principal.

Le 29 janvier 1748 elle achète avec Joseph, deux prés à Ongrange de un demi de fauchée pour la somme de deux cents soixante-quatre florins de principal et six livres de tringeld⁶.

⁴ A.D.H.R. C. 1282

⁵ Tringeld : déformation de Trinkgeld, pourboire.

⁶ A.D.H.R. Val d'Orbey C 8

Joseph manipule des sommes d'argent. Il est en relation avec beaucoup de monde surtout avec le duc de Lorraine. Il fait entrer trois de ses enfants dans des châteaux :

- Antoine brigadier au château de Badonviller.
- Joseph employé au château de Mirecourt.
- François est brigadier au château de Boucq.
- Seul Jean-Baptiste reste chez ses parents.

Donation de la tante le 3 juillet 1746.

Le 3 juillet 1746 Marie Laurent, tante de Joseph, sœur de sa maman, âgée de 83 ans, donne à Joseph et Marie-Suzanne tous les biens qu'elle possède : jardin, petit hagi sur le ban de Fréland ainsi que seize florins et quatre livres. En échange, ils doivent la nourrir, la blanchir et la chauffer.

Mais Joseph et Marie-Suzanne ne sont pas très enthousiastes. Aussi, six jours plus tard, Marie Laurent lègue tous ses biens à son filleul Claude Bailly d'Orbey, resté célibataire.

Donation à Jean-Baptiste le 25 juin 1756.

Le 25 juin 1756 au matin, Joseph et Marie-Suzanne vont déclarer à Lapoutroie chez le notaire royal du Val d'Orbey qu'étant trop âgés ils cèdent à Jean-Baptiste leur fils et Catherine Herqué sa femme la maison où ils résident, avec aisance d'un appartement et commodités comprenant un jardin, un potager et un verger.

Catherine et Jean-Baptiste devront tenir le logement, recevoir père et mère, et leur laisser une chambre au-dessus du poêle, libres de venir quand ils le jugeront, ainsi que de cueillir la moitié des fruits du jardin. Jean-Baptiste et Catherine devront payer la somme de quatre cents florins de principal et six livres de tringeld, la dite somme devant être payée à ses frères après la mort d'un parent.⁷ C.A. V.O. Carton 79

Joseph et Marie-Suzanne mèneront une vie de couple de 44 ans sans problèmes. Joseph décède le lundi 18 avril 1757 à 67 ans.

Marie Suzanne lui survivra 12 ans : elle décède le mercredi 13 décembre 1769 en présence de Jean-Baptiste son fils.



⁷ A.D.H.R. Val d'Orbey, C.A. Carton 79

MAÎTRES ET ÉLÈVES À LABAROCHE AU XIX^e SIÈCLE

Philippe JÉHIN

A l'instar des autres communes du canton de Lapoutroie, Labaroche construit de nouvelles écoles primaires dans la première moitié du XIX^e siècle, non sans polémiques et difficultés¹. Les dispositions législatives avant 1870 encouragent la construction d'écoles dans le monde rural. La loi Guizot de 1833 oblige chaque commune à entretenir une école primaire. Les instituteurs doivent être brevetés, pourvus d'un local convenable et reçoivent un traitement fixe.

Puis, la loi Falloux de 1850 impose une école de filles pour les communes de plus de 800 habitants. Elle renforce aussi l'Eglise dans son rôle de contrôle. En 1867, la présence d'une école de filles devient une obligation pour toutes les communes de plus de 500 habitants. L'école communale est placée sous la responsabilité du maire et du curé de la commune.

Les différents rapports et les courriers échangés entre les enseignants et les autorités permettent aussi d'avoir un aperçu des conditions de travail des maîtres et des élèves à Labaroche dans la première moitié du XIX^e siècle.



¹ Philippe JEHIN. « Les écoles primaires à Labaroche au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey (BSHVO)*, 2014, n° 33, p. 32-37.

LES RYTHMES SCOLAIRES

D'après un rapport de 1834, les écoles du canton sont essentiellement fréquentées de la saint Martin, 11 novembre, à Pâques. Les enfants sont en vacances de Pâques à la Pentecôte et de la saint Michel (29 septembre) à la saint Martin. L'école fonctionne donc en hiver et en été. Dans sa lettre au préfet, sœur Reine Haxaire confirme ce calendrier scolaire en deux grandes périodes de classe : « depuis la toussaint jusqu'à paques et depuis pâque jusqu'à la saint Michel »². Deux périodes de longues vacances ponctuent l'année scolaire : cinquante jours au printemps, de Pâques à la Pentecôte, et une quarantaine de jours à l'automne, de la fin septembre au 11 novembre. La classe fonctionne donc pendant l'été, à l'époque de la fenaison, mais les enseignants déplorent un fort absentéisme entre la Pentecôte et la saint Michel. L'aménagement de la journée est laissé aux soins de l'autorité locale. Un règlement de 1834 préconise trois heures de cours le matin, de 8 h à 11 h, et trois heures l'après-midi, de 13 à 16 h. Il semble que ces horaires furent appliqués dans le canton de Lapoutroie. Sœur Reine évoque le chiffre de trois cents enfants à scolariser en 1830. Les enfants fréquentent l'école primaire entre sept et onze ou douze ans.

Une lettre anonyme du 7 février 1855 dénonçant l'instituteur Gérard nous renseigne sur ce que la population attend du personnel enseignant : « vous savez [nous] les pères de familles mettons à l'école [nos enfants] pour apprendre la religion se n'est pas pour apprendre à plaître » [plaider]. Une des finalités de l'enseignement primaire est donc l'instruction religieuse. Certains parents s'inquiètent que leurs enfants n'apprennent rien ou ne sachent pas lire. Il s'agit d'apporter aux enfants un petit nombre de connaissances simples, usuelles et indispensables pour les besoins de la vie. Un inspecteur souligne en 1856 que le maître de Labaroche et les élèves utilisent rarement la langue française en classe mais parlent fréquemment le patois welche. À l'école de l'Église à Labaroche en 1861, on relève dans les rapports que les enfants n'ont ni cahier d'écriture, ni cahier de calcul.

LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

L'école primaire n'est pas officiellement gratuite. Les familles doivent verser une rétribution scolaire à l'enseignant, mais les plus indigentes en sont dispensées. Comme ce qui est gratuit est généralement peu considéré, les autorités estiment que le paiement d'un écolage, fort modeste en fait, incite à une fréquentation plus régulière. À Labaroche, la rétribution est réduite si les élèves apportent avec eux du bois pour le chauffage des locaux. Cette somme ne permet pas une rétribution suffisante des enseignants. Sœur Reine se plaint de ne toucher que deux francs par écolier, ce qui ne lui permet pas de trouver un logement correct : « je suis ici depuis l'année 1824 je n'ai point de traitement ni de bois ni jardins, je suis sans aucun revenu que celui de l'école qui est très petit [...] je suis obligé d'aller de location en location ». Le paiement de l'écolage semble bien difficile : « J'ai beaucoup d'enfants, mais beaucoup qui ne peuvent pas payer et d'autres qui ne paye pas volontiers ». Elle demande donc au préfet d'intervenir auprès de la municipalité pour qu'on lui verse « au moins 50 francs et une toise de bois et un cent de fagots et qu'on paye le logement ». L'idéal serait d'obtenir la nomination d'une seconde enseignante, mais le maigre budget alloué à l'école ne le permet pas.

Les conditions de travail dans les salles de classe ne sont guère satisfaisantes. En 1830, avant la construction des nouvelles écoles, la classe de sœur Reine compte 80 à 85 élèves. Elle est constamment traversée par les habitants de la maison, plus de trente fois par jour. Son collègue, l'instituteur Gérard, se plaint lui aussi au préfet en juin 1835 de ses conditions de travail : « le local qui m'est assigné n'est pas assez spacieux, chaque année, je suis obligé de renvoyer un grand nombre d'enfants qui se présentent faute de place, lesquels restent alors privés d'instruction ». Sa classe compte une centaine d'élèves, ce qui pose des problèmes sanitaires et scolaires. Le sieur Gérard souligne que « par suite d'un si grand nombre dans une petite salle, les élèves deviennent fréquemment malades et les progrès sont moins rapides ».

² A.D.H.R. 2 O 1048

LE NIVEAU SCOLAIRE



En 1854, l'inspecteur Marolle compare la salle d'école de La Chapelle à une écurie. Dans une lettre au préfet, un commissaire de police explique que « les enfants dégradent les murs, cassent les carreaux, brûlent les volets, abîment les pompes. Les poules de l'instituteur sont abandonnées à elles-mêmes. Elles errent dans le grenier et à la cave. On trouve dans ces deux endroits du fumier sur les marches d'escalier principalement à plus de 5 cm de hauteur ». Il indique la négligence et la malpropreté de l'instituteur.

À l'école de l'Église, la situation n'est guère plus brillante : « l'eau séjourne dans la salle d'école des garçons et le plafond de cette salle menace de s'écrouler », d'après un rapport de l'inspecteur en 1856.

Dans de telles conditions, on peut légitimement s'interroger sur l'efficacité de l'instruction primaire à Labaroche. En 1865, 50 % des conscrits ne savent toujours pas lire et écrire. Labaroche apparaît comme le village du canton le plus en retard au niveau du degré d'alphabétisation. Ce résultat déplorable semble néanmoins paradoxal eu égard à la présence de véritables dynasties d'instituteurs et de l'ancienneté de leur installation à Labaroche depuis le XVII^e siècle³.

Pourtant, des progrès sont à remarquer. Certes, l'amélioration se fait surtout sentir dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Néanmoins, entre 1830 et 1870, le nombre de mariés et de mariées ne sachant pas écrire est divisé par cinq. En 1861, 85 % des garçons et 80 % des filles de 6 à 13 ans sont scolarisés à Labaroche. Des résultats sont perceptibles à travers le niveau d'instruction des conscrits. En 1855, 39 % des conscrits de Labaroche savent lire et écrire, mais le taux d'alphabétisation atteint 71 % pour le canton de Lapoutroie. En 1865, le taux passe à 50 % pour Labaroche et 76 % pour le canton, puis en 1870, avec 92 %, Labaroche a rattrapé son retard par rapport aux autres communes du canton (89 %)⁴.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le recrutement des enseignants dans le canton de Lapoutroie se fait essentiellement au niveau local, avec un village particulièrement pourvoyeur, Labaroche, où l'on rencontre des dynasties d'instituteurs comme les Ruest ou les Gérard. L'enseignement des filles est confié de 1850 à 1870 aux religieuses de Portieux. On ignore à quelle congrégation appartient sœur Reine mentionnée en 1830. Certains instituteurs cumulent d'autres emplois, comme les Ruest qui, en plus d'être maîtres d'école de père en fils, sont également sacristains et organistes de la paroisse.

Si les salles de classe sont vétustes, insalubres et exiguës, avant la construction des nouveaux bâtiments, les conditions de logement des enseignants ne paraissent guère plus confortables. En 1854, le logement du maître d'école est occupé par le sacristain. Un instituteur dispose d'un domicile privé dans la commune, mais les trois autres enseignants sont très mal logés. En 1855, le sieur Weber de la section de La Chapelle se plaint de son logement. Il est obligé de dormir dans la cuisine, la seule pièce chauffée. En 1856, l'instituteur qui lui succède, le sieur Riotte, est atteint de rhumatismes qui seraient

³ Catherine SIMON. « Les maîtres d'école du Val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles », BSHVO, 1987, n° 6, pages 34-40.

Armand et Catherine SIMON. « Les maîtres et maisons d'école aux XVII^e et XVIII^e siècles », BSHVO, 1988, n° 7, pages 45-57.

⁴ Aurélie BOULEAU. *L'enseignement dans le canton de Lapoutroie de 1833 à 1870*, Mémoire de Maîtrise, Université Marc Bloch, Strasbourg, 1998, 129 pages.

dus, selon lui, à sa demeure exposée aux intempéries et à l'humidité. Les autres logements sont tous en mauvais état au point qu'une institutrice est obligée de loger dans la maison de sa famille. L'instituteur Olry refuse de postuler à Labaroche en 1861. Il se justifie en écrivant que le bâtiment scolaire est battu par les vents et la commune trop pauvre pour y faire les réparations⁵.

Les instituteurs n'apparaissent pas encore comme les notables du village qu'ils deviendront après 1870. Le comportement de plusieurs d'entre eux scandalise les parents d'élèves qui dénoncent leurs travers. Leur exigence s'explique peut-être par l'intérêt qu'ils portent désormais à l'instruction de leurs enfants : au cours du XIX^e siècle, l'alphabétisation est devenue primordiale à leurs yeux. Comme pour l'ensemble de la population, l'alcoolisme paraît un véritable fléau. Pourtant, on ne le tolère plus chez les enseignants. On déplore que sur les dix instituteurs qui ont dirigé l'école de la section La Chapelle, quatre sont des ivrognes notoires. Le sieur Colin donne sa démission en 1854 en s'expliquant ainsi : « *comme je suis placé à la porte de trois auberges, je crains ma faiblesse* ».

Son collègue Gérard semble partager le même vice. En février 1855, les habitants de Labaroche se plaignent de lui dans une lettre anonyme à l'inspecteur des écoles : « *C'est pas un brave homme pour un instituteur ; il roule toujours dans les auberges, il est toujours soul, on entend rien que lui* ». Ils réclament la désignation d'un remplaçant. Outre son penchant pour l'alcool, les parents d'élèves lui reprochent aussi son manque de zèle. Au lieu d'instruire ses élèves, il les a envoyés chercher une corde de bois dans la forêt qu'il avait achetée. Sa vie privée est aussi scandaleuse. D'après la lettre anonyme, le sieur Gérard « a eu un bâtard avec une femme ». Il cherche des ennuis avec ses concitoyens et les traînent facilement en justice : « *c'est un plaîteur et un grand chicaneur, il est toujours dans les audiences et dans les procès* ». Pourtant, il semble très délicat de s'en défaire. D'après ses détracteurs, il a le soutien du curé de Labaroche, car « *la mère du curé est la marraine de ses enfants, il est aussi ami avec le maire de la commune avec lequel il va à la chasse, le maire étant parrain de ses enfants* ». La mauvaise réputation semble de notoriété publique et a même dépassé les limites de la commune puisqu'on l'évoque dans tout le canton : « *à Orbey, à Lapoutroie et à Fréland, ils parlent beaucoup de lui* ».

Rythmes scolaires, effectifs des classes, niveau de connaissances à l'issue de la scolarité, discipline relâchée, mais aussi enseignants déconsidérés et peu rémunérés, ce tableau de l'enseignement à Labaroche au XIX^e siècle soulève des problèmes qui restent très contemporains. Bien entendu, l'ampleur des difficultés de l'époque paraissent sans comparaison avec la situation actuelle. Néanmoins, les conditions d'enseignement et la considération sociale de l'enseignant n'étaient alors guère élevées. Pourtant, au milieu du XIX^e siècle, l'histoire de la scolarisation connaît un véritable tournant. Les autorités s'inquiètent de la situation, entreprennent des démarches pour lutter contre l'analphabétisme. Le préfet et les inspecteurs encouragent la scolarisation dans de bonnes conditions ; les municipalités construisent de nouvelles écoles, plus vastes et plus salubres. Même les parents d'élèves se montrent désormais exigeants quant à la qualité de l'enseignement prodigué à leurs enfants. Bientôt, les campagnes alsaciennes allaient connaître un âge d'or de l'enseignement primaire dans la période suivante, pendant la période de l'Annexion de 1871 à 1918 puis sous la III^e République. Le monde rural était prêt pour une école primaire exigeante et de qualité.

BIBLIOGRAPHIE

Aurélié BOULEAU. *L'enseignement dans le canton de Lapoutroie de 1833 à 1870*, Mémoire de Maîtrise, Université Marc Bloch, Strasbourg, 1998, tome 1, 129 p. [dactyl.]

Philippe JEHIN. « Les écoles primaires à Labaroche au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, 2014, n° 33, p. 32-37.

⁵ Aurélié BOULEAU. op. cit . p. 43.

LA PAPETERIE D'ORBÉY AU XIX^{ÈME} SIÈCLE CERTITUDES ET QUESTIONNEMENTS

Bertrand MUNIER

La commune d'Orbey a été le berceau d'une activité papetière. Plusieurs éléments vont en ce sens. Au cours du XIX^e siècle, différents actes d'état civil à Orbey¹ révèlent l'existence d'une population de papetiers² souvent originaires des vallées voisines.

Plusieurs actes de vente témoignent également de l'existence d'une papeterie. Cette papeterie était située au lieu-dit le Faing, Grande Vallée. Retour sur son histoire...

SUR LES TRACES DES PROPRIÉTAIRES SUCCESSIFS DE 1817 À 1894

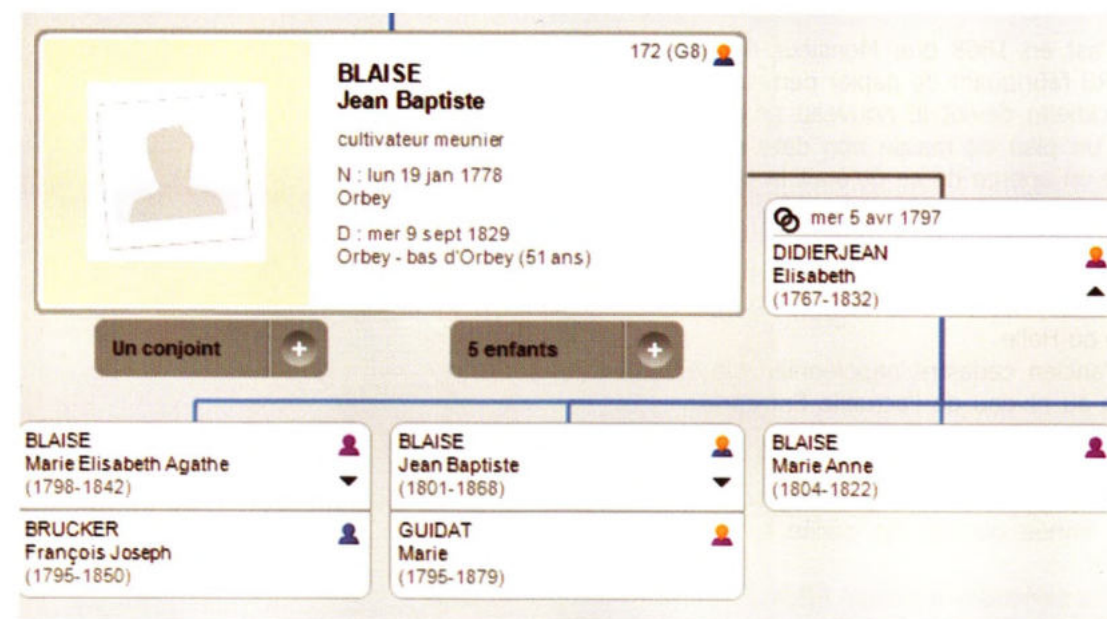
1817: de Brucker à Eissele

Le 26 août 1817, Mathias BRUCKER, tanneur à Kaysersberg vend une usine à papeterie avec ses droits aisances et dépendances, avec une chute d'eau de quatre mètres, située à Orbey canton du Faing, et une moitié de maison située à côté de l'église, à Ignace EISSELE papetier, né le 2 janvier 1791 à Etlingen Bade, au prix de 2500 francs.

L'acquéreur s'oblige de payer au vendeur en douze années en termes égaux de 200 francs à la Saint Michel, le dernier terme en 1829 de 300 francs.

Un mariage et une famille nombreuse rebattent les cartes

François Joseph Brucker, fils de Mathias, épouse Marie Elisabeth Agathe Blaise, le 4 décembre 1817 à Orbey.



Dans le contrat de mariage du 3 décembre 1817 de François Joseph et Marie Elisabeth Agathe, Mathias Brucker fait donation d'une somme de 4500 francs dont 2500 francs à prendre sur les conjoints Eissele domiciliés à Orbey que ces derniers doivent par titres authentiques.

En effet, le 30 décembre 1815 à Orbey, Ignace Eissele avait épousé Anne Marie Gerig originaire de Kaysersberg. Ils eurent 7 enfants entre 1815 et 1828. Le 13 décembre 1828 les époux Eissele déclarent « qu'ils sont intentionnés de quitter la commune d'Orbey pour se procurer le nécessaire à nourrir leur nombreuse famille. »

¹ Cahiers du Généalogiste, Société d'histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey : n° 5 à 10 (années 1843 à 1892)

² Voir le tableau en fin d'article.

1829 : d'Eissele à Miclo

« Ayant encore des dettes à payer et voulant quitter leur domicile avec honneur (Ignace et Anne-Marie) donnent plein pouvoir à Jean Joseph Ruest de faire en leur nom procéder aux enchères des immeubles comprenant une petite maison et un petit jardin et une maison contenant la papeterie leur appartenant. »

Le 1 février 1829 la papeterie fut adjugée pour la somme de 4150 francs à Michel MICLO, à la demande des créanciers du papetier.

1843: de Brucker fils à Blaise

François Joseph BRUCKER est dit papetier en 1817 au moment de son mariage avec Marie Elisabeth Agathe Blaise. Au décès de son épouse en 1842 il dut réaliser la succession et se séparer de la papeterie, au profit de Jean Baptiste BLAISE son beau-frère.

Grâce à l'acte de vente du 22 février 1843, nous avons la certitude qu'une papeterie existait à cette époque et que le propriétaire et vendeur de la papeterie est bien François Joseph Brucker.

1855: de Blaise à la société Keller-Arragon-Houillon

La société en nom collectif Louis KELLER, Nicolas ARRAGON et Jean Baptiste HOUILLON ayant pour objet l'exploitation d'une papeterie située au Faing, la fabrication et la vente de toutes sortes de papiers fut créée le 6 Octobre 1855 par devant Maître Erard, notaire à Orbey.

« De laquelle papeterie les comparants sont propriétaires chacun pour un tiers, ensemble de machines et matériel servant à son exploitation au moyen de l'acquisition qu'ils ont faite de Monsieur Jean Baptiste Blaise époux de Marie Guidat propriétaire papetier demeurant à la Camme commune d'Orbey au prix de 18000 francs. »³

1868: de la société Keller - Arragon-Houillon à Scherb

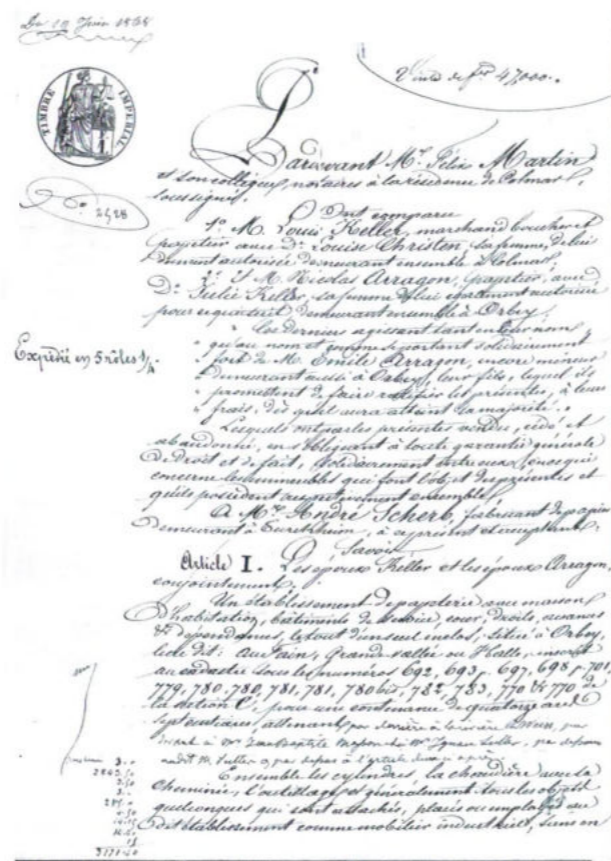
C'est en 1868 que Monsieur André SCHERB fabriquant de papier demeurant à Turckheim devint le nouveau propriétaire. Un plan de masse non daté nous donne un aperçu de ce qu'était la papeterie Arragon. (Document ci-contre)

Les numéros de parcelles indiqués dans l'acte de vente situent cet ensemble au lieu-dit « le Faing », Grande Vallée ou Halle.

L'ancien cadastre napoléonien situe l'usine au niveau de l'actuelle Entreprise Balthazard. (Documents 2 et 4)

La papeterie fut exploitée jusqu'en 1894, année où elle fut cédée à Jean KIENER.

Elle deviendra le tissage KIENER. (Documents 4, 5, 6 et 7)

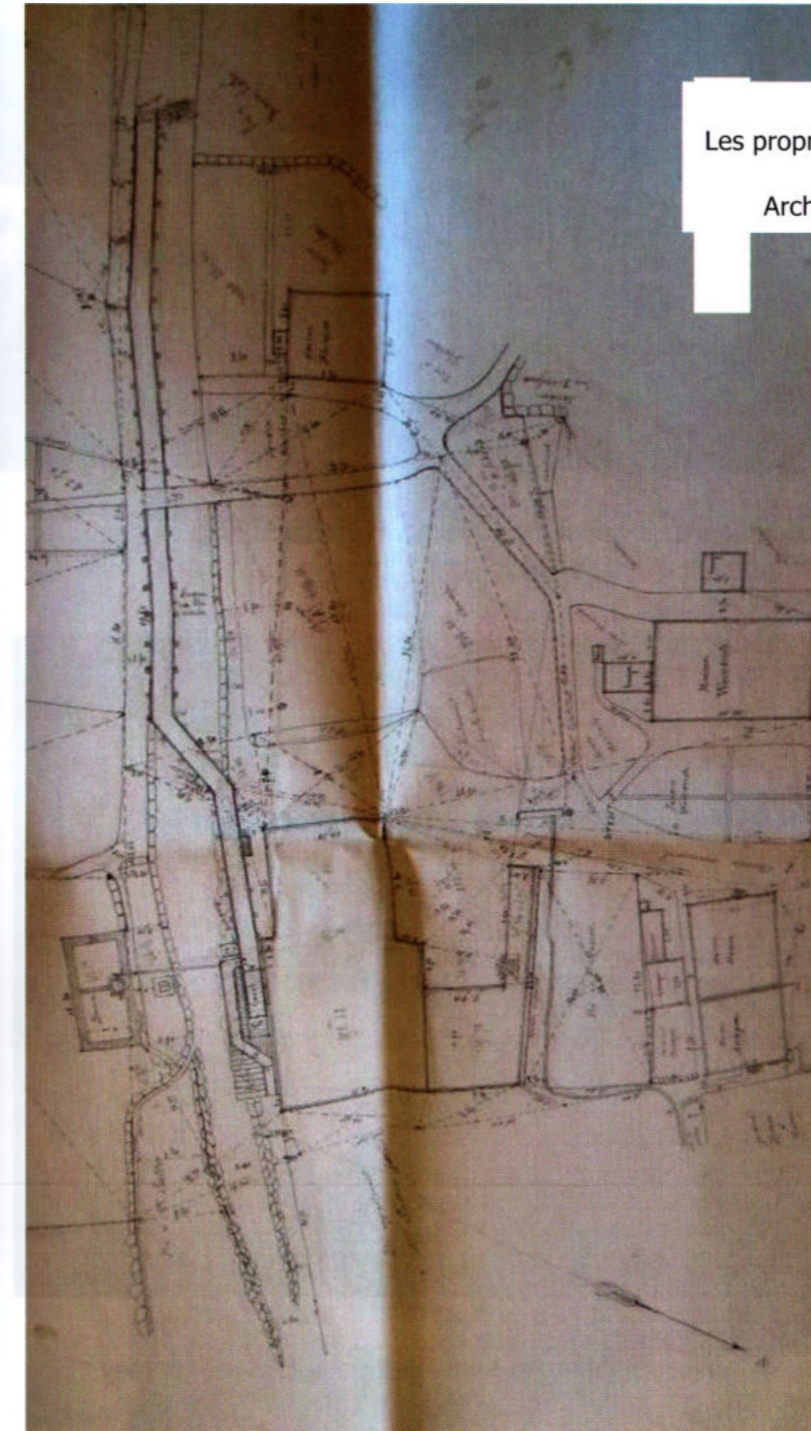


³ Archives départementales du Haut-Rhin, Notariat moderne, Série 6 E 54 et 6 E 42.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DE LA PRODUCTION PAPETIÈRE À ORBEY

Nous avons peu ou pas de renseignements sur la production aux différentes époques d'exploitation de cette usine. M. Philippe Jéhin indique que la papeterie de J.B. Blaise employait 5 ouvriers en 1853⁴.

Nous pouvons supposer une augmentation de production à l'époque des propriétaires Keller- Arragon avec l'apport d'une chaudière à vapeur alimentant les rouleaux sécheurs. La matière première du papier était constituée de chiffons, encollée avec un savon résineux, de l'alun et de la féculé. Sa couleur grise était parfois teintée, ce qui provoqua quelques pollutions de la Weiss⁵.



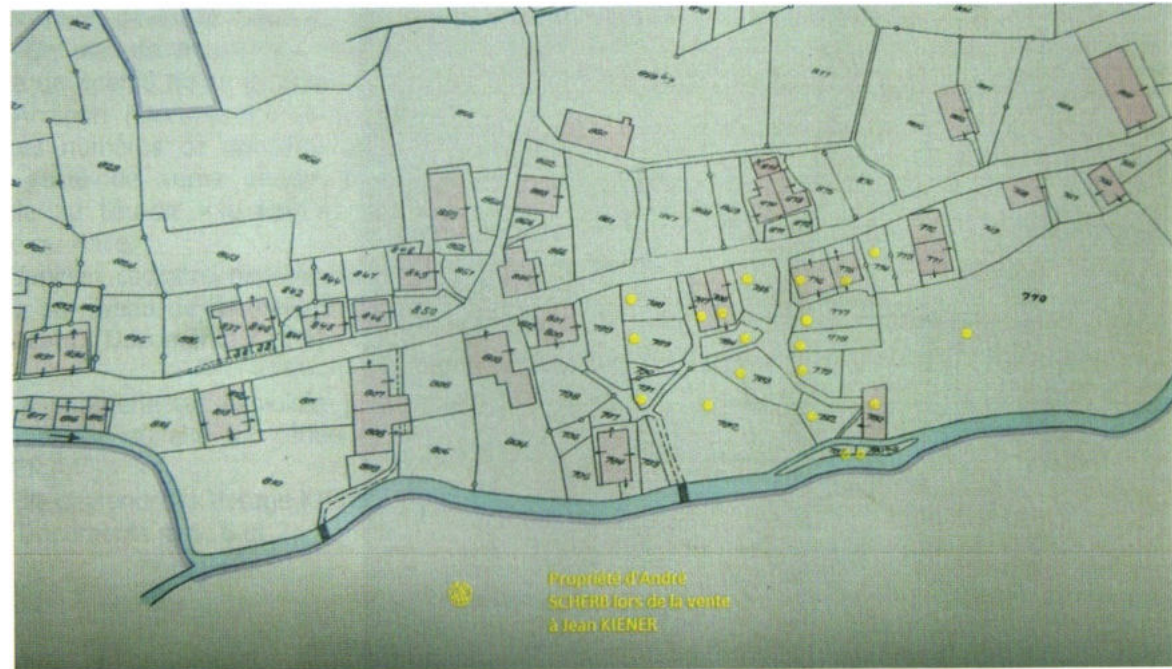
Document 2 :
Les propriétés Keller-Arragon puis Scherb.
Plan non daté.
Archives de la ville de Turckheim

⁴ JÉHIN Philippe, Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey n° 29-2010, page 44.

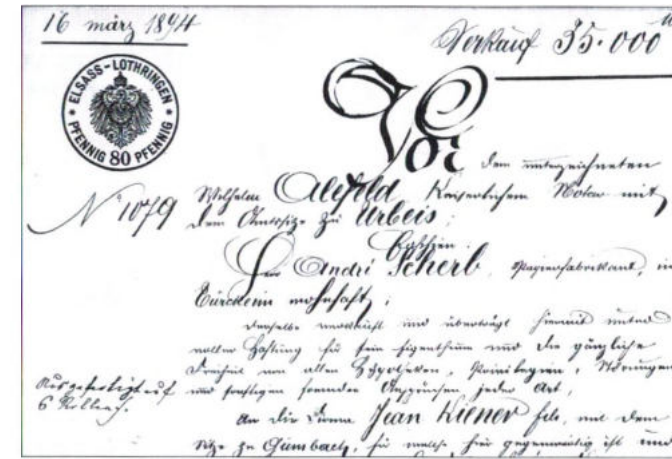
⁵ MUNIER Bertrand, « Un cas de pollution des rivières à Orbey ... en 1866 », in Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, n°30-2011, pages 29-32.



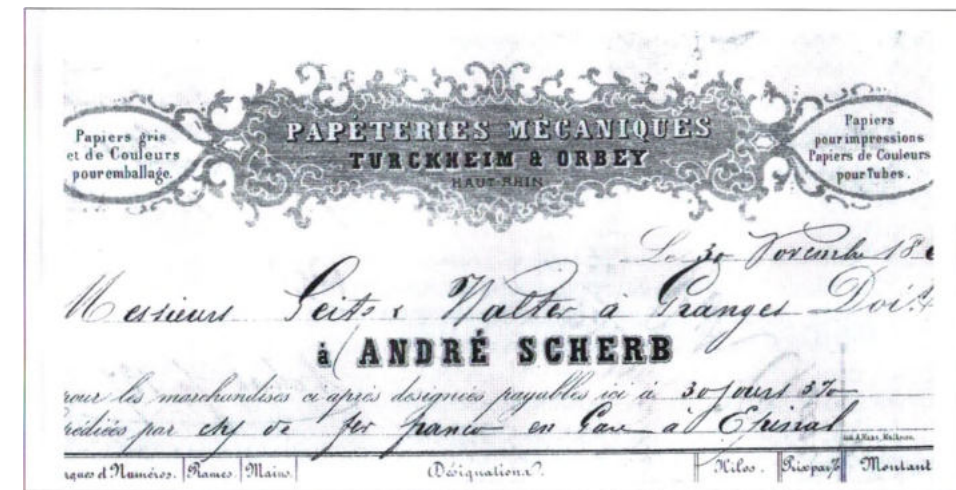
Document 3 : les bâtiments de la papeterie au Faing. Photo de 1882



Document 4 : Les propriétés Scherb en 1894. Ancien Cadastre napoléonien d'Orbey.



Document 5 :
Acte de vente de Scherb
à Kiener le 16 mars
1894.



Document 6 : Papier à en-tête de la papeterie Scherb

ANNEE.	1877	1878	ANNEE.	1878	1879		
	Quantité	Quantité		Quantité	Quantité		
Janvier	51	59831	55982,26	Janvier	51	43823	52880,10
Février	52	51715	31066,90	Février	52	43889	53172,81
Mars	51	50001	30752,60	Mars	51	42917	52595,50
Avril	50	57447	44318,41	Avril	50	53162	57407,00
Mai	51	46336	39243,64	Mai	51	41468	40292,81
Juin	50	41235	34991,00	Juin	50	42324	44434,60
Juillet	51	46689	38975,00	Juillet	51	52126	47180,41
Août	51	51827	37816,60	Août	51	48808	39467,51
Septembre	50	46945	38286,55	Septembre	50	48580	38779,61
Octobre	51	43171	33790,75	Octobre	51	42187	31540,50
Novembre	50	47610	35350,00	Novembre	50	52788	46423,60
Décembre	51	46266	35003,50	Décembre	51	52703	33709,81
Canton d'Orbey		544510	36037,60			569173	436006,50

Document 7 : Remarquons qu'entre 1877 et 1878, la production passe de 544,5 tonnes à 569,2 tonnes, mais que sa valeur diminue de 17% (de 0.60 Mark à 0,50 M le kg.)

Les seuls documents permettant d'apprécier très approximativement la production de l'usine d'Orbey sont les extraits du carnet de production des usines de Turckheim et Orbey.⁶

En 1877 les deux usines fabriquaient 544 510 kilogrammes de papier pour une somme de 326 237 francs. En 1870 l'usine de Turckheim produisait à elle seule 364 152 kilogrammes de papier pour 281 017 francs.

Dans une approximation très sujette à discussion, nous pouvons en déduire que l'usine d'Orbey produisait 180 358 kilogrammes soit le tiers de la production de Turckheim⁷.

CONCLUSION

La papeterie nous réserve encore aujourd'hui son lot de mystères.

Tout d'abord la question posée par Pierre Schmitt dans la revue d'Alsace demeure (voir sources). Est-ce cette papeterie qui fut exploitée en 1846 par Jean Baptiste Blaise ? Mes recherches en vue de trouver une cession de cette usine par Michel Miclo à François Joseph Brucker sont restées vaines.

Ensuite, la photo (document 3) datée de 1882 par Madame L. Scherb⁸ représente la papeterie Scherb à Orbey. Si l'arrière-plan de l'image correspond bien à la Grande Vallée, aucun des plans de masse connus de la papeterie ne nous permet de situer les bâtiments représentés.

Si l'un de nos lecteurs reconnaît cette vue nous lui serions très obligé de nous en faire part !

PERSONNES FAISANT PROFESSION DE PAPETIER À ORBEY, DE 1833 À 1887

- 1833 · Léonard BOHLANDER, natif du Duché de Hesse Darmstadt, époux de Marie Barbe TOURNOIS.
- 1844 · Jean FONNEZ, natif de Zellenberg, époux de Marie Claire KITTEL.
- 1846 · Fleurent RUTH, natif de Saint Léonard (88), époux en secondes noces de Marie Catherine Blaise.
- 1848 · Joseph BLAISE natif d'Orbey, époux de Louise CLAUDEPIERRE.
- 1857 · Georges Victor HENRY, domicilié au Faing, époux de Joséphine HOLTZWARTH.
- 1858 · Nicolas FLORENCE, domicilié au Faing, époux de Marie Catherine VELCIN.
- 1861 · Nicolas HOUSSEMAND, domicilié au Faing époux de Marguerite GUIDAT.
- 1862 · Émile CUNY, domicilié au Faing époux Marie Louise NOEL.
- 1864 · François Eugène DESROSES, époux de Marie Louise CLAUDEPIERRE.
- 1864 · Jean Baptiste SOUDIEU, époux de Marguerite ANTOINE.
- 1865 · Jean Joseph VEAUX, époux de Marie Barbe GUIDAT.
- 1868 · Ignace FRANCOIS, domicilié au Faing, époux de Marie Odile VOINSON.
- 1869 · Ignace RISSER, domicilié au Faing, époux de Régine KUNTZMANN.
- 1870 · Joseph MAAR, natif de Gunsbach, domicilié au Faing, époux de Marie Anne WEBER.
- 1872 · Nicolas ARRAGON, natif de Belfort, décédé (ancien propriétaire papetier)
- 1887 · Antoine SCHWARTZ, domicilié au Faing, époux de Thérèse WEISS.

SOURCES

Nos remerciements particuliers à Messieurs WIEDERKHER, EDEL et SCHLUSSEL, des Archives de la ville de Turckheim et de la Société d'Histoire de Turckheim, pour les documents fournis à la rédaction de cet article.

- SCHMITT Pierre, Essai d'une histoire du papier, in *Revue d'Alsace*, tome 99, 1960, pages 38 à 80 (Orbey : page 75)
- M. WIEDERKEHR de Turckheim
- Bulletins de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey n° 29-2011, n° 30-2011.
- Archives municipales de Turckheim
- Archives Départementales du Haut-Rhin, Notariat Moderne, série 6E 54 et 6E 42
- Cahiers du Généalogiste d'Orbey, n° 5 à n° 10 (années 1833 à 1892)
- Mairie d'Orbey, cadastre Napoléon.

⁶ Carnets de production des établissements Scherb, Documentation de M. Wiederkehr

⁷ Archives municipales de Turckheim et M. Wiederkehr de Turckheim.

⁸ Ibidem.

1914-1918 LE MAIRE DE FRÉLAND SÉRAPHIN THOMAS OTAGE DES FRANÇAIS.

Benoît WIRRMANN

La guerre entre l'Allemagne et la France, entamée le 3 août 1914, a fait des hauteurs du canton de Lapoutroie le théâtre d'âpres combats durant la Grande Guerre. Dès le 8 août 1914, le 158^e régiment d'infanterie, parti de Fraize, s'empara du col du Bonhomme. L'offensive générale française permit aux troupes de descendre du col du Bonhomme, de Labaroche et des lacs. Les Français gagnèrent Kaysersberg, en ayant, auparavant, occupé Orbey, Lapoutroie et Fréland¹. Cette situation ne fut que provisoire. Le 25 août 1914, des chasseurs alpins furent surpris par des soldats allemands au col de Fréland, près d'Aubure. Six soldats français furent tués. En quittant Fréland le lendemain, les Français prirent en otage un notable : le maire Séraphin Thomas.



SÉRAPHIN THOMAS (1860-1924)

Séraphin Thomas était le maire d'Urbach (Fréland) depuis 1891 et secrétaire de mairie. Il était le fils de Jean-Baptiste Thomas, lui-même maire d'Urbach de 1876 à 1891 et l'arrière-petit-fils du maire de Fréland, François Thomas, qui, premier adjoint de 1800 à 1819, avait dirigé la mairie de 1819 à 1830. La Révolution libérale de 1830 avait entraîné la suspension de ce dernier mais il avait repris le contrôle de la mairie en 1831 et était resté maire jusqu'à sa mort en 1835. La famille Thomas a donc géré la commune durant 72 ans, entre 1800 et 1914.²

Sous les mandats de Séraphin Thomas, la commune se modernisa. Elle pouvait compter sur des recettes provenant de la vente du bois de ses forêts, son client principal étant depuis 1880 l'entreprise de pâte à papier Weibel à Kaysersberg. On peut citer, parmi les chantiers de cette époque, le soutien à la construction par un particulier d'un sanatorium sur les hauteurs de la commune (1891), la construction d'une nouvelle chapelle Saint-Thiébaud (1898), la reconstruction de l'hospice (1902 à 1909) ou bien encore la construction de deux réservoirs d'eau (1911). En 1913, le projet d'installer l'électricité fut également lancé mais la guerre en empêcha la réalisation³.

¹ BARADEL Yvette : *Du Val d'Orbey au Canton de Lapoutroie, Histoire du Pays Welche*, Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey, 2003, pp. 143-144.

² BARADEL Yvette & WIRRMANN Benoît : *Fréland des origines à nos jours*, Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine, Fréland, 2006, p. 33.

³ Ibid., pp. 68-75.



Séraphin Thomas, entouré de notables
à l'occasion de la bénédiction de la chapelle Saint-Thiébaud, le 30 mai 1898

LES MOTIFS DE L'ARRESTATION

La carrière de Séraphin Thomas prit fin lorsque, en se repliant, les troupes françaises le prirent en otage, le 26 août 1914 à 5 heures du matin.

Quelles peuvent être les raisons de son arrestation ? Dans un ouvrage consacré aux Alsaciens-Lorrains otages en France ⁴, Camille Maire avance plusieurs explications. Tout d'abord, les troupes françaises ont arrêté des personnalités en vue dès leur arrivée en Alsace. Certaines furent relâchées rapidement, mais d'autres ont été emmenées lors de la retraite des Français, à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre 1914. À ces personnalités, il faut ajouter des hommes « ordinaires » issus de toutes les catégories sociales (agriculteurs, membres du corps enseignant ou de l'administration, artisans, commerçants, travailleurs du secteur industriel, professions libérales, etc.) et même des femmes et des enfants. Leur nombre est difficile à estimer. Camille Maire cite deux articles parus à Metz en septembre 1914 qui donnent les chiffres estimés par l'administration : 900 dans l'un, environ 1.000 dans l'autre ⁵. Les journaux de l'époque évoquent ces arrestations sous divers angles, selon qu'ils soient allemands ou français. Les quotidiens allemands parlent d'« otages » tandis que les journaux français comme *Le Matin* évoquent des « prisonniers ».

Quelle que soit l'appellation retenue, les personnes concernées ne furent pas tenues informées de ce qu'on leur reprochait. Certains détenus furent considérés comme ayant des sentiments germanophiles, d'autres suspectés d'espionnage. D'autres furent tout bonnement dénoncés. Séraphin Thomas, nommé par l'administration allemande depuis 1891, et encore confirmé à son poste lors des élections de juillet 1914, fut en tout cas « retenu », probablement en représailles à l'embuscade tendue aux chasseurs alpins au col de Fréland. Il ne fut pas le seul maire du canton à être pris. Xavier Dumoulin, écolier au Bonhomme en 1914, témoigne ainsi que le maire et l'instituteur du Bonhomme ont été pris en otage également : « *La guerre voulait que dans un pays conquis on prenne des otages. Parmi les notables, on ne trouva mieux que de prendre le maire Nicolas Minoux et l'instituteur Gommenginger.*

⁴ MAIRE Camille : 1914-1918 *Des Alsaciens-Lorrains otages en France*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1998.

⁵ Ibid., p. 12.

Ironie du sort, c'était lui qui nous faisait chanter la Marseillaise ! Or il se trouvera que l'instituteur était depuis des années déjà l'ennemi n°1 de Monsieur le Maire. Ils furent embarqués, tous les deux sur la même fourragère, accompagnés du garde-champêtre Théophile de Conte qui leur servira de major-dome dans les différentes prisons où ils durent partager le même cachot. Lors de leur passage à Plainfaing et à Fraize, ils furent insultés et molestés par la populace qui les traitait d'espions. » ⁶

VOYAGE VERS L'INCONNU

Les autorités françaises classèrent les Alsaciens-Lorrains présents sur le territoire français en quatre catégories, dont une nous intéresse ici : la n°4. Elle concernait ceux qui avaient été évacués d'Alsace-Lorraine « *par les soins de l'autorité militaire, soit pour les soustraire à la mobilisation allemande, soit pour des motifs d'ordre militaire.* » ⁷ Les motifs, qui restaient bien vagues, suffirent à montrer combien la sélection se faisait de façon arbitraire.

Il s'opéra un tri parmi cette catégorie qui fut réalisé par la Commission Interministérielle des Otages et des Évacués alsaciens-lorrains. Ces derniers furent répartis en trois groupes, généralement dans des dépôts de triage.

Les prisonniers du groupe n°1, qui possédaient une carte blanche, étaient « *considérés comme d'attitude incertaine et de sentiments douteux* » mais pas comme suspects. Ils jouissaient d'une liberté relative, étaient autorisés à sortir matin et soir, « *mais étaient maintenus sous une certaine surveillance, dans une résidence déterminée.* » ⁸ Il existait plusieurs dépôts surveillés : Viviers, Luçon, Saint-Maximin et Saint-Rémy-de-Provence (fin 1916). Le « *dépôt libre d'Alsaciens d'Issoire* » dont il sera question plus loin, fut, quant à lui, supprimé en août 1915. Le groupe n°2, avec une carte tricolore, était considéré comme ayant des sentiments francophiles. Ses membres étaient traités comme les réfugiés français et belges. Quant au groupe n°3, il concernait les « suspects », ceux qui ne pouvaient être laissés en liberté. Les détenus avaient tenu des propos hostiles à la France, pouvaient compromettre les intérêts de la défense nationale ou avaient été auparavant frappés de condamnations graves. Ils étaient détenus à Ajain dans la Creuse et à Précigné dans la Sarthe.

Jusqu'à ce jour, on pensait, sur la foi des délibérations du conseil municipal de Fréland, que Séraphin Thomas avait été directement déplacé à Montauban. ⁹ Or, si cela a bien été le cas par la suite, on ignorait qu'il avait séjourné au camp d'Issoire. C'est pourtant ce qu'indique le témoignage d'un Lorrain nommé François Laurent ¹⁰. Né à Thionville le 26 mai 1870, il était greffier en chef au tribunal cantonal de Lorquin lorsqu'il fut arrêté par les Français, le 20 août 1914. Dans le récit détaillé qu'il fait de ses années de captivité, il décrit le trajet de sa Lorraine natale jusqu'au camp d'Issoire, camp dans lequel il a séjourné avec Séraphin Thomas. Par la suite, François Laurent fut transféré au camp de Saint-Rémy-de-Provence, le 21 avril 1915, et ne mentionne plus Séraphin Thomas dans son récit.

Sans qu'on puisse certifier que Séraphin Thomas se trouvait dans le même convoi que François Laurent, on peut penser que son transfert fut à peu près identique. Il est possible que le maire d'Urbach ait tout d'abord rejoint d'autres prisonniers à Épinal à la fin du mois d'août 1914, où les otages étaient regroupés dans une maison de correction.

Un départ a été organisé le 28 août, à 6 heures du matin, en train. Le convoi s'est arrêté entre midi et 14 heures à Gray. Le 29 août, les prisonniers sont arrivés à Paray-le-Monial à minuit. Ils ont logé dans l'écurie de l'Hôtel de Bourgogne. Le 30 août, le départ se fit à 10 heures. 52 personnes étaient entassées dans un wagon à bestiaux pendant le trajet. Elles restèrent enfermées dans le wagon pendant la pause, en gare de Moulins, entre midi et 8 heures du soir. Le groupe est arrivé à Clermont-Ferrand à minuit. Le 31 août, il a été logé sur de la paille à la prison militaire de la ville. Le lendemain, en charrettes puis à pied, de 2 heures à 8 heures du matin, le groupe a été déplacé de Clermont-Ferrand au camp de Fontaine-du-Berger. Il est resté ainsi, sur de la paille, dans des baraques jusqu'au

⁶ DUMOULIN Xavier : Le Bonhomme pendant la guerre de 1914-1918, *Bulletin n°25-2006, Société d'Histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey*, p. 71

⁷ MAIRE Camille : 1914-1918 *Des Alsaciens-Lorrains otages en France*, op. cit. p. 19.

⁸ Ibid., p. 19.

⁹ PETITDEMANGE Henri : À Fréland de 1914 à 1918, *Bulletin n°20-2001, Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey*, p. 76.

¹⁰ MAIRE Camille : 1914-1918 *Des Alsaciens-Lorrains otages en France*, op. cit.

5 septembre. Ce jour-là, un départ en camions militaires l'a conduit à Issoire. Le groupe s'est retrouvé dans le hall à canons de la caserne du 16^e RA.

On constate à quel point les conditions de transport furent épouvantables. La paille et les wagons à bestiaux montrent à eux seuls à quel rang les prisonniers furent réduits. Les réactions de la population ne furent pas meilleures. Celle-ci assimilait les prisonniers à des détrousseurs de cadavres. Camille Maire décrit ainsi : « *La frontière franchie, à pied ou entassés dans des charrettes de paysans, ils furent accueillis par des foules surexcitées qui les insultèrent, leur lancèrent des pierres et les auraient volontiers lynchés, sans l'intervention de quelques gendarmes ou officiers qui avaient conservé un sens de leur devoir et les protégèrent... Dans les gares la populace attendait, même aux petites heures, l'arrivée des convois, et les mêmes scènes se reproduisaient.* »¹¹

LE CAMP D'ISSOIRE

Le camp d'Issoire fut un camp provisoire, installé dans la caserne du 16^e RA. François Laurent décrit l'arrivée des prisonniers au camp ainsi que le camp en lui-même : « *Vers le soir nous arrivâmes à Issoire. À la gare, environ 120 soldats du 16^e Régiment d'Artillerie, avec baïonnettes au canon, nous attendaient. [...] Devant cette dernière, il y avait en effet une foule très excitée et énervée qui nous attendait, peut-être plusieurs milliers de personnes qui, à notre sortie, commencèrent à nous injurier, nous huer et nous conspuer. On nous appelait [...] sales Boches, pillards, assassins, espions, traîtres, cochons [...] On criait : « Zigouillez-les ! À mort ! » etc. [...] On nous conduisit dans un hall à canons qui, à part un gros tas de paille, était complètement vide. Ce hall pouvait avoir 30 mètres de largeur sur 60 de longueur et 10 de hauteur, le sol était en béton et, dans le toit, il y avait des lucarnes toujours ouvertes.* »¹²



Tout d'abord, chaque prisonnier reçut une botte de paille pour se coucher : hommes d'un côté, femmes et enfants, de l'autre. Pour manger, les détenus eurent droit à de la soupe, des légumes et de la viande, midi et soir. Il précise : « *Tout était cuit et servi ensemble, et de quelle manière ! Parfois c'était mangeable, parfois non [...] Par contre l'eau n'était pas bonne et laissait à désirer [...] Nous croyions toujours que cet état de choses ne durerait pas. Quelle erreur ! Nous ne pouvions pas prévoir que nous en avons pour trois mois dans le hall.* »¹³

Fin novembre, le camp comptait 19 sections, soit 369 hommes prisonniers. La vie dans le camp était difficile. Il n'y avait ni tables ni bancs dans le hall. À l'extérieur, des trous faisaient office de toilettes. Les poux firent leur apparition. Des personnes tombèrent malade. Des cas de dysenterie et de typhus furent détectés. On signale également huit décès durant cette période de quelques mois.

La fin de l'année arrivant, les prisonniers durent aussi lutter contre le froid. À la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre, il neigeait. Grâce à leurs revenus, certains purent s'acheter des couvertures, mais, malgré cela, le froid les empêchait de dormir et les obligeait à rester en mouvement nuit et jour pour se réchauffer. D'autres avaient plus de chance. François Laurent cite ainsi le cas de l'instituteur du Bonhomme, Eugène Gommenginger (15^e section), qui avait pu obtenir de ses parents, qui habitaient en France, un matelas, un oreiller, une couverture, un duvet et des draps.

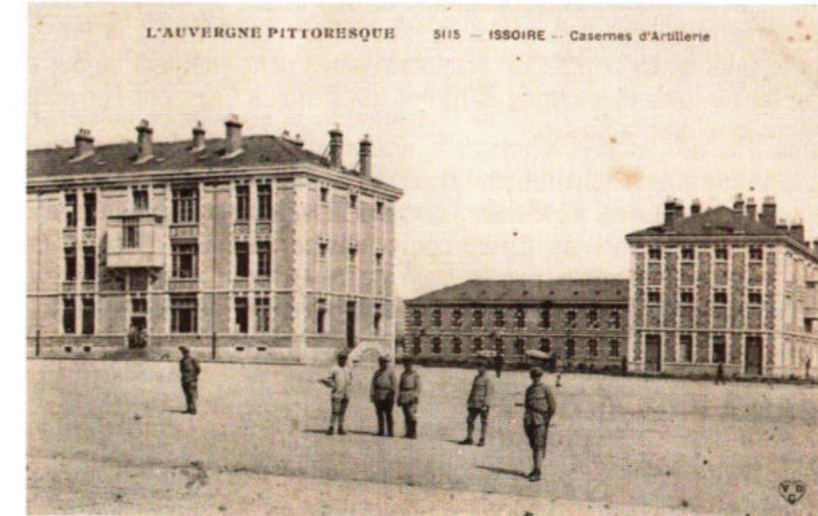
¹¹ Ibid., pp. 14-15.

¹² Ibid., p. 71.

¹³ Ibid., p. 73.

Les prisonniers durent aussi travailler : deux hommes, chaque jour, devaient balayer le hall. Deux autres devaient vider les six baquets qui servaient de toilettes pendant la nuit. On leur fit construire un chemin à l'aide de pics, de pioches, de pelles et de brouettes. Ces derniers travaux furent rémunérés à la fin du séjour dans le hall à raison d'un sou par jour...

La vie du camp s'organisa peu à peu. Les prisonniers purent obtenir que des soldats fassent des courses en ville pour eux, moyennant une commission de 5% : vêtements, sous-vêtements, tabac, savon ainsi que des victuailles : cervelas, fromage, conserves, fruits, café et thé. Ils purent aussi sortir du hall à raison de deux heures le matin et de deux heures l'après-midi. Grâce à la Croix-Rouge à Genève, ils purent communiquer avec leurs familles, bien qu'il faille attendre six semaines pour avoir une réponse et que le courrier soit parfois censuré. Certains purent ainsi, outre des nouvelles, obtenir de l'argent de leurs proches.



Certains prisonniers furent relâchés par les autorités militaires, car ils avaient servi dans l'armée française en 1870. C'est le cas du percepteur Joly, de Rouffach, qui fut rapatrié en Alsace sur les instances de son oncle, le général Kolb. Par contre, le maire du Bonhomme, Nicolas Minoux, qui était dans le même cas, ne fut pas relâché. Nicolas Minoux avait pourtant été soldat dans l'armée française en 1870, avait été fait prisonnier par les Allemands puis détenu à Rensburg en Allemagne. Les démarches entreprises par un de ses camarades d'enfance qui était aussi général dans l'armée française n'y firent rien.

La situation de certains prisonniers changea à partir de décembre 1914. François Laurent indique dans son récit : « *Enfin, le 8 décembre, on nous communiqua que tous ceux qui étaient Alsaciens ou Lorrains d'origine et de naissance, c'est-à-dire qui eux-mêmes ou dont les parents avaient été français jusqu'au traité de Francfort (1871), pourraient prendre logement en ville [...] Le lieutenant Cibrand, qui nous annonça la bonne nouvelle, ajouta que nous devons nous rendre au bureau pour nous faire délivrer une carte de sortie. Tous ceux qui devaient sortir – ceux qui avaient reçu la carte tricolore et la carte blanche – se précipitèrent au bureau, il était 4 heures du soir, afin de pouvoir quitter le hall, où nous avons tant souffert physiquement et moralement, le lendemain à la première heure. [...] Mais le lendemain, on ne laissa sortir que six internés pour se renseigner en ville sur les hôtels et sur les prix. C'était Thomas, de Lorquin ; Thomas, d'Urbach ; Lotz, de Schirmeck ; Albert, de Sarrebourg ; Fritz Suffert, de Cernay et moi.* »¹⁴

C'est la première mention de Séraphin Thomas dans le récit de François Laurent. Séraphin Thomas et lui n'appartenaient pas à la même section. Le maire de Fréland appartenait à la 14^e section du camp tandis que François Laurent appartenait à la 7^e section. Le maire du Bonhomme, Nicolas Minoux, appartenait à la même section que Séraphin Thomas. L'instituteur du Bonhomme, Eugène Gommenginger, appartenait, lui, à la 15^e section du camp. Séraphin Thomas, qui avait été classé dans le groupe n°1, fut donc autorisé à sortir du camp d'Issoire.

¹⁴ Ibid., pp. 91-92.

François Laurent décrit leur sortie : « À 8 heures sonnantes, le 9 décembre, munis d'une carte ainsi conçue : « Monsieur X est autorisé à sortir en ville. » (La carte portait le cachet : Dépôt des prisonniers de guerre d'Issoire. Le Commandant), nous quittâmes tous les six le hall pour aller en ville chercher et nous renseigner sur les prix des chambres garnies, sur la nourriture et les hôtels. Nous cherchâmes toute la matinée. À midi, nous déjeunâmes à l'Hôtel de la Paix (propriétaire : Olléon) près de la gare. Ensuite nous continuâmes nos recherches pour rentrer au camp à 4 heures et faire un rapport sur la situation aux camarades. Puis nous préparâmes nos frusques en attendant le garçon de l'hôtel Olléon, qui devait venir les chercher. »¹⁵

Séraphin Thomas quitta le camp d'Issoire le 9 décembre 1914. On ne sait s'il logea à l'Hôtel de la Paix ou dans une « chambre garnie » en ville comme d'autres anciens prisonniers l'ont fait. Le commissaire de police lui fournit une carte de « réfugié ». Deux fois par semaine, il devait retourner au camp avec les autres pour l'appel. Cette semi-liberté permettait de faire des promenades dans une périphérie de 10 kilomètres. Beaucoup d'Alsaciens-Lorrains fréquentaient la Brasserie alsacienne, de laquelle dépendait le cinéma. La population accepta relativement bien leur séjour en ville. Le 1^{er} mars 1915, les vieillards, les femmes et les enfants furent transférés à Clermont-Ferrand pour être rapatriés en Alsace et en Allemagne, par la Suisse.

Fin février 1915, le hall aux canons fut vidé du reste de ses prisonniers. Les détenus furent transférés dans d'autres villes. Le 20 avril 1915, les Alsaciens-Lorrains détenteurs de la carte n°1 et qui logeaient en ville, dont Séraphin Thomas, furent convoqués par le maire d'Issoire. On leur signifia qu'ils devaient quitter la ville le lendemain par le train de 8h15 pour être dirigés vers Saint-Rémy-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône. 61 personnes quittèrent effectivement Issoire le lendemain, 21 avril 1915.

DE MONTAUBAN À FRÉLAND

Séraphin Thomas n'a visiblement pas été dirigé vers Saint-Rémy-de-Provence. En effet, le 30 mai 1915, le conseil municipal de Fréland répondit à une plainte de Madame Thomas concernant son mari retenu prisonnier à Montauban. Madame Thomas donne ainsi une liste de frais engagés par son mari : « En plus l'achat de nouveaux habits et lingerie à Munster où il arriva trempé jusqu'aux os. Le remplacement de sa lingerie volée par les soldats français, une sacoche en cuir valeur 60 Mk. Achat d'une robe de chambre 42 Mk, car malgré une pneumonie il devait coucher sur un sol en ciment. Pour le paiement des ouvriers qui le remplacèrent pour des travaux qu'il était obligé de faire. En plus lors de son voyage il devait payer 20 fois plus cher ce qu'on lui donnait. Son voyage à Montauban lui revint à 25 Mk. »¹⁶ Il y a donc eu une correspondance entre Séraphin Thomas et sa femme au début de l'année 1915. C'est probablement lui qui a demandé à sa femme de s'adresser au conseil municipal. La première phrase concerne son départ de Fréland. On sait ainsi qu'il passa par Munster. En ce qui concerne le fait qu'il devait coucher sur le sol et qu'il paya des ouvriers pour faire des travaux à sa place, ces mentions correspondent sans doute à son séjour au camp d'Issoire. Le fait de se faire remplacer pour des travaux était une pratique courante pour qui en avait les moyens. François Laurent l'indique aussi dans ses mémoires. Enfin, le voyage qui lui coûta 25 Marks concerne probablement son transfert d'Issoire à Montauban. Les deux villes sont situées à environ 300 kilomètres de distance l'une de l'autre.

Le conseil municipal, constatant que Madame Thomas continuait à percevoir l'indemnité de maire et de secrétaire de mairie de son mari, décida de ne pas donner suite à sa demande.

Une nouvelle demande d'indemnités fut adressée au conseil municipal de Fréland en mars 1917 par Madame Thomas. Le conseil municipal lui répondit qu'il ne pouvait pas satisfaire sa demande. La commune devait en effet répondre aux besoins des plus pauvres. Un crédit de 500 Marks fut par ailleurs voté pour la « Caisse des pauvres » en 1918.¹⁷

Les comptes rendus du conseil municipal de Fréland nous apprennent que le maire Séraphin Thomas est revenu au village après le 21 juillet 1918. Il a été échangé par les autorités françaises contre des otages français pris par les Allemands. Ces échanges ont été réalisés par l'entremise de la Croix-

¹⁵ Ibid., p. 92.

¹⁶ PETITDEMANGE Henri : *À Fréland de 1914 à 1918*, op. cit. p. 78.

¹⁷ Ibid., p. 77.

Rouge. Via Genève, les prisonniers, comme François Laurent, purent ainsi regagner une Alsace encore allemande durant l'été 1918.

Séraphin Thomas reprit ses fonctions de maire et de secrétaire. Il réapparaît en effet dans les comptes rendus en tant que président de séance du conseil municipal le 18 août 1918. Il est également présent lors des réunions suivantes entre le 25 août et le 14 novembre 1918. Cette dernière est l'ultime dont le compte-rendu a été rédigé en allemand. Dès le 1^{er} décembre 1918, les délibérations du conseil municipal sont en français. Lors de cette séance, Séraphin Thomas est encore signalé comme maire et président de la séance mais, curieusement, il n'a pas signé ce compte-rendu des délibérations.

Lors de la séance du 12 décembre 1918, son nom disparaît. Son adjoint, Joseph Driesbach, est signalé comme président. C'est lui qui « donne lecture d'une lettre de Séraphin Thomas par laquelle ce dernier donne sa démission de maire de Fréland. Les conseillers prient Mr. Driesbach de vouloir continuer à gérer les affaires de la Commune en attendant les avis de l'autorité compétente. Cependant le Conseil juge à propos d'envoyer une délégation à l'Administration de l'arrondissement à Ribeauvillé pour lui exposer la situation actuelle de la commune et surtout la tenue peu sympathique de la population envers Mr. Le Maire et la famille Thomas. »¹⁸ L'armistice signé, on constate qu'une certaine animosité régnait envers la famille Thomas. C'est dans ce contexte que, durant le mois de décembre 1918, Séraphin Thomas fut l'objet de manifestations qui causèrent des dégâts à sa maison.



Ancienne maison de la famille de Séraphin Thomas, n°30 de la Grand 'Rue à Fréland.

Lors des élections municipales de 1919, il fut remplacé par Émile Barlier, un huilier, qui avait déjà occupé le fauteuil de maire entre 1915 et 1916. Au début de l'année 1919, Séraphin Thomas demanda à la commune de prendre en charge les dégâts causés à sa maison. Une délibération du conseil municipal du 3 mars 1919 résume l'affaire : « Le maire soumet au conseil une demande de M. Thomas concernant les dégâts survenus à son immeuble le 10 décembre dernier à la suite de manifestations de quelques jeunes gens. L'estimation des dégâts, faite par Monsieur Wendling, architecte, se monte à 1300 francs que Monsieur Thomas réclame à la commune sauf recours à la compagnie d'assurance "Provententia". Le conseil charge Monsieur le maire de prendre conseil à un avocat avoué à l'effet de savoir si réellement la commune est dans l'obligation de payer ou de faire l'avance des fonds. »¹⁹ La réponse fut probablement négative car on ne trouve, par la suite, plus aucune mention de Séraphin Thomas dans les délibérations du conseil municipal de la commune.

Face à l'hostilité d'une partie de la population, la famille Thomas quitta Fréland pour Colmar en 1919.

¹⁸ Registre des séances du conseil municipal de Fréland, année 1918

¹⁹ Registre des séances du conseil municipal de Fréland, année 1918.

LE COMMANDANT HENRI DUCHESNE TUÉ À LA TÊTE DES FAUX LE 2 DÉCEMBRE 1914

Raymond DODIN et Armand SIMON

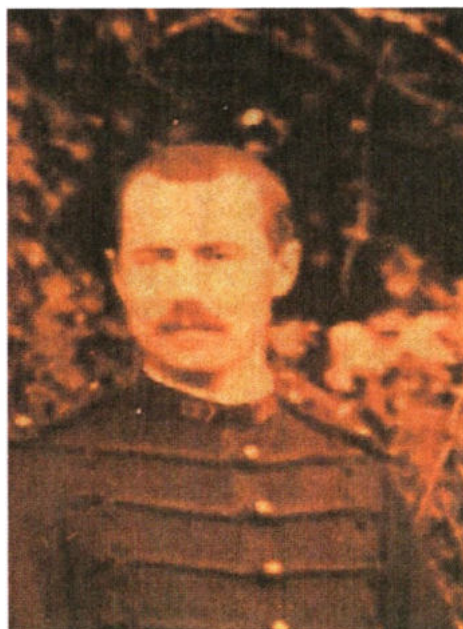
Le carrefour Duchesne, au pied de la Tête des Faux, est connu de tous les randonneurs et personnes soucieuses de l'histoire de la Grande Guerre. La nécropole nationale qui s'y trouve abrite dans un cadre bucolique les restes des combattants de 1914-18. Qui est ce personnage, maintenant si important dans la mémoire orbélaise ?

LES SOURCES

Une lettre de M. André PASCAL, petit-neveu d'Henri Duchesne, du 2 septembre 2014, apporte de précieuses informations.

Celles-ci ont été complétées par la consultation du site « Mémoire des Hommes » du Ministère de la Défense, pour les renseignements sur les Morts pour la France et les Sépultures de guerre. Le site www.lemilitarial.com « Musée Mémorial pour la Paix » donne de nombreuses informations sur les Morts pour la France du département du Tarn, département où stationnait le régiment de Duchesne, le 215^e R.I. Enfin la consultation de www.memorialgenweb.org est riche d'enseignements supplémentaires.

LE COMMANDANT HENRI ÉMILE DUCHESNE (1861-1914) ¹



Henri Émile Duchesne est né le 9 mai 1861 à Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne), un village actuellement à quelques kilomètres de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle. Il est l'avant-dernier d'une famille de douze enfants. Son père est agriculteur ; ses ancêtres avaient exercé ce métier en Seine-et-Marne et dans le Val d'Oise. Henri fait ses études secondaires au Collège des Oratoriens de Juilly (Seine-et-Marne)

Le 28 octobre 1881, il fait son entrée à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr comme élève engagé volontaire pour cinq ans. Il en sort en 1883, reçu 152^{ème} sur 342, comme sous-lieutenant. Il est affecté au 87^{ème} Régiment d'Infanterie à Saint-Quentin, dans l'Aisne.

Nommé lieutenant le 1^{er} juillet 1887, il est affecté au 127^{ème} R.I. à Valenciennes (Nord). Il y devient capitaine en 1894, capitaine adjudant-major en 1900.

En juin 1904, il subit une dénonciation calomnieuse par des appelés du contingent auprès du Ministère de la Guerre, pour « injures et voies de fait » que ceux-ci auraient subies de la part de Duchesne, leur officier instructeur. Le colonel du régiment prend courageusement la défense de Duchesne. Malgré cela, celui-ci est muté d'office, par décision disciplinaire, au 86^{ème} R.I. au Puy (Haute-Loire) avec rétrogradation au grade de capitaine.

Cet épisode est intervenu au moment de « l'Affaire des Fiches », qui fut fatale au général André, ministre de la Guerre de 1901 à 1904. Ce dernier, franc-maçon lui-même, avait demandé aux loges maçonniques d'établir des fiches sur tous les officiers de l'armée, notamment en ce qui concernait

¹ Henri Duchesne photographié en 1888 lors d'une réunion de famille. Il a alors 27 ans et est lieutenant au 127^{ème} R.I.

leurs opinions politiques et religieuses. Interpelé à la Chambre des Députés, le général André dut démissionner en novembre 1904. Henri Duchesne, de famille catholique et catholique pratiquant lui-même, dut être une des victimes de cette politique.

La carrière de Duchesne ne semble pas avoir été affectée durablement par cet incident. Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur en décembre 1906 et retrouve son grade de capitaine adjudant-major en octobre 1907.

Le 25 décembre 1908, il devient chef de bataillon, affecté au 15^{ème} R.I. à Albi (Tarn). À la déclaration de guerre il est affecté comme chef du 5^{ème} bataillon du 215^{ème} R.I. d'Albi, le 4 août 1914.

« Henri Duchesne est resté célibataire et avait en fait son foyer chez mon grand-père Gaston, agriculteur à Attainville (Val d'Oise), témoigne M. André PASCAL ². Une chambre lui était réservée en permanence pour ses séjours en Île-de-France. À 53 ans, il était resté très sportif et jeune de caractère. Ma mère, qui avait 21 ans en 1914, l'appréciait beaucoup. Sa mort fut une véritable catastrophe familiale et ma mère m'en parlait assez souvent. »

LES COMBATS DU 215^{ème} R.I. PRÈS DE MULHOUSE LE 19 AOÛT 1914

Le 19 août 1914, Duchesne commande ses troupes lors de l'engagement entre Didenheim et Brunstatt ³. Le régiment tente d'avancer vers Mulhouse. Duchesne mène ses hommes à l'assaut d'un pont sur l'Ill et est grièvement blessé à la jambe. La mise hors combat de son chef désorganise le bataillon qui reflue vers l'arrière. Il faut le courage du lieutenant Dutrey qui déploie le drapeau et l'ordre de charge générale donnée par le colonel Gadel pour rétablir le sang-froid et la situation.

Les pertes sont lourdes : 193 hommes hors de combat dont 36 tués, sur un effectif de 2218 hommes et 35 officiers à la mobilisation. Duchesne est promu officier de la Légion d'Honneur, le 20 novembre, en récompense pour sa bravoure.

DUCHESNE ET LE 215^{ème} R.I. À LA TÊTE DES FAUX EN DÉCEMBRE 1914.

En septembre, le 215^{ème} R.I. se porte dans les Vosges et s'installe au col du Louschbach. Duchesne rejoint son bataillon dès le 8 octobre. Le régiment tient la zone entre le col du Louschbach et le lac Blanc. Il reçoit de gros approvisionnements en vue d'attaques vers Orbey et la vallée de la Béhine.

Le 2 décembre 1914 débute une attaque importante. Duchesne mène son groupe de combat à l'assaut de la Tête des Faux. Suivons le récit du Journal de Marche du Régiment ⁴ :

« Le mouvement commençait à 10h30 en partant de la cote 1118 du Bois d'Immerlins. Le groupe déployé par compagnies accolées, la 20^{ème} à gauche, abordait la fausse Tête des Faux qu'elle garnissait sans tirer.

Vers 11h45, le détachement ouvrait le feu en abordant la vraie Tête des Faux par le sud et donnait l'assaut en même temps qu'une Compagnie du 28^{ème} Chasseurs. Le Commandant Duchesne est blessé mais conserve son commandement. Le groupe va garnir les abattis sur le bord du collet de la Tête des Faux. Sur l'ordre donné, une section reste installée face au col, le reste du groupe traversant les abattis, se porte en avant dans la direction des Mérelles. À la nuit, le Chef de Bataillon ayant été tué, le groupe stationne une section aux abattis, le reste construit des tranchées sur le chemin des Mérelles face à la tête de Grimaude. Toute la nuit, échange de coups de feu avec l'ennemi... »

Les combats des 2 et 3 décembre causent la perte de 227 hommes : 33 tués, 139 blessés et 55 disparus. Duchesne est proposé pour une citation à l'ordre de l'armée avec le texte suivant : « Blessé le 19 août – a repris son service le plus tôt possible – a toujours témoigné d'un courage merveilleux. Blessé le 2 décembre à midi, a conduit ses compagnies à l'assaut et a été tué le même jour à 16h en menant l'attaque. » Est également cité à l'ordre de l'armée le lieutenant Dutrey, tué le même jour ; Dutrey s'était déjà illustré le 19 août à Didenheim.

Le décès d'Henri Duchesne est relaté dans le JOURNAL DU TARN du 19 décembre 1914 ⁵

² André PASCAL, lettre à M. Raymond Dodin, 2 septembre 2014.

³ Journal de marche et d'opérations du 215^{ème} R.I., pages 6-7. Site: <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque>

⁴ Journal de marche et d'opérations du 215^{ème} R.I., pages 17-18.

« En Avant ! Mes enfants, en avant ! » Telles sont les dernières paroles du héros que le 215ème régiment d'infanterie a eu le malheur de perdre le 2 décembre courant. Grièvement blessé le 19 août, le commandant Duchesne avait repris le commandement de son bataillon avant d'être complètement rétabli. Son désir de servir la patrie était si grand que l'inaction d'une convalescence lui fut insupportable. Il rentra donc au régiment le 9 octobre⁶ pour reprendre son service. Son arrivée causa une véritable explosion de joie.

L'affection que tout le monde lui portait, était doublée cette fois de l'admiration que l'on a pour des héros. Le commandant Duchesne était en effet un héros et un héros français. À une énergie incomparable et à une endurance à toutes épreuves, il joignait une bonté rare et un dévouement au-dessus de toute expression. Je ne puis retracer ses qualités militaires et ses vertus guerrières. Je craindrais de rabaisser sa valeur et de diminuer son mérite. Son exemple était si entraînant qu'avec lui les plus timides devenaient des braves : c'était un apôtre!

Chargé le 2 décembre, d'enlever à l'ennemi une position très difficile, il fut frappé d'une balle au bras droit dans un premier assaut. Méprisant sa blessure et oubliant sa douleur, il continua de commander son groupe. Avec une bravoure et un sang-froid remarquables, il dirigea les opérations jusqu'à la fin du jour. Il allait jouir du spectacle réconfortant de la victoire quand frappé d'une balle à la tête, il tomba en prononçant ses paroles ou plutôt ce refrain du cœur : « En avant ! Mes enfants, en avant ! » Sa mort a produit sur tout le régiment une douleur profonde et a laissé des regrets amers. En lui les soldats ont perdu un chef valeureux entre tous, en même temps qu'un père tendre et dévoué ; les officiers, un camarade gai et loyal, en même temps qu'un modèle précieux et réconfortant.

Son souvenir restera précieusement gravé dans tous les cœurs à côté de celui du capitaine Neuveux et du lieutenant Dutrey. Aucun militaire du 215ème ne séparera désormais la mémoire de ces trois brillants officiers, morts au champ d'honneur.

Le 9 janvier 1915 le JOURNAL DU TARN relate aussi les obsèques de Duchesne et de Dutrey, le 11 décembre 1914⁷.

« Les obsèques du commandant Duchesne et du lieutenant porte -drapeau Dutrey ont eu lieu le 11 décembre. Une messe chantée a été célébrée par M l'Aumônier militaire Chamayou.

Avant l'absoute, donnée par M le curé de la paroisse, l'aumônier militaire a salué au nom de l'Eglise ces deux Grands chrétiens morts en défendant la France. Il a montré dans le commandant Duchesne un héros et un saint ; du lieutenant Dutrey, il a rappelé la bonté si rare, la piété si tendre, le courage si entraînant. En terminant il a salué également les sous-officiers et soldats tombés au champ d'honneur dans les journées des 2 et 3 décembre.

Aux premiers bans de l'église, près des cercueils, on remarquait le général de brigade, le colonel Morache ... Trois compagnies du 215ème, seules disponibles et une compagnie de chasseurs alpins rendaient les honneurs ... Le général de brigade, a remercié très chaudement les patrouilles du 215ème RI et des chasseurs, qui en plein jour, sous une pluie de balles, ont été prendre les corps du commandant Duchesne et du lieutenant Dutrey... »

Ces relations paraissent dans le journal du Tarn car le 215ème était basé à Albi, chef-lieu du département. Le ton enflammé, patriotique, mélodramatique, du journal est bien typique de la presse de l'époque.

D'où le journal tient-il ses informations tellement précises sur l'attitude de Duchesne et la réputation des deux officiers ? Reçoit-il des informations par les hommes du régiment à travers leur correspondance ? Ces informations sont-elles données par l'armée ? Le journal rajoute-t-il « une couche » de sentiments dans sa relation ?

⁵ Recherches de Jean-Claude PLANES et Jean-Claude SIÉ, pour le site www.lemilitarial.com

⁶ Ou plutôt le 8 octobre d'après le Journal de marche du 215ème R.I. *Op. cit.*

⁷ Recherches de Jean-Claude PLANES et Jean-Claude SIÉ.

LA TOMBE D'HENRI DUCHESNE ET LE CIMETIÈRE DU CARREFOUR DUCHESNE.

L'article du Journal du Tarn fait poser la question du lieu d'inhumation de Duchesne et de Dutrey. Il mentionne une messe chantée, les premiers bancs de l'église, la présence du curé de la paroisse. Tout cela semble difficile au carrefour Duchesne, à 1120 mètres, un 11 décembre.

Il paraît donc logique que la cérémonie ait eu lieu à l'église de Plainfaing, d'autant plus que le commandant Duchesne est toujours enterré au carré militaire du Cimetière plainfinois. Le corps du lieutenant Dutrey a, quant à lui, été restitué au cimetière communal de Saccourvielle (Haute Garonne) son village natal. ⁸ Le 215ème R.I. cantonnait à Habeaurupt, à 3 km au sud de Plainfaing.

Cela expliquerait aussi que trois compagnies du 215ème et une compagnie de chasseurs aient rendu les honneurs lors de la cérémonie d'inhumation. Une telle concentration de troupes serait impossible pour une cérémonie sur le front.

La tombe actuelle du Cdt Duchesne au cimetière de Plainfaing



Elle semble avoir été érigée en 1922.

La stèle porte l'inscription suivante :

COMMANDANT
HENRI DUCHESNE
CHEF de BATAILLON
AU 215^e REGI^{MET} DINF^ATR^E
MORT POUR LA PATRIE
le 2 DECEMBRE 1914
A L'ASSAUT de GRIMAUDE
(TÊTE des FAUX.)

De la France qu'il proclamait
Sergent de Dieu sur la terre
il fut le soldat sans peur
et sans reproche

D'après M. Pascal, cette épitaphe a certainement été rédigée par le chef du régiment.

⁸ Jean-François DUTREY était né le 29 novembre 1867 à Saccourvielle (31). Lieutenant porte-drapeau au 215ème R.I., il s'illustre par son courage à Didenheim le 19 août 1914. Il est tué le 3 décembre 1914 à la Tête des Faux ou à Grimaude. Il était décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. Saccourvielle, près de Bagnères-de-Luchon comptait 69 habitants en 1911, et 14 habitants actuellement. Voir le site Memorialgenweb : <http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/complementter.php?id=638497&rechercher=1&submit=Autre%20fiche&largeur=1680&hauteur=1050>

Le monument du cimetière du Carrefour Duchesne.

Il est érigé dès 1915 par les soldats, à la mémoire de Duchesne et de ses compagnons d'armes morts au combat.

Il est classé parmi les monuments historiques en 1924. Le cimetière devient nécropole nationale et regroupe les corps d'autres cimetières provisoires, comme celui situé au Col du Calvaire, au-dessus du Lac Blanc.



Cette photographie est signée par Pierre PETIT.

Elle porte au dos le cachet de Pierre Petit, 122 Rue Lafayette, Paris et la date de 1916.



Le monument porte l'inscription suivante :

**AU COMMANDANT
HENRI DUCHESNE
CHEF DE B^{ON} AU 215^E RÉGIMENT
MORT POUR LA PATRIE
LE 2 DÉCEMBRE 1914
À L'ASSAUT DE GRIMAUDE**

Tous les deux ans, début septembre, l'Amicale des Diabes Bleus d'Orbey organise une émouvante cérémonie dans le cimetière et dépose des gerbes, avec la Commune, l'UNC et le Souvenir Français d'Orbey. De nombreux habitants viennent s'y recueillir et il arrive souvent que des familles d'anciens poilus participent à cet événement mémoriel.

Deux belles cartes postales,

des Éditions Minoux et Mangin, parues après-guerre, nous présentent le cimetière sous des aspects disparus. Il est nommé Cimetière A du 14^e B.C.A. près du Lac Blanc.

Les chasseurs ont clôturé l'endroit d'une belle barrière de bois. L'entrée est surmontée d'un grand cor de chasse avec le bandeau « à nos frères d'armes ». Au fond une jolie chapelle de bois est surmontée d'un clocheton.



Grande Guerre. - Environs du BONHOMME (Haut-Rhin). - Cimetière A. du 14^e B. C. A., près du Lac Blanc.

Le monument Duchesne porte une deuxième inscription sur sa face sud :



**A SES
FRERES D'ARMES
MORTS POUR LA
PATRIE
LE 14^{EME} BAT^{ON}
DE CHASSEURS
JUN 1915**

Deux soldats posent : un fantassin et un chasseur. Plusieurs couronnes sont visibles. Celle de gauche mentionne des Chasseurs alpins. Au centre une couronne du Souvenir Français. Et à droite, on peut deviner le nom d'une compagnie du 12^{ème} Bataillon de Chasseurs qui honore ses frères d'armes.

EN SOUVENIR DE L'ASSAUT DE LA TÊTE DES FAUX Poème écrit par le caporal Lütke début 1915.

Gérard MARCHAND

Madame Barbara Hollwèque, épouse Marchand était née le 14 février 1899 et décédée en 1982. Durant la première Guerre mondiale, elle a recueilli des poèmes écrits par des soldats bavarois cantonnée à Eschbach-au-Val entre 1915 et 1918, des fantassins et des artilleurs en particulier. Elle a consigné ses poèmes dans un cahier, transmis à son fils Gérard.

Le poème ci-dessous est particulièrement intéressant car il relate l'assaut des Jäger à la Tête des Faux, le 24 décembre 1914.

ZUR ERINNERUNG AN DEN STURM AUF DEM BUCHENKOPF

In Schnierlach angekommen mit dumpfen Gefühl
Erklärter das Battalion den Bebenbühl
In aller Früh dort angekommen haben sogleich
Wir den Befehl bekommen
Schützengraben und Unterstände zu bauen
Die größten Tanne wurden umgehauen
Kaum war errichtet der erste Stand
Da war es auch schon der Franzmann bekannt
Das angekommene Battalion
Die ersten Kugeln flogen auch schon
Vom Buchenkopf in die Kompagnie
Den 24 Dezember vergessen wir nie

Am folgenden Tage ach welch ein Schreck
Da hat uns auch schon die Artillerie entdeckt
In Menge kamen geflogen Granaten Schrapnell
Es ist nicht gelogen wohl 50 an der Stell
Und dabei welch ein Glück
Getroffen hat nicht ein einziges Stück

Unsere Landsturmmänner waren in den Unterständen
Die meisten mit gefalteten Händen
Um abzuwarten mit gedrückten Gefühl
Die schwersten Stunden am Rabenbühl
2 Stunden dauert's da war es zu End
Wir konnten verlassen die Unterständ
Das schlimmste war in der hl. Nacht

² Nous n'avons pas trouvé de sommet ou lieu appelé Bebenbühl. Peut-être faut-il comprendre Sommet, montagne du tremblement, de l'effroi ?

Wir hatten gerade Parole halbacht
Das Battalion soll zum Sturme vor
So flüstert man leise von Ohr zu Ohr
Elf Uhr gingen wir in den Schützengraben
Wir müssten heute den Buchenkopf noch haben

Und richtig es dauert gar nicht lang
Da flogen die Kugeln wir wurden ganz bang

Granaten u. Minnen das war famos
Den Buchenkopf runter rann nun der Franzoss
Die Jäger stürmten ihn auch in der Nacht
Um 1 Uhr war schon das Werk vollbracht
Doch leider zu früh hatten wir uns gefreut
Wir Jäger verloren viel brave Leut
Gegen Morgen hat man gleich die Nachricht vernommen
Die Franzosen haben den Buchenkopf wieder genommen
Und heute noch kämpfen wir Mann an Mann

Kopf an Kopf um den verlorenen Buchenkopf

Aus Dankbarkeit aus den ersten Tagen des Weltkriegs
im schönen Eschbachtale

Geschrieben von Gefr. Luthke¹
Jäger 14

LE JÄGER 14

« Jäger 14 » évoque certainement le 14e bataillon de chasseurs allemand mecklembourgeois caserné à Colmar, das Großherzoglich Mecklenburgisches Jäger-Bataillon Nr.14 (M.J.B. 14)
D'après les historiques de la bataille de la Tête des Faux, le M.J.B. 14 prend position dans le secteur le 22 décembre 1914.

Le 24 décembre, à 22h30, la compagnie du capitaine Von Chappuis lance l'offensive, suivie des autres compagnies. Ralenti par la neige, les Jäger subissent de très lourdes pertes lorsque le brouillard se lève.

À 5h30, le général Dinkelacker donne l'ordre au bataillon de se replier sur ses anciennes positions et d'évacuer les blessés. Le 14^{ème} Jäger, complètement épuisé, regagne ses abris.

Le front se stabilisera à la Tête des Faux. Chaque camp se fortifie. Les vestiges des formidables défenses allemandes y sont toujours visibles.

¹ Peut-être faut-il lire Luthke.

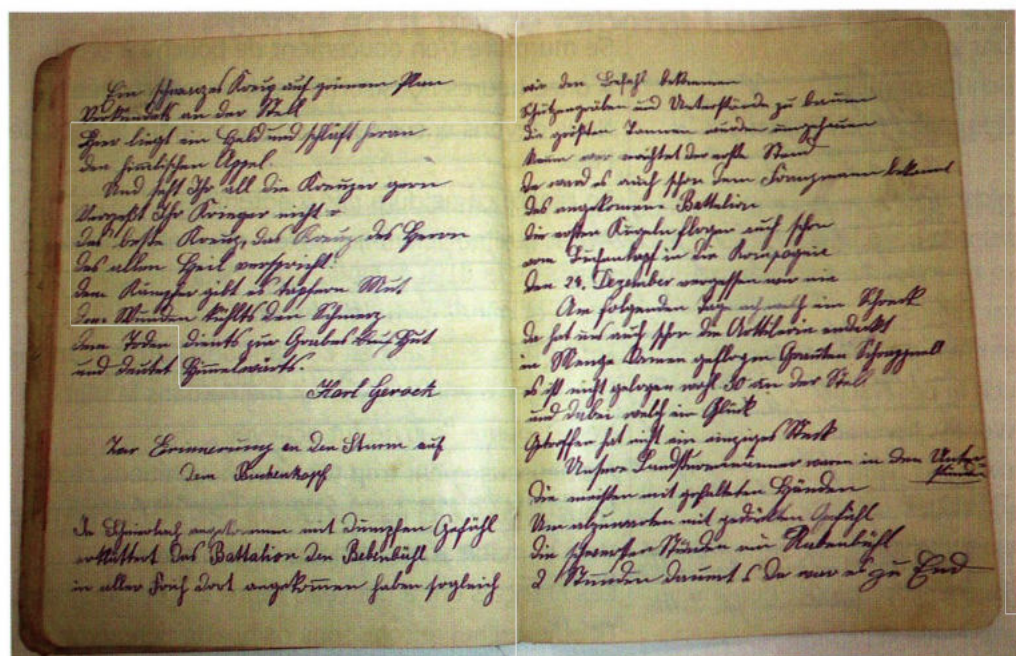
Nous reçûmes le mot d'ordre à sept heures et demie
Le bataillon doit passer à l'attaque
Se murmure-t-on doucement de bouche à oreille
À onze heures nous sortîmes dans la tranchée
Nous devons encore aujourd'hui prendre la Tête des Faux

En réalité ça ne dura pas longtemps
Avant que ne volent les balles, nous étions très inquiets
Obus et mines ce fut charmant
De la Tête des Faux en courant descend le Français
Les Jäger menaient l'assaut même dans la nuit
Vers 1 heure l'œuvre fut achevée
Malheureusement trop tôt nous nous étions réjouis
Nous Jäger perdîmes beaucoup de vaillants hommes
Vers le matin arriva rapidement la nouvelle
Les Français ont à nouveau repris la Tête des Faux
Et aujourd'hui encore nous combattons homme à homme
Tête à tête pour la Tête des faux perdue

En remerciement des premiers jours de la Guerre mondiale passés dans le beau vallon d'Eschbach

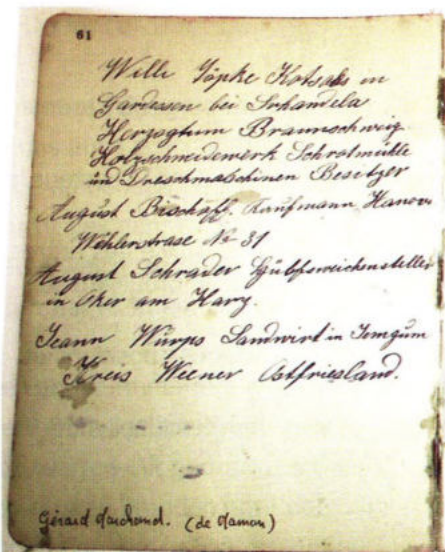
Écrit par le caporal Luthke
Jäger 14

LE CAHIER DE BARBARA HOLLWÈQUE



Voici les deux pages contenant le poème "zur Erinnerung an den Sturm auf dem Buchenkopf."

Barbara a 16 ans lorsqu'elle commence à rédiger son cahier de poésies. On peut noter la belle calligraphie allemande qui témoigne d'un bon niveau d'instruction et du souci de la qualité. Le cahier est très lisible, à condition de maîtriser l'écriture gothique. Barbara n'utilise cependant pas la Kurrentschrift pure: elle utilise les e et s latins; le r n'est pas non plus strictement gothique.



Plus loin, page numérotée 61, Barbara a noté l'adresse de quelques soldats.

On peut relever qu'ils viennent de l'Allemagne du Nord-Ouest, vers la Basse-Saxe actuelle: Principauté de Brunswick, Hanovre, Harz, Frise Orientale.

Ils exercent des professions et donc ils ne sont pas tout jeunes: ces hommes font sûrement partie de la Landwehr.

Les professions ne sont pas faciles à traduire, c'est la joie des noms composés allemands!

On relève un commerçant (Kaufmann), un agriculteur (Landwirt). Il y a aussi un propriétaire d'une entreprise fabriquant des batteuses (Dreschmaschinen), de moulin à concasser (Schrotmühle) et de scierie ou découpe de bois (Holzschneidewerk).

Le mystérieux aiguilleur ou garde-voie (Hübsweichensteller?) emporte la palme...

LES RELIGIEUSES ORIGINAIRES DE LAPOUTROIE

Depuis 1900

Irène MULLER

Cet article est déjà paru en 2014, mais incomplet, suite à des erreurs de mise en page. Nous le republions cette année, après relecture et mise à jour par Mme Muller. Qu'elle soit assurée de nos remerciements et veuille bien accepter nos excuses.

Le président

Autrefois, les familles du canton étaient très fières de donner à l'Église des vocations sacerdotales et religieuses. Ce fut le cas de plusieurs familles de Lapoutroie qui donnèrent à l'Église plusieurs prêtres et religieuses, issus de notre terroir.

Après un premier article paru dans le Bulletin de la Société d'Histoire n°32 - 2013 (pp. 74-78), rendant hommage à Sœur Anne-Casimir et aux Sœurs Enseignantes de Ribeauvillé qui ont œuvré à Lapoutroie pendant 112 ans, un recensement des sœurs religieuses natives de Lapoutroie depuis un siècle a été réalisé et a permis d'en dénombrer au moins 21 depuis 1900.

Huit de ces Sœurs ont fait partie de la Congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé, une des plus grandes congrégations enseignantes d'Europe. Ces religieuses, dites apostoliques pour les distinguer des contemplatives, furent « maîtresses d'école » dans les établissements publics de filles, puis dans les écoles mixtes, en Alsace, pendant plus de deux siècles. Elles ont formé des générations de fillettes dans les campagnes.

Plusieurs filles d'une même famille de Lapoutroie sont devenues religieuses:

- Emma et Joséphine ANTOINE (Sœurs Seraphina et Marie-Alix)
- Sabine et Alice PIERREVELCIN (Sœurs Marie du Sacré-Cœur et ??)
- Agnès et Cécile PIERREZ (Sœurs Marie-Reine et Alizia)
- les 3 sœurs LAMAZE: Clémentine, Germaine et Marguerite (Sœurs Thérèse de l'Enfant-Jésus, Françoise-Marie et Thérèse-Françoise), ainsi que leur nièce Odile LAMAZE (Sœur Marie Gérard).

Avec leur habit noir, leur cornette blanche ou leur voile, ces femmes, passionnées pour le Christ et marquées par une vie spirituelle forte, ont consacré leurs vies au service de Dieu et des hommes.

Aujourd'hui, une page s'est tournée. Avec la crise des vocations, notre village n'a plus donné à l'Église de prêtres, ni de religieuses, depuis plus de 50 ans, et pratiquement toutes les congrégations de Sœurs en Europe ne recrutent plus et vieillissent.

Au Sud, en revanche, elles se développent: les Sœurs de Ribeauvillé (qui sont encore aujourd'hui plus de 400) sont bien actives en Afrique et continuent à se diversifier: depuis le concile Vatican II, plusieurs d'entre elles travaillent dans le domaine social ou celui de la santé.

Remerciements

Plusieurs renseignements et photographies nous ont été communiqués par: Geneviève CLAUDE-PIERRE, Pierre LAMAZE, Marguerite MAIRE, Germaine MATHIEU, Odile PARMENTIER, Yvette PONTI, Georgette SCHREIBER, Léone SIMON et Julien ZIMMER.

Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

1 Le livre du Centenaire de l'église Sainte-Odile de Lapoutroie de Germain MULLER - édité en 2012 par la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey - remet en mémoire les derniers prêtres originaires de Lapoutroie.

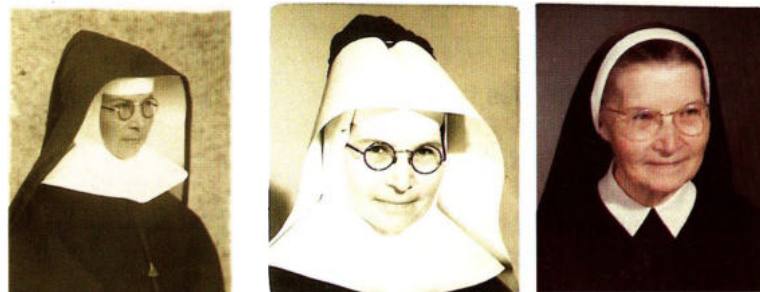
LES SŒURS RELIGIEUSES de LAPOUTROIE Par ordre alphabétique

◆ **ANTOINE Emma – en religion Sœur SERAPHINA**

Congrégation des Sœurs de Ribeauvillé
Née le 11 septembre 1901 à Lapoutroie
Décédée à plus de 90 ans à Ribeauvillé

◆ **ANTOINE Joséphine – en religion Sœur MARIE-ALIX**

Congrégation des Sœurs de Ribeauvillé
Réfugiée en 1940 à Riom
Née le 11 février 1900 à Lapoutroie
Décédée le 6 avril 1971 à Ribeauvillé



Sœur Marie-Alix (de g. à d. en 1942, en 1954 et en 1970)



Famille Aloyse ANTOINE

1. Marie (épouse d'Alphonse ANTOINE)
2. Alphonse ANTOINE (fils de Xavier ANTOINE)
3. Paul MATHIEU (époux de Lina)
4. Lina
5. Joséphine (Sœur Marie-Alix)
6. Vve Aloyse ANTOINE (née Marie LAURENT), mère des 5 filles
7. Alice (épouse de Robert DIDIERJEAN)
8. Emma (Sœur Seraphina)



Les 4 sœurs ANTOINE en septembre 1953
(de g. à d.) : Lina, Joséphine (Sœur Marie-Alix), Emma (Sœur Seraphina) et Marie

◆ **BLAISE Adrienne (Marie-Louise) – en religion Sœur MARIE de NAZARETH**

Congrégation des Chanoinesses de Saint-Augustin à Épinal (88)
Sœur du Père André BLAISE
Née le 7 novembre 1922 à Lapoutroie
Décédée le 14 janvier 2011

◆ **BATAILLE Anna – en religion Sœur MARIE ANGELE**

Congrégation des Sœurs de Ribeauvillé
Née le 13 mai 1928 à Orbey
Décédée le 7 février 2015
Repose à Ribeauvillé



Sœur Marie-Angèle

◆ **BOUX Gaby – en religion Sœur CLAIRE-GABRIELLE**

Congrégation des Franciscaines Missionnaires de Marie
Née en 1921
Décédée à plus de 80 ans



Sœur Claire-Gabrielle

◆ **CALMELAT Thérèse (Marie-Jeanne) – en religion Sœur MARIE-ODILE**

Congrégation des Chanoinesses de Saint-Augustin de Strasbourg
Née le 5 octobre 1924 à Lapoutroie
Décédée le 4 mai 1992 à Strasbourg



Sœur Marie-Odile

◆ **DIDIERJEAN Rose-Cécile – en religion Sœur MARCELLINE**

Congrégation des Sœurs de Ribeauvillé
Profession religieuse en 1956
De 1959 à 1988 à Belfort
Née le 4 février 1935 à Lapoutroie
Actuellement à Issenheim (68)



Sœur Marcelline

◆ **DUBY Agnès – en religion Sœur AUGUSTINE**

Congrégation des Sœurs de Ribeauvillé
Née le 22 août 1927 à Lapoutroie
Actuellement à Issenheim (68)



Sœur Augustine

◆ **LES 3 SŒURS LAMAZE**

De g. à d. :

- **Germaine LAMAZE**
(Sœur Françoise Marie),
- **Clémentine LAMAZE**
(Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus),
- **Marguerite LAMAZE**
(Sœur Thérèse Françoise)



Prise d'habit d'Odile LAMAZE (Sœur Marie-Gérard), au centre

Entourée de ses parents René LAMAZE et Marie, née ANTOINE.
À gauche: **Marguerite LAMAZE**
(Sœur Thérèse Françoise)
Et à droite: **Germaine LAMAZE**
(Sœur Françoise Marie)



◆ **LAMAZE Clémentine – en religion Sœur THERESE de L'ENFANT JESUS**

Carmel du Sacré-Cœur à Rome (Italie)
Prise d'habit en 1940
Née le 28 juillet 1910 à Lapoutroie
Décédée le 15 août 1983 à Rome



*Clémentine LAMAZE
(Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus)
avec le Pape Jean-Paul II au
Carmel au printemps 1980*

*Clémentine LAMAZE
(Sœur Thérèse de
l'Enfant Jésus)
à Rome*



◆ **LAMAZE Germaine en religion Sœur FRANCOISE MARIE**

Congrégation des Sœurs de Ribeauvillé
Née le 19 février 1902 à Lapoutroie
Décédée à Ribeauvillé



*Germaine LAMAZE
(Sœur Françoise Marie)*

◆ **LAMAZE Marguerite en religion Sœur THERESE FRANCOISE**

Congrégation des Sœurs de la Charité à Strasbourg
Née le 14 décembre 1907 à Lapoutroie
Décédée le 5 août 1994 à Strasbourg



*Marguerite LAMAZE
(Sœur Thérèse
Françoise)*

◆ **LAMAZE Odile – en religion Sœur MARIE GERARD**

Congrégation des Sœurs de Notre-Dame à Strasbourg
Nièce des 3 sœurs précédentes (Clémentine, Germaine et Marguerite)
Née le 4 juin 1932 à Lapoutroie
Actuellement à Strasbourg



*Prise d'habit d'Odile LAMAZE
(Sœur Marie Gérard)
avec Joseph GARNIER
et Éloïse LAMAZE,
sa tante*

*Odile LAMAZE
en postulante*



◆ **LAURENT Joséphine – en religion Sœur MARIE GABRIEL**
Congrégation des Bénédictines du Saint-Sacrement à Rosheim (67)
Née le 31 mars 1887
Décédée le 30 août 1965 à Rosheim



A gauche :
Sœur Marie Gabriel

A droite :
Sœur Marie Raphaël

◆ **MARCHAL Amélie – en religion Sœur MARIE RAPHAEL**
Congrégation des Bénédictines du Saint-Sacrement à Rosheim (67)
Née en 1887 à Lapoutroie
Décédée le 9 octobre 1968 à Rosheim

◆ **PARMENTIER Agnès – en religion Sœur ISABELLE**
Congrégation de la Doctrine Chrétienne à Nancy (54)
Née le 27 août 1930 à Lapoutroie-Hachimette
Actuellement à Nancy

Sœur Isabelle



◆ **PETITDEMANGE Marie-Joséphine en religion Sœur THÉOPHILE**
Congrégation des Sœurs de la Charité à Strasbourg
Née le 26 septembre 1906 à Lapoutroie
Décédée le 2 janvier 1999 à Montigny-lès-Metz



Sœur Théophile
Jubilé 60 ans
(16 mai 1991)



◆ **PIERREVELCIN Sabine – en religion Sœur MARIE du SACRE-COEUR**
Clarisse à Paray-le-Monial (71)
Sœur d'Alice Pierrevelcin
Née le 27 décembre 1907 à Lapoutroie
Décédée le 7 août 1985 à Paray-le-Monial (71)

Sabine PIERREVELCIN
(**Sœur Marie du Sacré-Cœur**)



◆ **PIERREVELCIN Alice**
Sœur de Saint-Vincent-de-Paul à Joué-lès-Tours (37)
Sœur de Sabine Pierrevelcin
Née le 27 juillet 1911 à Lapoutroie
Décédée le 30 décembre 1942

◆ **PIERREZ Agnès – en religion Sœur MARIE-REINE**
Congrégation des Sœurs de St-Marc à Revigny s/Ornain (55)
Sœur de Cécile Pierrez
Née le 18 octobre 1943 à Colmar
Actuellement à Revigny s/Ornain (55)

Sœur Marie-Reine



Sœur Alizia



◆ **PIERREZ Cécile – en religion Sœur ALIZIA**
Congrégation des Sœurs de Ribeauvillé
Sœur d'Agnès Pierrez.
Née le 1^{er} décembre 1934 à Fréland
Actuellement à Issenheim (68)

◆ **PONTI Charlotte – en religion Sœur Jemma GALGANI**
Congrégation des Sœurs de Ribeauvillé
Née le 4 février 1922 à Bisuschio (Italie)
Décédée le 29 juillet 1999 à Ribeauvillé

Sœur Jemma Galgani





NOS MISÈRES DE GUERRE Journal de Marguerite et Georgine ZANN du 16 décembre 1940 au 2 février 1941

Récit transcrit et annoté
par Gilbert MICHEL

Le 70^e anniversaire de la fin de la 2^e Guerre Mondiale a permis de se remémorer, surtout pour les jeunes générations, la tragédie des déportations, le drame des « Malgré-Nous » par le biais de nombreux articles de presse, d'expositions, de témoignages et d'ouvrages plus conséquents.

Mais il est d'autres personnes en Alsace qui ont aussi eu à souffrir de l'idéologie nazie, ceux internés dans le camp de Schirmeck, ceux qui ont refusé de porter l'uniforme allemand et ceux qui ont été expulsés parce qu'ils étaient soupçonnés d'être plus Français que les Français de l'Alsace annexée.

C'est le vécu de ces derniers qu'il vous sera permis de découvrir grâce à un journal poignant découvert dans les archives familiales par le fils d'une de ces familles jugées irrécupérables par les nazis.

Ce journal de guerre, relatant l'expulsion de quelques familles d'Orbey le 16 décembre 1940, a été écrit par M^{lle} Marguerite Zann¹, du 16 décembre 1940 au 5 janvier 1941, puis par Georgine Zann, sa mère adoptive, du 6 janvier 1941 au 02 février 1941.

Au moment de l'expulsion, Aloyse Zann exploitait l'hôtel des Vosges² à Orbey, avec Georgine, la mère adoptive de ses trois enfants. Lors de l'expulsion, Aloyse était accompagné de Georgine et de Marguerite. Ses sœurs Alice et Fernande, dont il sera souvent question dans le journal, étaient mariées et avaient quitté le domicile familial.



Pour Yvan, le fils de Marguerite, les raisons de l'expulsion étaient liées à l'origine vosgienne de la mère (Française de l'intérieur), mais aussi à la situation privilégiée de l'hôtel à l'entrée du village, qui est devenu le siège de la Kommandantur.

Pour la retranscription et l'annotation de ce journal, nous avons bénéficié du concours d'Yvan CLAUDEL, Gisèle MEYER née LAURENT, Jean-Claude MASSON, Armand SIMON et des enfants de Jean MUNIER.



Photo 1 : Marguerite Zann

Photo 2 : Les trois sœurs Zann vers 1925 : Fernande, Alice et Marguerite, de gauche à droite

Photo 3 : En-tête de papier à lettre de l'Hôtel des Vosges, avant 1939.

¹ Marguerite Zann est née le 22 décembre 1917 à Plainfaing, dans les Vosges, d'Aloyse Zann et Eugénie Baradel.
² Le couple a repris l'exploitation après la guerre et à la mort d'Aloyse, Georgine a continué à tenir l'hôtel jusqu'en 1959. L'établissement a alors été démolit par André Florence qui l'a rebâti pendant cinq ans pour en faire l'hôtel Au Bois le Sire, ouvert en 1965. Seul le poêle en faïence a été conservé.

JOURNAL « NOS MISÈRES DE GUERRE »



Photo 4 : Rassemblement des familles expulsées devant le magasin Les Eco, tenu par la famille Olry. On remarquera les nombreux parents, amis et voisins qui viennent les soutenir par leur présence. Le photographe a pris le cliché en cachette, depuis l'Hôtel Cornelius.

Photo des collections Schaezel et Beaulieu.

16 décembre 1940

À 9 h du matin, la Gestapo accompagnée d'un cantonnier nous donne l'ordre de plier bagage, sous leur contrôle, et en une heure maximum³.

À leur demande, nous devons verser tout notre argent sur la table ainsi que les valeurs et les livrets de caisse d'épargne. Après compte fait, nous pouvons disposer chacun de 4 050 fr. Nous devons remettre à l'officier les fusils de chasse, le Flaubert et les munitions⁴.

Pendant que papa doit rester avec l'officier de la gestapo, nous ramassons les quelques lambeaux qui nous tombent sous la main, maman dans son panier, moi dans une malheureuse taie d'oreiller et les deux sacs tyroliens, trois couvertures et trois édredons pliés dans des taies d'oreiller. Mais hélas, en voyant les trois taies, l'officier refuse catégoriquement de les prendre, pensant que la place dont nous pourrions disposer sera trop petite. Après discussion, maman a la permission d'en prendre une, vu son état de santé assez précaire.

À 10 h, papa doit aller sceller les portes de toutes les chambres, le grenier et les caves avec l'officier. Tristement, avec nos baluchons, nous sortons de la maison. Sur les portes du café aussi les scellés sont posés avec une grande affiche : « Confisqué par l'autorité allemande ».

³ André Muller écrit : « Les premiers indésirables, en tout 2650 Juifs furent flanqués à la porte dès le mois d'août 1940. Mais c'est surtout à partir de décembre 1940 et principalement pendant les journées des 11,12 et 13/12/40 que les camions verts de la police vinrent cueillir Français de l'intérieur, Alsaciens francophiles, anciens engagés volontaires de 14/18, membres du souvenir français, anciens combattants des brigades rouges de la guerre civile d'Espagne ainsi qu'un nombre important de romanichels, asociaux, fainéants notoires connus de longue date. Le 19 décembre, il fut annoncé de source officielle dans le *Mülhauser Volksblatt* que les expulsions des éléments indésirables, volksschädliche Elemente, vers la France étaient chose faite. » MULLER André, *Chez Fritz et Yvan*, La Nuée Bleue, 2012.

⁴ Le terme « indésirable » est peut-être un peu faible, « nuisible » serait sans doute plus dans l'esprit.

⁵ Les armes réquisitionnées étaient entreposées dans un hangar à côté de la boulangerie Dodin, gardées par un soldat.

Dehors, triste impression, tous nos voisins en larmes nous font cortège sur la route. Arrivés à la mairie, l'appel des familles est fait et nous devons attendre l'arrivée du camion jusqu'à 14 h.

Embarqué dans un camion comme des harengs dans une tonne, pêle-mêle, bagages et gens l'un sur l'autre. Après deux heures de route, transis, poussièreux, nous arrivons à destination : St André, un asile d'aliénés, près de Cernay⁵. Là, nouvel appel, les bagages sont entreposés dans une salle, on nous fait signer une feuille nous interdisant la rentrée en Alsace sous peine de 10 ans de travaux forcés, puis nous sommes conduits dans des salles dont le sol est couvert de paille.

Là encore, triste spectacle en voyant des enfants et des vieillards miséreux. Nous retrouvons de nombreux Orbelais⁶: M. le curé⁷, les sœurs⁸ et les infirmières de l'hospice de Pairis, M. et Mme Virion⁹, Husson¹⁰, Simon¹¹, Husson¹² et sa bonne, Clément¹³, da Fonseca¹⁴, Lamouche¹⁵, Jeanney¹⁶, Henri Zann¹⁷, Demangeat¹⁸, beaucoup de gens de Lapoutroie, du Bonhomme, parmi lesquels notre tante et l'oncle Jean-Baptiste.

Une nuit longue dans une salle bien chauffée, parmi les cris des enfants apeurés. À partir de 4 h du matin, défilé dans les salles des personnes allant se laver. À 7 h, tout le monde est prêt, sac au dos, couvertures roulées, attendant dans la salle des bagages le départ pour la ZONE LIBRE. Nous nous bousculons pour être les premiers à la sortie, mais devant la porte, la sentinelle allemande nous repousse et nous interdit la sortie.

Après une vaine attente faite d'anxiété et d'énervement, un officier allemand vient nous donner l'ordre de rejoindre nos pénates, car le train est complet. Vous décrire la déception générale, les « oh », les « ah » de la foule déçue ! Dégoutés, nous nous jetons sur notre paille moulue avec l'intention de ne pas sortir. Vers midi, la soupe faite par les prisonniers ne trouve pas beaucoup d'amateurs, surtout lorsque nous voyons les prisonniers reprendre les restes des assiettes reversés dans la bassine de soupe.

⁵ C'était le centre de transit pour les expulsés.

⁶ Outre les familles orbélaises citées ci-dessous, il faut encore ajouter :

M. Fernand Laurent, son épouse Antoinette et leur fille Gisèle, 8 ans, la dernière Orbelaise survivante de cette triste aventure. Les parents d'Antoinette étaient originaires de Haute Saône et son papa, combattant au Linge, face aux Allemands, y était mort et enterré.

M. Charles Reuschlé et Mme, gardiens du cimetière militaire, l'épouse était française (de l'intérieur).

M. et Mme Henri Obermeyer, gardiens du cimetière du Wettstein, d'origine française (de l'intérieur).

Mme Vve Raoul Languedoc et sa fille Jacqueline, 14 ans, française (de l'intérieur).

Source : *Une page d'histoire*, Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey, N° 12, 1993

⁷ C'est Monsieur le curé Victor Dietrich, médaille de la Reconnaissance française.

⁸ Il s'agit des sœurs de la Doctrine Chrétienne dont le siège est à Nancy, au nombre de 7, accompagnées de 13 infirmes ou malades incurables, tous morts en exil.

⁹ M. Henri Virion, directeur d'école à Orbey, originaire de Saâles (67), village francophone. Son frère avait été engagé volontaire en 14/18 dans l'armée française et avait écrit un livre antiallemand. Médaille de la Renaissance française.

¹⁰ M. Raymond Husson, chapelier et tailleur, rue de l'église, il avait obtenu la Médaille de la Reconnaissance Française (voir note 14). Ses grands-parents paternels avaient opté en 1870.

¹¹ M. Jules Simon, propriétaire de l'entreprise de transport Simon, dont la femme était originaire des Vosges, engagé volontaire en 14/18 dans l'armée française.

¹² M. René Husson, maire à l'arrivée des Allemands, il avait démissionné, mais avait été rétabli dans ses fonctions pour quelques mois, avant d'être remplacé et expulsé. Sa bonne, Elsa Lamouche.

¹³ M. Ernest Clément, son épouse et leurs deux enfants, engagé volontaire dans l'armée française en 14/18.

¹⁴ M. Joachim Da Fonseca, d'origine portugaise, dont la femme était la fille du suisse Hébingier et leurs deux enfants. Il n'était pas présent à Orbey le jour de l'expulsion ; il avait été obligé de travailler pour les Allemands au bord du Rhin. Il a rejoint sa famille à Cernay en habit de travail.

¹⁵ M. Joseph Lamouche et ses trois enfants, dont l'épouse, Elsa, était polonaise.

¹⁶ Mme Jeanney Clémence et sa dernière fille.

¹⁷ M. Henri Zann le ferblantier, place du marché, Mme et leur fils Jean-Paul, 5 ans et demi. Pendant la guerre de 14/18, la famille avait été évacuée à Rodern (67). En compagnie de Raymond Husson, dont la famille avait été évacuée dans le même village, ils avaient voulu revenir à Orbey. En route, ils avaient rencontré des soldats français prisonniers des Allemands et évadés, et leur avaient indiqué le chemin pour rejoindre les lignes françaises. Il avait été décoré de la Médaille de la Reconnaissance Française.

¹⁸ M. Séraphin Demangeat, Mme et leurs deux enfants, il avait été engagé volontaire dans l'armée française en 14/18. Il tenait une auberge à l'emplacement actuel du bazar Gstalder. (Pendant la guerre, c'était la « Sammelstelle », le lieu où les fermiers d'Orbey devaient livrer le lait réquisitionné qui était ensuite distribué à la population. Source : « Histoire de l'occupation et de la libération d'Orbey », Archives municipales d'Orbey

L'après-midi nous trouve plus ragaillardis, nous formons un bloc qui veut rester uni dans le malheur avec les familles Clément et Simon.

Le soir nous trouve abattus, fatigués, même harassés. Nous nous couchons avec l'espoir de mieux dormir. Avant, nous buvons un bon coup maison offert par René Husson. Maman, qui ne peut pas dormir, veille sur la chambrée.

18 décembre

Le lendemain, l'espoir de décamper nous trouve de meilleure humeur. À 7 h ½, embarquement sur des camions jusqu'à la gare de Cernay. Les familles Clément, Simon, Zann dans le même camion, puis dans le même wagon. À 10 h, arrivée à Mulhouse où nous attendons jusqu'à 13 h. Mme Salomon¹⁹, du buffet de la gare, vient nous voir, étonnée de nous voir des mines si résolues. Elle nous apporte du jambon, du vin, des pommes, du café au lait, tout un ravitaillement.

Nous partons ensuite pour Chalons, gardés à tous les arrêts par une sentinelle allemande, baïonnette au canon.

À Chalons, nouvelle anxiété, va-t-on être contrôlés à fond avant de passer la ligne de démarcation ? Mais non, sans tambour ni trompettes, les Allemands descendent comme penauds de leurs actes et nous remettent aux autorités françaises. Nous respirons, le train a démarré et à Macon, nous sentons la liberté. Les soldats français nous présentent les armes²⁰. Nous sommes ravitaillés par les infirmières et les compagnons de France²¹.

19 décembre

À Lyon, nouvel arrêt, nouveau ravitaillement. Le petit Alain²² est bien sage, il dort. À 6 h du matin, départ. À 1 h, déjeuner à Avignon au foyer du soldat. Accueil cordial comme partout. Après bien des arrêts, nous arrivons à Sète, le soir vers 8 h. Là encore, ravitaillement du train et changement. Là, nous abandonnons notre omnibus pour prendre un train électrique bien rembourré, nos trois familles toujours dans le même compartiment. À 2 h, arrivée à Toulouse où nous sommes reçus par M. Rebert, secrétaire du G.E.R.A.L.²³

¹⁹ Son beau-père, Salomon Joseph, voisin de palier de Ernest Clément habitait à Orbey.

²⁰ C'est Pétain qui avait ordonné que la présentation des armes aux familles réfugiées soit faite en gare de Macon et de Lyon. Henri HIEGEL, *Les expulsions et les transplantations en Moselle de 1940 à 1945*.

²¹ Mouvement de jeunesse fondé après l'armistice de juin 1940 par Henri Dhavernas, inspecteur des Finances et ancien commissaire national des Scouts de France, pour encadrer la jeunesse et la mettre au service de la nation. **Les Compagnons** reçurent, dès leur création, le soutien du gouvernement de Vichy qui leur attribua des subventions importantes. Mais, ils furent interdits par les Allemands en zone occupée. Le mouvement, profondément attaché aux valeurs communautaires, fonctionnait sur un mode militaire. Il prit part à la reconstruction du pays, en fournissant notamment de la main d'œuvre aux Eaux et Forêts et aux Ponts et Chaussées. Il comportait plusieurs branches : les Compagnons de Chantiers, employés à plein temps, les Compagnons de la Cité, de loin les plus nombreux, qui travaillaient à temps partiel, et à partir de 1942, une branche féminine, les Compagnes de France, qui n'eut guère de succès. En 1943, les Compagnons revendiquaient environ 30 000 membres.

Le mouvement fit l'objet de vives critiques, surtout de la part des plus collaborationnistes du régime de Vichy, qui tentèrent, sans succès, d'en prendre le contrôle : après l'éviction de Dhavernas en 1941, le ministre de l'information Paul Marion poussa la candidature d'Armand Petitjean, un proche de Drieu La Rochelle. C'est finalement le commandant Guillaume de Tournemire qui fut élu par l'assemblée générale des Compagnons. Ce dernier se fit remarquer par son indépendance d'esprit et son manque d'allégeance aux Allemands. Il resta néanmoins fidèle au maréchal Pétain jusqu'à fin 1942. Mais l'invasion de la zone Sud par les Allemands (novembre 1942) et la création du STO en France (février 1943) mirent fin à sa loyauté au régime. Les Compagnons se mirent à engager les récalcitrants au STO pour leur éviter d'être envoyés en Allemagne, tandis qu'un certain nombre d'entre eux passaient à la Résistance. Le mouvement fut dissous en janvier 1944 et son ancien chef, partisan de Giraud, gagna le maquis. Voir : www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Compagnons_de_France

²² C'est l'enfant du couple Clément.

²³ « Les réfugiés se donnèrent des organisations propres. Dès août 1940, ils s'organisèrent dans les groupes d'entraide, le GERAL, groupe d'entraide aux réfugiés d'Alsace – Lorraine, pour défendre leurs intérêts ». Henri HIEGEL, *Les expulsions et les transplantations en Moselle de 1940 à 1945*.

Charles Mangold, né le 21 août 1896 à Ostwald (67) a été l'une des chevilles ouvrières de ce GERAL : « Après la guerre, il entre en 1919 au ministère des Affaires étrangères : il est détaché dans un organisme dépendant de la commission des réparations mise en place par le traité de Versailles. En septembre 1939, après la déclaration de guerre annonçant le début de la seconde guerre mondiale, Charles Mangold est évacué avec son administration et comme des milliers de d'Alsaciens vers Périgueux, où il fonde le groupe d'entraide des réfugiés d'Alsace (GE-

20 décembre

À 5 h 1/2, départ de Toulouse pour notre destination. À St-Gaudens, notre wagon est arrivé à destination. Avec nous, Raymond Husson attend dans la salle d'attente. On nous charge pour Soueich²⁴, les Clément, Simon, Zann. Raymond Husson et sa femme sont dirigés vers St Pé- d'Ardet²⁵.

À Soueich, nous sommes reçus par le maire et le secrétaire de mairie qui nous conduisent dans un petit café où l'on nous sert une collation. On nous conduit respectivement dans nos logis. Là, nouvelle déception : La famille Clément se retrouve dans un malheureux logement ouvert à tous les vents, humide et en plus, le petit Alain est souffrant. M. et Mme Simon sont un peu plus favorisés avec un logement à peu près potable. Quant à nous, on nous conduit au fond de Soueich Campagne, dans une chambre immense servant de cuisine, de chambre à coucher et de salle à manger. Partout dans nos logements, comme moyen de chauffage, la cheminée et partout une impression de délabrement. À midi, déjeuner au café, préparé par les militaires, avec beaucoup de goût tout comme le dîner. L'après-midi, première installation, chacun dans son coin. Visite chez nos propriétaires, boulangers au pays et très gentils. Yvonne²⁶ couche avec moi.

21 décembre

Le moral reprend le dessus, levés, habillés, petit déjeuner cuit sur la crémaillère, nous commençons à nettoyer et à décrotter dans tous les coins. L'après-midi, papa, Jules, le gros Nènèst²⁷ s'en vont au ravitaillement. Je téléphone à Jean²⁸ à Périgueux à 2 h, j'attends jusqu'à 5 h, pour leur dire que nous les attendons pour le dimanche soir. Mme Clément est bien désolée de son mauvais logement. Le petit Alain ne va pas mieux. Le boulanger nous a dégotté une vieille cuisinière pour remplacer le feu à la cheminée et la crémaillère.

22 décembre

Réveil en fanfare, on frappe à la porte et nous sommes encore couchés. Mais comme la porte n'a pas de serrure, on entre : un soldat cantonnier au pays et un aviateur. Oh, surprise ! Henri Mathieu²⁹ qui vient nous dénicher à Soueich. Nous bavardons un peu, nous parlons du pays. Puis il va dire bonjour à Jules et à Clément. Nous nous levons, puis voici une dépêche de Jean remettant son arrivée au lendemain, vu qu'il a manqué le train. On nous amène la cuisinière et en vitesse, nous préparons la soupe, car Henri va déjeuner avec nous, un premier repas rappelant le pays :

- Potage aux légumes
- Haricots blancs, rôti de veau
- Fromage et fruits

Nos compagnons d'exil viennent prendre le café, nous buvons sur la terrasse ensoleillée, c'est presque une journée de printemps ! Mais comme nous n'avions que 4 verres, nous devons faire deux services. Henri nous raconte ses péripéties, nous lui racontons nos misères. Les heures passent bien vite, et déjà il est l'heure où Henri doit reprendre son car. Le gros Nènèst, Jules et papa l'accompagnent. Les femmes rentrent à la maison.

23 décembre

Ce matin, nous sommes pressés, toujours aussi matinaux ! Nous voulons chercher Jean et Fernande³⁰ à St Gaudens. Yvonne Clément nous accompagne. À 10 h du matin, par un froid de chien, nous nous embarquons : 11,5 km à pied. Nous arrivons à St Gaudens à 12 h 1/4. Et déjeunons au restaurant de la gare. Puis nous allons faire un tour en ville qui se trouve sur une hauteur à 1/4 d'h de la gare. Puis il est temps de retourner à la gare, mais hélas ! Le train de Toulouse arrive et pas de Jean, pas de Fernande. Nous retournons en ville faire nos commissions, mais Dieu qu'il fait froid ! Nous pre-

RAL). Il fera ce déplacement à vélo... Au cœur du quartier Saint-Georges, il est en 1941 l'un des fondateurs du Groupement d'entraide des réfugiés d'Alsace et de Lorraine ». *Perigueux.fr/histoire de la ville*

²⁴ Commune du département de Haute Garonne, à 11 km de St-Gaudens.

²⁵ Commune du département de Haute Garonne à 21 km de St Gaudens et à 16 km de Soueich. Les familles Henri Zann, Fernand Laurent et Da Fonseca sont accueillies à Lamalou-les-Bains dans l'Hérault, distant de Béziers de 39 km.

²⁶ Fille du couple Clément.

²⁷ Diminutif familier pour Ernest.

²⁸ Il s'agit de Jean Parmentier, instituteur, originaire de Labaroche.

²⁹ Le fils du fromager Mathieu d'Orbey, place du marché, à côté du ferblantier. Il avait quitté Orbey avant la guerre.

³⁰ Épouse de Jean et sœur de Marguerite Zann.

nous le car en ville pour être sûr d'avoir de la place. À la gare, je vais encore voir si le train suivant de Toulouse n'est pas arrivé, mais non, il a du retard. Celui de Tarbes est là et le chauffeur du car démarre. Nous sommes au passage à niveau lorsque passe le train de Toulouse. Nous arrivons à Soueich à 7 h 1/2. Chez Clément, nous bavardons encore un peu. Nous nous apprêtons à nous coucher lorsqu'on frappe au volet, un seul cri, c'est Jean ! Mais oui, ce sont eux et avec la cocotte endormie³¹. Ils ont fait la route à pied. Quelle chance ! Fernande, bien désolée de voir notre installation un peu rudimentaire, se met à pleurer, mais nous, nous sommes si contents de les voir.

Après avoir mangé, ils vont se coucher chez Mme Jane, la maison en face.

24 décembre

Il fait toujours bien froid. Jean et les trois hommes vont au marché à Aspet³². Josiane regarde avec de grands yeux tout ce monde nouveau.

L'après-midi, maman prépare le « hogey³³ » traditionnel. Les Sentenac³⁴ veulent y goûter. Le soir nous faisons la veillée que nous allons achever chez Sentenac. Il fait bien chaud, car la grosse bûche de Noël flambe. Jules et sa femme sont allés chez Clément. Le village est en révolution, car le gros Nènèst chantera à la messe de minuit. Jean joue de l'harmonium au milieu d'un essaim de jolies chanteuses. Le gros Nènèst chante « Minuit Chrétiens³⁵ », très réussi. Après nous rentrons, bras dessus, bras dessous, à la maison.

25 décembre

Jour de Noël, nous sommes un peu en retard, mais le travail n'est pas conséquent. Maman prépare le poulet aux marrons. C'est délicieux, et le hogey, donc ! Jules et le gros Nènèst et leurs familles viennent passer l'après-midi chez nous. Les hommes jouent aux cartes et nous les femmes, nous bavardons en mangeant le hogey. Comme à Orbey, on doit nous trouver bien malheureux !

26 décembre

Réveil à la première heure. Jean part pour Périgueux. Papa l'accompagne au car à 6 h 30. Journée calme dans l'ensemble.

27 décembre

Josiane commence à s'habituer et joue tranquillement.

28 décembre

Le nettoyage continue. Maman récuré la chambre à coucher. L'après-midi, nous allons, Fernande, Josiane et moi, faire quelques courses à Aspet. Il fait très doux. Josiane dort tout le long de la route. Pendant ce temps, maman récuré la cuisine à la grande contrariété de papa qui craint que nous ayons froid en rentrant.

29 décembre

Comme tous les deux jours, je vais chercher notre litre de vin et nous bavardons un moment. Le petit Jean Munier³⁶ vient nous voir et nous apporte quelques nouvelles des jeunes Orbelais en zone libre. Lui est compagnon de France. Il déjeune chez Jules Simon.

L'après-midi, Mme Clément, Mme Simon, le petit Alain et nous, allons faire une petite promenade. Mme Simon et maman cherchent des pissenlits. Il fait bien bon au soleil. Nous allons visiter le cimetière qui est superbe. Puis, nous nous rendons au café Maylin rejoindre nos hommes et où Yvonne sert depuis quelques jours. Maman a bien mal à ses hémorroïdes. Le dimanche soir, les Simon, les Clément, papa et moi, nous allons à la veillée chez Sentenac, autour d'un bon feu. On nous exhibe la table sorcière, celle qui parle et dévoile tout. Nous rions bien !

30 décembre

Papa, de grand matin s'en va avec M. Clément pour régler quelques affaires. Nous, nous tapissons notre chambre. Papa rentre bien tard, à pied, depuis St-Gaudens, car le gracieux chauffeur du car, n'avait plus de place pour eux. Ils sont trempés.

³¹ Il s'agit de Josiane la fille aînée.

³² Distant de Soueich de 4,5 km.

³³ Pain roulé aux fruits, traditionnel dans le pays welche au moment de Noël.

³⁴ Nom de famille très répandu en Ariège et Haute Garonne.

³⁵ Son « Minuit, Chrétiens » chanté à la messe de minuit à Orbey, d'une voix de ténor, encore bien des années après la guerre, a laissé un souvenir profond dans le cœur des Orbelais.

³⁶ Un article détaillé lui est consacré à la fin du journal.

31 décembre

Toujours aussi matinaux, il est 10 h quand nous nous remettons à tapisser jusqu'à 7 h. Les hommes partent vers une ferme, à 2 km, pour essayer d'acheter un cochon. Ils ne rentrent pas bredouilles, et en plus, ce sont deux cochons qu'ils ont achetés ! Jules et le gros Nènèst s'en partageront un. Fernande et nous prendrons l'autre.

Le soir, Jules, sa femme et les Clément font la veillée, mais nous, nous couchons de bonne heure.

1er janvier 1941

Jour de l'an, grand jour : nous tuons les cochons. Chacun arrive en formulant le vœu que la prochaine année nous retrouve dans notre cher pays d'Alsace. À midi, les cochons sont tués, la « grouwat³⁷ » est mangée, maman et Jules ont nettoyé les « tripes³⁸ ».

L'après-midi, repos. Les femmes viennent passer l'après-midi. Les hommes tracassés par le fameux billard s'en vont au café Maylin.

2 janvier

Maman prépare la graisse. L'après-midi, Mme Clément, Mme Simon et Fernande s'en vont à Aspet pour faire les commissions. Fernande a pris la poussette pour y mettre les colis, car elles veulent aller quémander un peu au Secours National³⁹.

Le boucher est venu pour débiter le cochon, mais papa prend le couteau et la scie pour lui montrer comment on le découpe chez nous. Le soir, salaison toujours avec Jules et Clément.

3 janvier

Nous sommes en cuisine. Nous faisons le boudin. Ce n'est pas sans rire, je vous le promets. Le gros Nènèst, Jules, maman, Fernande et moi, coupons les oignons, mais sans pleurer.

À midi, les boudins sont cuits, délicieux. Chacun s'en régale jusqu'à avoir presque une indigestion. Nous les faisons goûter aux Sentenac, eux non plus ne crachent pas dessus.

L'après-midi, distribution et partage des boudins.

4 janvier

Réveil de bonne heure, notre pendulette avance de 2 h par rapport à Soueich. Notre laitière est à peine levée. Je fais quelques commissions le matin. L'après-midi, Fernande et moi récurons nos trois pièces en une. Papa est un peu grippé. Maman est très déprimée, par ses hémorroïdes qui ne lui laissent pas de répit.

Aucun bagage n'étant arrivé, maman et moi allons chez un marchand faire quelques emplettes : une chemise pour papa, un tablier pour maman, une combinaison pour moi.

Nous allons à la veillée chez Sentenac où nous jouons aux dames.

5 janvier

Par exemple, aujourd'hui nous dormons comme des loirs jusqu'à 10 h du matin. Pendant que nous prenons le petit déjeuner, une première visite. Celui qui nous a prêté la cuisinière, vient nous apporter la porte. Il nous demande si nous ne pouvons pas lui prêter 100 fr. Nous consentons à lui donner 50 fr. Ce n'est que quand il nous dit de ne pas en parler chez lui que nous comprenons pourquoi il a le nez si rouge.

Je vais à Aspet acheter du dépuratif pour maman et ne rentre qu'à 2 h 30.

L'après-midi, papa va faire un billard avec Jules et Nènèst chez Maylin.

6 janvier 1941⁴⁰

Aujourd'hui, plus matinal que de coutume, puisque le départ de Fernande et de Marguerite est prévu pour 7 h. Aloyse les accompagne. La matinée passe assez vite. Après le débarras⁴¹, je cours à la

³⁷ Terme de patois désignant le foie.

³⁸ Mot patois, il s'agit des boyaux.

³⁹ « **Quatre grandes organisations** seront les opérateurs de l'action humanitaire sous le régime de Vichy : le Secours National, la Croix-Rouge Française, le Comité ouvrier de secours immédiat et les Assistants du devoir patriotique. La principale, le Secours National, est une organisation réactivée en 1939 mais dont la naissance remonte à 1914. Dès 1940 elle obtient le monopole de la collecte privée de fonds, à charge pour elle de les redistribuer entre les diverses associations caritatives ». Une analyse très intéressante de l'humanitaire sous Vichy a été faite par Jean-Pierre LE CROM, *Au secours maréchal ! L'instrumentalisation de l'humanitaire (1940-1944)*, Paris, PUF, 2013

⁴⁰ Début du journal tenu par Georgine Zann

poste où j'envoie un télégramme à Jean. De là, je vais chez Sentenac jusqu'à midi. Heureusement, j'avais fait bouillir la soupe avant de partir.

L'après-midi, je fais la gelée et j'ai la visite de Mme Jeanne jusqu'à 6 h 1/2. Après la soupe, nous faisons deux parties de belote, puis nous nous couchons à 9 h jusqu'au lendemain à 9 h.

7 janvier

Lettre de Jean qui attend impatiemment sa famille et une autre de Marguerite Claudel⁴² qui sait déjà que nous avons quitté Orbey. Après le déjeuner, j'éclaircis la gelée, nous la mettons en assiettes et voulons partir à Ganties⁴³ pour acheter des chaussures, c'est à 6 h de route, mais ce qui nous retarde d'une heure, c'est le ramoneur qui ramone notre cheminée de 12 h à 13 h. Quel fracas de suie ! Quatre grands seaux ! Mais la cheminée tire mieux.

Nous partons donc à 2 h avec M. et Mme Simon, c'est une bien jolie promenade, il y a un établissement pour les femmes nerveuses, une vieille église qui est bien jolie, quoique très antique. M. et Mme Simon achètent de très jolies chaussures, moi, j'en achète aussi une paire, mais moins belle. J'ai les pieds tellement mouillés, il n'est plus possible de sortir en pantoufles et nous n'avons toujours pas les bagages. C'est un peu fatigués que nous rentrons et après avoir fait un bon feu et mangé la soupe, c'est le lit.

8 janvier

Toujours aussi matinal : 9h. Vite le déjeuner et Aloyse va au marché à Aspet pour se faire couper les cheveux et acheter de la laine du pays pour faire des socquettes à Marguerite. Il est plus de midi et il n'est pas rentré. Heureusement, le facteur nous apporte deux lettres, l'une de Marguerite qui nous annonce leur arrivée à Périgueux et l'autre de Henri Simon⁴⁴ notre voisin. Il nous donne l'adresse

⁴¹ Terme traduit du patois, qui signifie faire le ménage.

⁴² Elle habitait Archettes (88) et était la sœur de Roger Claudel dont Marguerite Zann était marraine de guerre pendant ses 5 ans de captivité en Allemagne et qu'elle épousera le 15/06/1945.

⁴³ Commune du département de Haute Garonne situé à 5,5 km de Soueich.

⁴⁴ Tout comme Jean Munier, Henri Simon a été versé dans les Chantiers de Jeunesse. Voir l'article qui lui est consacré en fin de journal

« L'armistice du 22 juin 1940 ayant supprimé le service militaire obligatoire, les **Chantiers de Jeunesse** furent créés comme une sorte de substitut le 30 juillet 1940. Les jeunes hommes de la zone libre et de l'Afrique du Nord française en âge (20 ans) d'accomplir leurs obligations militaires y étaient incorporés pour un stage de six mois. Ils vivaient en camps près de la nature, à la manière du scoutisme, mais avec le volontariat en moins, et accomplissaient des travaux d'intérêt général, notamment forestiers, dans une ambiance militaire. Ils étaient encadrés par des officiers d'active et de réserve démobilisés, ainsi que par des aspirants formés pendant la guerre de 1939-1940. À partir de 1941 l'obligation des chantiers de jeunesse est étendue à tous les Français de zone libre devant accomplir leurs obligations militaires pour 8 mois. (...)

Dirigés par le général Joseph de La Porte du Theil, les chantiers de jeunesse étaient une institution ambiguë. Il s'agissait d'inculquer les valeurs de la Révolution nationale, prônée par le Régime de Vichy. (...)

Lorsqu'ils envahirent la Zone Sud les Allemands supprimèrent l'Armée d'Armistice mais, divisés sur le sujet, choisirent de maintenir les Chantiers. Toutefois, ils modifièrent profondément leur implantation à partir de mars 1943 : les groupements de Provence, des Pyrénées, et des Alpes furent respectivement délocalisés dans le Massif Central, dans le département de la Dordogne et dans les Landes. L'occupant craignait en effet leur concours à un débarquement allié par la Méditerranée (groupements de Provence), le concours ou la participation à des évasions par l'Espagne (groupements des Pyrénées), et l'aide aux maquis (groupements des Alpes). Il est également à noter une série de contrôles musclés opérés par la Wehrmacht vers le 20 septembre 1943 dans les trois quarts des groupements des Chantiers.

Plusieurs anciens des chantiers rejoignirent la Résistance, certains passèrent en Afrique du Nord. Les stocks de vivres et de vêtements des Chantiers devinrent une proie classique pour les maquis en manque de tout. De multiples coups de main, bénéficiant parfois de complicités dans la place, permirent aux maquisards de faire main-basse sur ces dépôts. Cela explique que sur nombre de photos, des maquisards soient habillés en uniformes des chantiers, certes non prévus au départ pour leur servir !

C'est à partir de septembre 1943 que le général La Porte du Theil, devant de nouvelles exigences allemandes qui auraient équivalu à l'envoi en Allemagne de la quasi-totalité des effectifs restant des Chantiers, refuse catégoriquement toute mise à disposition supplémentaire au bénéfice de l'occupant (d'où les contrôles musclés de la part de la Wehrmacht). Mais il décline également les invitations de la Résistance à passer à la dissidence et à gagner Alger. Averti d'une arrestation imminente à la fin de décembre 1943, il refuse également de s'enfuir. Destitué, arrêté le 4 janvier 1944 à son bureau de Châtelguyon, il est assigné à résidence en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre. » Source : wikipédia.org/wiki/Chantiers_de_la_jeunesse_française

de René Husson à Pointis de Rivière et de Raymond Husson à St Pé-d'Arzet. Nous les avons perdus de vue depuis St Gaudens. Je lui répondrai cet après-midi pour lui donner des nouvelles de sa famille, le pauvre, depuis son départ, il ne sait rien et n'a sans doute plus d'argent. Quoique pauvre, je lui en prêterai s'il en a besoin.

9 janvier

Aujourd'hui, un peu plus matinal, il faut aller à Aspet, par ordre de la mairie. Nous allons recevoir des vêtements. Tous les réfugiés se mettent en route. Nous avons soin de prendre une charrette pour nous emmener, mais hélas, nos ballots sont bien maigres : deux chemises américaines neuves et une autre, le reste n'est que des restes déjà bien usagés. J'en prends quelques-uns pour en faire des torchons à épousseter, une « culotte⁴⁵ » en velours et un imperméable pour Aloyse pour aller à la pêche. Cela me fait bien mal au cœur d'être réduit à une chose pareille. Comme ustensile de cuisine, il n'y a rien. J'achète 6 verres à vin et 6 verres à liqueur, le tout pour 13,50 fr. Nous avons traîné, si bien qu'il fait nuit pour rentrer. J'ai goûté le sucre de raisins, la prochaine fois, j'en prendrai un litre, c'est très doux et pour les compotes de pommes, cela manque de sucre.

Nous avons aussi des nouvelles de Marguerite et de Simon Henry. Vite la soupe et au lit.

10 janvier

9 heures et encore pas envie de se lever. Vraiment, plus on dort, plus on a la flemme. Aloyse prépare le déjeuner, je bats le beurre, j'ai écrémé mon lait depuis lundi et voilà que j'ai ¼ de beurre bien utile par ces temps, quoiqu'il ne nous fasse pas défaut. Je pense à Marguerite, si elle était là, elle serait heureuse d'en faire des tartines avec son café. Après le déjeuner, Aloyse se décide d'aller à Ganties acheter des brodequins. C'est inutile d'attendre après ceux prévus pour les réfugiés, il n'y a que des vieux tout dépareillés.

Pendant qu'il est parti, je noircis le fourneau qu'une bonne âme nous a prêté. Il ne se ressemble plus, tellement il était rouge. Mais voilà qu'Aloyse rentre, vite la soupe. À 7 h, nous avons la visite de M. Sentenac qui vient passer la soirée avec nous. Il est vite 10 h, il nous a raconté sa captivité et son retour lors de l'Armistice.

11 janvier

Encore 8 h 45, décidément, nous ne changeons pas nos heures ! Il est vrai qu'à l'heure du pays, il est une heure en moins.

Après le déjeuner, Aloyse va en ville pour toucher l'allocation⁴⁶, ce n'est pas trop tôt qu'il nous rentre un peu d'argent. Depuis que nous sommes ici, ce n'est que dépense pour une chose ou l'autre. Il revient avec Séraphin Demangeat qui vient nous avertir qu'une partie de nos bagages est à Montréjeau. Ils sont là depuis notre arrivée. Il est donc décidé que Jules et Aloyse vont aller avec lui pour les chercher. Nous déjeunons, mais au moment de partir, Aloyse est ennuyé de me laisser seule, il a peur de me trouver gelée à son retour. Après réflexion, « faites ! », mon temps n'est pas si précieux et nous voilà embarqués à 2 h pour arriver là-bas à 4 h de la gare. Nous allons reconnaître nos bagages, il n'y a que le panier et les bagages des Clément, rien pour Jules qui profite d'aller chercher les autres à Revel⁴⁷ où ils ont été dirigés la veille. Nous allons ensuite dans leur refuge où ils sont 75 dans une colonie de vacances assez bien située à Huos⁴⁸, au tilleul à un quart d'heure de la gare. Il y a tous ceux de Lapoutroie et de Ste Marie aux Mines.

Il y fait très froid, pas de chauffage dans les chambres, rien que de petits poêles dans les couloirs. M. et Mme Virion ayant appris notre arrivée nous aménagent une chambre propre, mais qui ne vaut pas notre lit, nous avons eu cette chance, nous avons vraiment un bon lit.

Hélas ! Je les plains d'être aussi nombreux, quel va et vient dans l'escalier, des enfants qui crient et le soir au réfectoire pour y manger, c'est à ne rien entendre. Je pense à notre petite chambre, c'est bien mieux un petit chez soi. Nous faisons quelques parties de belote avec eux et il est minuit pour nous coucher. Il y a beaucoup de gripes et l'on entend tousser. Nous venons d'y rencontrer Henri

⁴⁵ Terme patois signifiant le pantalon.

⁴⁶ Selon Henri Hiegel, l'allocation mensuelle des réfugiés était de 500 F. À comparer aux prix d'achat de divers articles cité plus loin.

⁴⁷ Village du Département de Haute Garonne à 149 km de Soueich.

⁴⁸ Huos a toujours été une terre d'accueil et des réfugiés venus d'Espagne, d'Alsace et Belgique ont trouvé aide et réconfort auprès des habitants du village. Ils étaient hébergés au « domaine des Tilleuls », centre de vacances mis à la disposition de la commune par l'évêché propriétaire des lieux.

Source : www.cc-hautcomminges.fr/1-19207-Un-peu-d-histoire.php

Mathieu. Nous avons des nouvelles de Jean et de Raymond⁴⁹ qui nous font de la peine de voir Alice⁵⁰ si peinée de notre départ.

12 janvier

Réveil à 6 h. Il faut aller prendre le train à Montréjeau, reprendre les bagages et à 9 h, nous sommes à St Gaudens. Nous attendons jusqu'à 10 h le car qui nous ramène dans notre patelin à Soueich, quelle chance de se retrouver chez soi ! Un bon feu et vite, le déjeuner.

L'après-midi, Simon et sa femme viennent jouer au 66⁵¹, nous faisons partie sur partie, 14 en tout, et seulement 4 sont gagnées par Jules et moi-même. Il est 19 h. Ils s'en retournent et nous faisons notre souper, c'est vite fait, de la gelée⁵² avec du café au lait. Nous sommes bien heureux de nous coucher. Quelle bonne nuit jusqu'au matin sans se retourner.

Nous avons eu des nouvelles de Marguerite Claudel et de Mimi Mathieu.

13 janvier

9 h ½. Il est temps si nous voulons mettre le cochon à fumer dans la cheminée. Il faut faire deux sortes de crochets pour reconnaître le cochon de Jean et le nôtre, il faut déboucher le bas de la cheminée, faire un bon feu. Nous commençons le séchage et cette fois, nous voilà dans la fumée pour huit jours. Il faut laisser une fenêtre entre-ouverte, sans cela, il n'y a pas moyen d'y voir. La journée passe très vite. L'après-midi, je vais à la salade et Aloyse scie du bois. Le soir, nous rallumons notre cuisinière, c'est bien autre chose que ce feu par terre. La soupe, puis ½ h chez M. Sentenac, et après, au lit.

Nous avons eu des nouvelles de Marguerite et de Lucie Brugger⁵³.

14 janvier

Il fait une journée douce dès le matin. Après le déjeuner, Aloyse va au ravitaillement pour les réfugiés : sucre, pâtes, haricots, lentilles, sardines, savon. L'on ne va pas mourir de faim cette semaine encore. Après le déjeuner, je me décide à faire la lessive, je ne suis guère bien outillée. En guise de lavoir, je savonne sur la table. Après je fais chauffer de l'eau. Je n'ai plus qu'à rincer, je vais aller à la rivière. Mais voilà que M. et Mme Montieu viennent nous rendre visite. Revenu du matin, Jeanne vient nous présenter son mari. La nuit vient et je vais au lait, puis on soupe et on se couche à 8 h. C'est vraiment trop tôt et à 2 h, nous n'avons déjà plus sommeil.

Nous avons eu des nouvelles de Marguerite.

15 janvier

Quel temps, il neige ! Et à 9 h, il fait encore nuit. Aloyse rallume le feu de la cheminée. Je veux rincer mon linge, mais il neige tellement qu'il n'y a pas moyen d'aller à la rivière. Je lave le pavé et l'entrée de la maison.

Il est vite midi. Jules ramène les bagages. Je m'empresse de les déballer, mais hélas ! Quels chiffons ! Ils sont tellement chiffonnés et nous n'avons pas d'armoire, si seulement on pouvait en trouver une. En attendant nous allons faire une garde-robe et le panier servira d'armoire à linge. Nous n'avons presque rien et le buffet est plein, on va tâcher de s'arranger. Nous avons eu des nouvelles de Marguerite, elle se plaît à Périgueux, mais voudrait bien pouvoir travailler. Mais ce n'est plus la peine, parce que Jean a demandé son changement pour la Haute Garonne. Il n'est que 3 h, et il va faire nuit. Je vais tâcher de ranger un peu mon déballage avant la nuit. Voici M. Sentenac qui vient nous rendre visite, il blague si bien qu'il est temps de faire la soupe. Après son départ, nous mangeons et une partie de belote jusqu'à 9 h et nous nous couchons.

16 janvier

Ce vendredi, le réveil est bien triste, je pense à notre expulsion, oui, il y a un mois aujourd'hui. Nous avons fini de déjeuner quand ces MM. sont venus. Hélas ! Combien de temps avant de revoir notre cher pays ? Ça donne le cafard, quoique l'on ne soit pas malheureux. Surtout qu'aujourd'hui, il neige encore et il fait froid. J'ai toujours mon linge à rincer, mais je vais attendre, après midi il fera

⁴⁹ Il s'agit de Raymond Henry, qui habitait à Épinal. Pendant la guerre, sa maison servait de relais pour ceux qui étaient à la recherche de faux papiers ...Son père qui était d'Orbey, avait été un facteur d'orgues réputé.

⁵⁰ La femme de Raymond, sœur de Marguerite Zann.

⁵¹ Jeu de cartes très prisé, au même titre que la belote. La règle du jeu se trouve dans *Labaroche, mémoire retrouvée*, Gilbert MICHEL, Éditions Reber, 1997

⁵² « Djalay » en patois, fromage de tête, fait en grande partie de petits morceaux de viande de porc provenant essentiellement de la tête.

⁵³ C'est l'épouse de l'instituteur de Pairis.

meilleur. Après le dîner⁵⁴, je fais la vaisselle et je prends mon linge pour aller à la rivière. Sur le pavé, je rencontre le Monsieur qui a tué le cochon, il vient nous apporter un pâté et des boudins. Il reste deux heures. À présent il faut courir à la rivière, il fait presque nuit, vite je rince, il fait un froid de loup, mais j'ai vite fait. Aloyse m'aide à le porter, je vais l'étendre ce qui me réchauffe. Ensuite, nous allons à l'épicerie et passons quelque temps à blaguer chez Simon et Clément. Quand nous rentrons, notre dîner est cuit, nous faisons encore une belote et il est 10 h, nous allons nous coucher dans notre bon lit bien chauffé.

17 janvier

Dès le réveil, il fait bon, c'est le dégel. Quel temps bizarre. J'en profite pour faire ... la porte. Au moment de la laver, voici une Dame qui m'apporte des œufs. Ici, les gens sont comme nous, pas pressés et causeurs. Bien qu'il faut faire vite pour avoir fini de déjeuner, il est 1h. Voici M. Simon qui vient voir si j'ai des commissions pour Aspet. Je lui fais rapporter du sucre de raisins, c'est très bon pour cuire les pommes, c'est très doux. Le soir, il revient avec un grand carton. C'est un colis qu'il a reçu de Mimi Mathieu. Celle pauvre Mimi veut aussi adoucir nos misères, elle nous envoie ¼ sucre, ¼ savon, 1 boîte de pâtes, 1 boîte de sardines, 1 grande boîte de figues, 1 bocal de confiture. Ceci fait plaisir de voir que quelqu'un pense à nous. J'ai aussi reçu des nouvelles de Georges et sa photo. Il pense aller à Plainfaing, il a bien le temps long pour revoir tous ses chers. Je repasse et fais ma toilette pour me coucher. Nous n'avons pas eu de nouvelles des enfants⁵⁵, cependant cela ferait plaisir.

18 janvier

Il est dimanche, il faut aller à la messe. J'entends sonner 8 h, nous allons nous lever, déjeuner et ensuite je me prépare pour la messe. J'entends encore sonner, je cours, mais quand j'arrive, c'est la sortie, il n'y a eu qu'une messe basse. M. le curé va à Lespiteau⁵⁶, un dimanche sur deux. C'est à 8 h ½, la messe. J'ai été prier devant la crèche et faire une visite à tous les autels. Quand j'arrive, la soupe est cuite. Aloyse a bien soigné le feu, je vais vite faire le débarras et nous allons manger assez tôt pour aller à Encausse⁵⁷. Il fait si beau. Nous avons été chercher les familles Lalement et Simon. Quel bel après-midi ! C'est très joli. Nous venons de rentrer et pendant que la soupe chauffe, je continue le journal. Après je vais écrire à Périgueux et à Georges. Ce ne sera pas encore un jour qui aura paru trop long. À présent il est 10 h ½. Aloyse dort déjà depuis une heure.

19 janvier

Belle journée au soleil comme chez nous en avril. Le marchand de bois nous en amène depuis huit jours, il attend le beau temps. C'est ce qu'il appelle « une canne⁵⁸ », du châtaignier, 190 fr. Ce qui fait chez nous un peu plus que deux stères. Cela va donner de l'occupation à Aloyse. Il cherche le plus tordu pour faire des porte-habits. Il a fini la garde-robis. C'est rectifié, un côté a une planche en chêne, je l'ai cirée et mis un rideau blanc avec un petit volant en haut qui débordait sur la planche. J'ai fait un joli bouquet de fleurs de noisetier dans un pot brun. Pendant qu'Aloyse casse du bois, je vais à la salade, mais le soleil tape tellement que je reviens rouge comme une tomate. Je fais la soupe. Voici M. Sentenac qui vient faire un brin de causette en mangeant des beignets secs⁵⁹ avec Jules qui vient aussi d'arriver. Voici la nuit, ils se sauvent tous deux. Nous mangeons, une belote et au lit, il est 8 h.

Nous avons eu des nouvelles de Florentz⁶⁰ et de Moeglin⁶¹.

20 janvier

Réveil à 9 h. Il est temps. Nous avons à peine fini de déjeuner, voici le marchand de vin. Aurons-nous fini de le boire ? 61 litres, ça va nous conduire loin. Je ne dois pas m'en faire paraît-il, nous en boirons encore bien un autre, paraît-il. Quelle consolation ! Cependant, il faut se résigner. Je prépare la soupe ou plutôt la table, elle est faite depuis longtemps puisque c'est le bouillon avec les légumes et salade. Après la vaisselle, je pars chez Sentenac chercher la grand-mère pour aller à la doucette

⁵⁴ Elle emploie « dîner » au sens ancien du terme à la place de « déjeuner ».

⁵⁵ Il s'agit des enfants de Raymond Henry à Épinal.

⁵⁶ Distant de Soueich de 3 km.

⁵⁷ Distant de Soueich de 3,5 km.

⁵⁸ Une canne est une ancienne unité de mesure qui fait 1,85 m On parle d'une canne de planches ou de bois.

Source : Abbé Vincent FOIX, *Dictionnaire gascon- français*, Presses universitaires de Bordeaux, réédité en 2003

⁵⁹ Traduction de « sa bagna », la pâtisserie traditionnelle au pays welche, surtout au moment de carnaval.

⁶⁰ Instituteur en zone libre, a exercé ensuite à Colmar.

⁶¹ Facteur à Orbey pendant la guerre.

dans les champs sur la route de Ganties. Nous rentrons à 6 h et je bavarde encore un peu chez eux, si bien qu'il est 7 h. Aloyse commençait à désespérer, nous mangeons bien vite puisque j'ai la soupe de midi et des boudins qu'un voisin nous a apportés. Ils sont très gentils tous, si ce n'est pas l'un c'est l'autre. Voici Jules qui vient dire à Aloyse que demain ils iront au bois faire leur bûcher. Chaque habitant de Soueich a le droit de faire trois bûchers à 12 fr qui se tirent au sort. Après, il n'est donc pas dit que ce seront les leurs qu'ils auront. Enfin, ce sera du bois pas très cher. Il a bavardé plus d'une heure et il est 8 h ½. Vite, se coucher puisque demain, réveil à 7 h ¼.

21 janvier

6 h. C'est trop tôt, encore un peu au lit, nous bavardons toujours sur notre ancien pays. Bientôt, les ¾ d'h sont passés, Aloyse prépare son casse-croûte, je fais le déjeuner et il part comme convenu à 7 h. J'ai bien vite fait mon débarras et je pars au lait. C'est la première fois que c'est moi, je m'arrête à bavarder une heure, je reviens tremper ma lessive et savonner

Voici le facteur, lettres de Marguerite et de Raymond. Voilà de quoi passer ½ heure et après, vite avec eux tous une heure encore. Je vois qu'il est temps de faire chauffer mon déjeuner, c'est vite fini. Ce soir, je ferai mieux quand mon cher mari rentrera. Je cire les chaussures, brosse ses pantalons, lave les bas, lis le journal, il est 5 h. Le temps passe toujours très vite ici. Encore une heure et voici Aloyse et Mme Montleu. Je repars avec elle pour aller au pain. Sa maman veut absolument que je rapporte des crêpes de sarrasin qu'elle était en train de faire ce matin déjà. J'ai rapporté de chez Puntos du miet⁶², plat favori ici, quand il tue le cochon. Voilà déjà trois fois qu'on m'en apporte, mais c'est le leur le meilleur. J'en ai mangé à midi et j'en ai encore pour nous deux pour demain. Depuis un moment, Aloyse est couché. Il était fatigué, il n'a plus l'habitude de ce travail. Demain, il veut aller à Aspet avec Jules chercher des articles de pêche, c'est le 1^{er} février l'ouverture. Les pêcheurs qui ont loué la pêche leur permettent d'y aller. Il est 8 h, je vais me coucher.

22 janvier

Il fait beau temps, le soleil a déjà fait son apparition et nous sommes encore couchés. Vite, debout ! Il est 9 h. Aloyse va au marché avec Jules, ils partent vite. Je fais le débarras, fais le déjeuner. Il est 2 h ½, il pleut, je m'impatiente et commence à manger à 3 h moins ¼. Voici les hommes qui reviennent avec tout ce qu'il faut pour la pêche. Ils ont dû se mettre à l'abri de la pluie, c'était une forte averse comme il en fait chez nous après une chaude journée. Je lui sers son déjeuner et je vais rincer mon linge puisque le temps est redevenu beau. Quand je reviens du Gers, Jules est là pour le montage des lignes. La dame du tueur de cochons apporte GMH bl⁶³, c'est pour Jules que je les avais demandés. Après avoir un peu blagué, Jules repart avec la ligne prête. La soupe et nous allons jouer au 66 chez Jules. A 10 h nous rentrons après 14 parties.

23 janvier

Les hommes vont refaire les bûchers. Journée calme. Je vais au village toute la matinée tellement il y a de monde, c'est pour chercher l'huile. Nous en avons touché 750 gr. Nous ne manquons de rien. Et si ce n'est que l'on pense toujours à Orbey, nous serions des plus heureux, mais il faudrait avoir tout ce que nous avons perdu là-bas. Les hommes reviennent à 3 h, nous mangeons plus tôt puisqu'il n'avait rien pris de chaud. Nous allons nous coucher.

24 janvier

Aujourd'hui, levés de bonne heure à 8 h ¼. Déjeuner toujours pris avec appétit quoique ce soit le café national, nous le trouvons bon puisque je le fais directement dans le lait. Aloyse scie du bois, après le déjeuner, il le casse, pendant que je vais à la salade, il y en a autant que chez nous en mars. Après avoir dîné, nous faisons une belote.

25 janvier

Lundi, c'est convenu, Jules et Aloyse vont voir Raymond Husson à St Pé-d'Arzet, il fait une belle journée et ils feront une jolie promenade. Je ne m'ennuie pas, c'est le jour du nettoyage, fenêtres, fourneau, par terre et il est bien 3 h. Je me lave et vais chez Mme Simon. Nous allons à la boucherie et après chez le marchand au-dessus du village. Je fais beaucoup d'emplettes, j'achète un vase de nuit et nous allons chez le marchand de confection. J'achète un complet Fil à fil en coutil pour Aloyse, il coûte 230 fr, deux tabliers pour moi à 21 fr et quatre paires de bas gris pour Fernande et Margue-

⁶² Quand on fond la graisse de cochon, on obtient, après filtration, le saindoux, « lo rlu » en patois. Il reste des petites parties solides : les grabons, « matchang » en patois, et des particules plus fines prises dans un peu de saindoux, « lo myè » en patois.

⁶³ Ce sont des leurres de pêche.

rite 160 fr. Quand je reviens chez Simon, Aloyse vient de partir, ils sont rentrés contents de leur promenade.

26 janvier

Nous avons fait le débarras sitôt levés, croyant aller à la messe, mais elle était à 7 h 1/2. Nous avons dû aller à celle de 10 h, c'est une petite messe. Quand je suis rentrée après avoir été au pain chez Sentenac, il est temps de mettre la soupe, nous mangeons après midi. Pendant que je débarrasse, Aloyse fait sa 1^{ère} sieste. Après, à 2 h 1/2, il faut chercher les cartes de pain. Je ne veux pas aller avec eux faire une partie de billard. J'en profite pour répondre à la lettre de Marguerite. Je fais un gâteau éternel et après, je pars porter ma lettre. Je vais attendre chez Simon avec Mme Clément. Ils ne sont pas encore rentrés, il est 8 h quand ils reviennent. Nous blaguons et lisons la lettre du Dr Adam⁶⁴, si bien qu'il est 9 h quand nous rentrons pour manger. Après nous allons nous coucher. Pendant notre départ, nous avons eu la visite de M. et Mme Sentenac qui venaient passer la soirée avec nous.

27 janvier

Nous recommençons encore une semaine, Dieu que le temps passe vite. Aloyse veut faire un chevalet aujourd'hui pour scier le bois, car il n'y en a pas. À midi, quand il vient manger, il n'a plus qu'à le monter. Après, il scie et casse du bois. M. Puntos vient faire un brin de causette. Il est convenu qu'il ira au bois avec lui le lendemain. Il fait si bon que je peux aller à la doucette tous les après-midi. Après le dîner, une partie de belote et nous allons nous coucher.

28 janvier

Il pleut. Ces MM. ne peuvent aller au bois que l'après-midi. Moi, je vais plumer deux dindes chez M. Puntos. Ils nous retiennent à souper, les haricots, plat du pays et après un si bon café qu'il nous rappelle celui d'Orbey. Nous avons grand peine à dormir, nous n'avons plus l'habitude du café, et c'est sûrement cela.

Nous avons eu une lettre de Marguerite.

29 janvier

Mercredi, marche à Aspet. Nous nous mettons en route, Mme Simon et moi, mais hélas, quel marché, un marchand de légumes, un mercier, j'achète une laine à 200 fils⁶⁵.

J'achète des espadrilles à Marguerite, du tissu pour une robe et un tablier. Nous rentrons sous la pluie à 12 h 30.

La soupe est prête. Après avoir mangé, je me repose un peu, 10 km, c'est beaucoup pour moi. Nous ne faisons pas grand chose le reste de la journée.

30 janvier

Le matin, travail habituel à la maison et l'après-midi, Aloyse va aider M. Puntos à couper du bois. Je pars chercher le journal qui nous avait été oublié⁶⁶. Je m'amuse chez Simon, chez Sentenac si bien qu'il est 7 h. Aloyse mange où il a travaillé et je vais prendre le café, oh, un de ces cafés qui rappellent Orbey ! Nous blaguons devant le feu jusqu'à 10 h et après nous rentrons pour nous coucher.

31 janvier

De bonne heure, Aloyse va faire ses bûchers. Jules, Monsieur Cassagne, M. Puntos vont l'aider. À cinq, ils ont fini pour 3 h. Quand ils rentrent, nous venions de rentrer avec Mme Simon, nous avions été à la doucette. Après le dîner nous avons M. Puntos qui vient nous inviter à tuer le cochon.

1er février

C'est de mode à Soueich de faire la fête. Nous restons jusqu'à minuit. Le plat traditionnel est le ventre du cochon avec des pommes de terre. Encore deux bons cafés, midi et soir, le même qu'à Orbey.

2 février

Aujourd'hui dimanche, il passe bien vite. Ce matin, Aloyse est allé à la pêche. Ils ont pris 82 petits poissons que l'on appelle des « amarandes ». Nous y sommes retournés l'après-midi, mais ils ne mordaient plus, si bien qu'ils n'en ont pris que 17 et moi 2. Quelle patience il faut ! Ce matin, j'ai fait des beignets secs et j'en ai donné chez Puntos et chez Sentenac. Ils les trouvent très bons. Ici, ils ne font

⁶⁴ Médecin généraliste d'Orbey.

⁶⁵ Référence d'une qualité de laine.

⁶⁶ Traduction française d'une tournure patoise « k'an-n-awou ètu rèvyè ».

rien comme cela. Demain je dois aller brûler les pailles de maïs du champ de M. Puntos et Aloyse ira faire du bois. Il faut bien les aider, ils sont très gentils pour nous.

CONCLUSION

Le journal s'arrête en haut d'une page à la date du 2 février, sans doute volontairement, mais on ne sait pourquoi. Peut-être du fait de la répétition routinière du quotidien, mais sûrement aussi en raison de l'accueil chaleureux que les habitants de Soueich ont continué à apporter à ces malheureux.

La dernière phrase est significative : « Il faut bien les aider, ils sont gentils avec nous ». Georgine aurait pu inverser les deux propositions, mais le fait de les écrire dans cet ordre montre bien combien la générosité des gens de Soueich était désintéressée. Quant à la première proposition, elle est d'expression patoise, « fau lé-z-èdj », elle traduit, non une quelconque obligation, mais une évidence et définit à merveille l'une des principales qualités du Welche : la solidarité.

Le journal, écrit avec beaucoup de retenue, permet de saisir la détresse des premiers jours, les déceptions, les peines liées au déracinement, la nostalgie du pays, mais aussi le soutien moral apporté par la famille, les amis et les connaissances ainsi que l'aide, le réconfort, voire la chaleur des familles du pays d'accueil qui ont permis à ces exilés de mieux supporter cette brimade. Faut-il s'étonner si des relations d'amitiés se sont maintenues entre exilés et accueillants jusqu'à la mort de ceux qui ont vécu ces tristes événements ?

Un dernier éclaircissement : il a pu être dit que certaines de ces familles avaient été expulsées suite à des dénonciations. Sans vouloir exclure cette possibilité, il est certain que les Allemands ont trouvé toutes les informations concernant leurs critères d'expulsion dans les documents administratifs et officiels des Administrations dont ils avaient pris le contrôle.

L'INSTALLATION À ÉPINAL EN 1944.

Compléments apportés par M. Yvan Claudel



Lors de l'expulsion, des habitants d'Orbey ont vidé l'hôtel des Vosges de tous ses meubles pour les mettre à l'abri et les ont restitués après la guerre.

À force de travail, Georgine avait réussi à économiser beaucoup d'argent qu'elle avait placé en emprunts russes avant la Grande Guerre et qui lui auraient permis de racheter l'Hôtel des Vosges. Malheureusement, après la guerre, ils ne valaient plus rien, ce qui a obligé la famille de reprendre l'exploitation de l'hôtel en tant que gérants.

La famille Zann est revenue à Épinal, rue des Soupirs, début 1944, chez Raymond Henri dont l'épouse, Alice, était la sœur de Marguerite. Raymond Henri a été très actif dans la Résistance, il a fourni des faux papiers aux évadés.

Dans cette rue des Soupirs, il y avait un abri qui datait de 14/18 et qui servait de refuge lors des bombardements.

À son retour à Épinal, Marguerite a été employée de bureau au Ravitaillement Général des Vosges. Elle a été mutée à la DDRG (Direction Départementale du ravitaillement Général) du Haut-Rhin à compter du 19/2/1944.

Lors de la libération, à Épinal, Marguerite s'est confectionnée une robe bleu, blanc, rouge et elle a dansé dans cette tenue avec les soldats américains.

Marguerite épouse Roger CLAUDEL, ingénieur originaire d'Archettes (Vosges), le 15 juin 1945 à Orbey.

Mais le mariage sera de courte durée car Marguerite décède le 1^{er} janvier 1948, laissant orphelin le petit Yvan, né le 28 avril 1946.



**JEAN MUNIER
ET
HENRI SIMON,
DEUX PARCOURS MÉRITOIRES
(1940-1945)**

Gilbert MICHEL

Dans son journal, Marguerite Zann relate la visite de Jean Munier et la réception d'un courrier d'Henri Simon. Les parcours de ces deux personnes ne peuvent se résumer en une note de bas de page, aussi allons-nous leur consacrer la place qu'elles méritent. (Photo 1¹)

JEAN MUNIER



Il est né le 3 août 1920 à Wintzenheim, d'Arthur Munier, cordonnier, et d'Eugénie Balthazard, tous deux originaires d'Orbey.

Déclaré Pupille de la Nation, il retourne à Orbey en 1925 dans sa famille. Le sort continue de s'acharner sur lui puisqu'il perd encore sa mère alors qu'il n'a que 14 ans.

Après sa scolarité à Orbey, il part faire son apprentissage en boulangerie à Colmar Place St Joseph à la boulangerie Émile Barmes de 1937 à 1938 où il obtient son diplôme de boulanger puis est placé à Troyes où il séjourne du 1^{er} janvier 1940 au 30 avril 1940, au 16 rue de la Cité.

De retour au pays, il exerce le métier de boulanger à la boulangerie Dechristé de Labaroche-La Chapelle du 1^{er} mai au 20 novembre 1940.

Sollicité pour fonder les S.A. par l'administration allemande, il décide de s'évader d'Alsace en compagnie de deux autres Orbelais.

Tous trois passent la frontière puis la ligne de démarcation à Moulins (Allier) en fraude, aidés par un gendarme conciliant et en traversant l'Allier à la nage.

Jean arrive à Toulouse début décembre puis séjourne pendant huit jours au Quartier Cafarelli où il rencontre le gendarme Joseph Million, de Labaroche, qui fait partie de la gendarmerie de Strasbourg, repliée à Toulouse.

Puis il intègre les Compagnons de France « Les Bourdettes St Agne » à Toulouse du 10 décembre 1940 au 1^{er} mars 1941.

Il est ensuite appelé aux Chantiers de Jeunesse N° 38 à Argelès-Gazost où il reste du 1^{er} mars 1941 au 31 octobre 1941. Il y est maintenu par tacite reconduction du 1^{er} novembre 1941 au 14 juin 1944, date à laquelle les Chantiers sont dissouts.

¹ Photo 1 : Aux Chantiers de jeunesse, de gauche à droite : Henri Simon, Jean Munier et un inconnu.



Le camp d'Argelès-Gazost le 7 décembre 1941, lors d'une cérémonie.



Chantiers de jeunesse :

Fabrication de charbon de bois.



Chantier de Jeunesse
L'équipe n° 6
Assis au premier rang :
Jean Munier



En raison de ses aptitudes physiques remarquables, Jean Munier devient élève au Collège National de Moniteurs et Athlètes de Joinville du 10 janvier 1944 au 14 juin 1944. (Photo ci-contre. Jean Munier est le 1^{er} à gauche au 3^{ème} rang))

Il est affecté le 15 juin au Commissariat Général aux Sports de la Direction départementale de Toulouse.

Mis en disponibilité suite à la dissolution des Chantiers de Jeunesse, il se retire chez Jules Simon à Soueich.

Il fait partie de la Résistance locale en tant que chef de Dizaine du 15 juin au 16 août 1944.

Le 16 août, il est affecté à l'école des cadres F.F.I. au Château de Lespinet à Toulouse où il est sergent instructeur au Service des Sports jusqu'au 1^{er} novembre 1944.

Le 1^{er} novembre il s'engage volontairement dans la 1^{ère} Armée au 6^e R.I.C. (Régiment d'Infanterie Coloniale) pour toute la durée de la guerre. Il fait la campagne de France et d'Allemagne, est blessé le 21 janvier 1945 à Kingersheim (Haut Rhin), soigné à Marseille. Cité à l'ordre de la brigade, il est muté à Marseille au 3^e Bataillon de Tirailleurs Coloniaux, puis revient en Allemagne, plus précisément à Kehl, où il découvre une ville complètement vide d'habitants.

Démobilisé le 20 décembre 1945, il se retire à Orbey au 1, rue de l'Église. Il épouse Cécile Bruckert le 19 juillet 1946.

A compter de cette date, il déménage au 47 rue Charles de Gaulle, où avec son épouse, il ouvre une pâtisserie renommée. Mais, pour des raisons de santé, il doit cesser cette activité en 1959. Comme Jean n'est pas homme à se laisser abattre, il retrouve une activité à l'usine Crylor de Colmar en tant qu'agent technique de polymérisation jusqu'à sa mise en pré-retraite en 1979.

Jean Munier s'engage aussi dans la vie municipale pendant de longues années et sera adjoint au maire de 1983 à 1989.

Son parcours sera honoré de nombreuses distinctions : la Médaille Militaire, la Croix de Guerre, la Médaille des Évadés et la Croix de Combattant Volontaire, des distinctions qu'il faisait discrètes, et c'est tout naturellement qu'il a été Président du Souvenir Français de 1988 à 2001.

Jean Munier décède le 16 novembre 2006 et son épouse Cécile le 16 septembre 2012.



Retrouvailles avec Mimi Maubet de Soueich, à gauche, avec qui Jean, au milieu, a entretenu une relation d'amitié très forte durant toute sa vie.

HENRI SIMON



Il est né le 17 décembre 1919 à Orbey, d'Aloyse Urbain Simon et d'Armandine Marie Laurent.

Scolarisé à Orbey, il obtient son Certificat d'études primaires et son Certificat d'études postsecondaires.

Son apprentissage de menuisier-ébéniste, effectué chez son père de 1933 à 1937, est couronné par l'obtention du Brevet de Compagnon menuisier-ébéniste en 1937. Il travaille dans l'atelier d'Aloyse jusqu'à son incorporation.

Le 8 juin 1940, il est incorporé au Bataillon Air 103 à Château-roux, puis c'est le repli à Tarbes (Hautes Pyrénées)

Démobilisé le 25 août 1940, il est versé aux Chantiers de Jeunesse jusqu'en 1944, avec le grade de Chef-ouvrier.

En septembre 1944, il s'engage au 6^e Régiment d'Infanterie Coloniale (9^{ème} division d'Infanterie Coloniale, 1^{ère} Armée Française).

Il prend part aux Campagnes d'Alsace et d'Allemagne avec le grade de Caporal-Chef. Les combats dans le Bassin potassique, surtout Kingersheim et Wittenheim, fin janvier 1945, resteront gravés dans sa mémoire.

Il est ensuite admis à l'école des cadres de Rouffach puis démobilisé le 28 novembre 1945. Son engagement lui vaudra d'être nommé sergent pour faits de guerre, d'être décoré de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant volontaire.

De retour à la vie civile, toujours dans l'atelier de son père, il passe avec succès son Brevet de Maîtrise menuisier-ébéniste, en 1948.

Puis il s'établit en tant qu'artisan menuisier-ébéniste au 15, rue Charles de Gaulle à Orbey jusqu'à sa retraite, le 31 décembre 1983.

Le 8 juin 1946, il épouse Marguerite Bedez.

Il décède le 10 décembre 2012 et son épouse le 11 juin 2015.

Homme d'action et de cœur, il s'est aussi engagé au service de sa commune, Conseiller Municipal de 1953 à 1971 et premier-adjoint de 1959 à 1965.

Armand Simon, neveu d'Henri, nous laisse entrevoir qui était cet homme : « Mon oncle, derrière un abord bourru, était très sensible et parlait difficilement de ses années militaires sans succomber à l'émotion, surtout à l'évocation des combats de Kingersheim à l'hiver 44-45, où plusieurs de ses copains étaient tombés.

Il entretenait des relations suivies avec ses copains de la 1^{ère} Armée, à travers des rassemblements et des invitations. Nous avons ainsi bien connu des familles bordelaises, auvergnates, haut-saônoises... qui venaient en vacances à Orbey. »



Henri Simon en 1945, avec ses parents, devant l'atelier dévasté lors des combats de la Libération des 15-16 décembre 1944.

IL Y A 30 ANS : 1985 BRÈVES ÉPHÉMÉRIDES TIRÉES DE LA PRESSE LOCALE

Gérard DUPONT

Samedi 12 janvier 1985: Vignette de ski de fond : La distribution est assurée.
(D.N.A.)

La dameuse du SIVOM de la Vallée de la Weiss fonctionne sur les pistes de fond du circuit des trois communes. Mercredi, comme d'autres jours, des bénévoles membres du Club Vosgien d'Orbey, dont le président Daniel Helderlé, étaient là. Malgré le froid vif, près de leur caravane, à l'entrée des pistes damées ils remettaient la ou les vignettes aux fondeurs. Un seul problème se posait, celui des scolaires : gratuité totale pour tous ou seulement pour les écoliers du SIVOM ? Le problème est à trancher définitivement car les bénévoles ne veulent pas être les « gardes chiourmes » des pistes. Il faut féliciter les 97 % des fondeurs qui acceptent de s'acquitter du droit de péage. Ils sont contents de trouver un terrain préparé et comprennent que cela représente des charges de fonctionnement. En passant, nous donnons un coup de chapeau aux bénévoles du Club Vosgien d'Orbey qui reçoivent maintenant les doléances de tous et sont aux avant-postes. Distribuer les vignettes, c'est lourd et pas toujours facile, nous ont-ils dit.

Vendredi 18 janvier 1985 : 81 licenciements annoncés à HUSSON & Cie. (D.N.A.)

La direction de Husson & Cie a annoncé hier, au cours du comité d'entreprise son intention de licencier 81 salariés de plus, après les 63 licenciements intervenus progressivement en 1984. Ces licenciements devraient intervenir mardi prochain 22 janvier. Un important groupe d'ouvriers s'est réuni aux portes de l'usine, autour d'un feu de bois, en attendant la fin du comité d'entreprise. Décidés à se battre pour sauver leur emploi, ils devaient décider hier soir de l'action à mener à partir de ce matin. Il semblerait que l'on aille vers une occupation des locaux.

Dimanche 20 janvier 1985 : HUSSON dans le groupe OUTINORD depuis début 1981. (L'Alsace)

La société Roland Husson a été créée à Orbey en 1960 par celui qui lui a donné son nom. Elle employait une quinzaine de salariés pour fabriquer, d'abord des échafaudages tubulaires dont le brevet avait été déposé par M. Husson. L'entreprise prit de l'extension et développa sa production : table pour coffrage horizontal, matériel de préfabrication, banches pour coffrage vertical. C'est en 1967 que fut installée l'usine d'Hachimette qui se lança dans la production d'équipements de sports, tribunes de stade, jeux d'enfants et barrières pour les collectivités. En 1974, elle ouvrit une activité d'ingénierie pour installer à l'étranger des unités de préfabrication de charpentes métalliques et coffrages. Suite aux difficultés dans le secteur du bâtiment, l'entreprise entre dans le groupe « Outinord » détenteur de la majorité des actions.

Husson & Cie avait fin 1982 conclu une série de contrats avec les pays du Proche et Moyen Orient ainsi qu'avec Moscou, permettant alors à l'unité orbélaise de tourner convenablement. Depuis, les vents ont tourné.

Mardi 29 janvier 1985 : Reprise de travail chez Husson. (L'Alsace)

Journée décisive hier pour les salariés de Husson qui depuis le 17 janvier occupaient les locaux de l'usine de Hachimette. Face à face à 8 H à l'entrée de l'usine entre grévistes et non licenciés qui voulaient réintégrer leur atelier, intervention des syndicalistes auprès du président de la Chambre Commerciale du Tribunal de Grande Instance, assemblée générale à 14 H et enfin reprise du travail.

C'est la fin provisoire du conflit Husson, dans l'attente d'une solution de reprise de la société par un ou plusieurs partenaires.

Mardi 2 avril 1985 : La foire d'Orbey : une nouvelle initiative d'Orbey Animation.
(L'Alsace)

Orbey Animation est une association dynamique, qui a conçu le projet de faire revivre le passé commercial de la cité. En effet, les foires et marchés y étaient très connus et remontent au temps des Ribeaupierre. Une animation de rue ainsi organisée le jeudi 16 mai. La foire se déroulera dans l'artère principale comprise entre les numéros 28 et 68. À partir de 7 H, les commerçants, tant ambulants que du village et du canton pourront étaler leur marchandise. Nous reviendrons ultérieurement sur cette manifestation qui est appelée à être ensuite renouvelée chaque année.

Mardi 30 avril 1985 : Au conseil municipal. (D.N.A.)

Subvention : Une subvention exceptionnelle de 8.000 F à Orbey Animation pour l'organisation de la Foire d'Orbey, pour du matériel de sonorisation nécessaire à l'animation de cette manifestation le jeudi 16 mai, et notamment pour la location.

Travaux à l'église : Le conseil de fabrique projette de refaire la peinture intérieure de l'église d'Orbey ainsi que de restaurer l'orgue. La commune assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération, s'agissant d'un bâtiment communal. Les entreprises retenues ont été les suivantes : les Ets Dontenville de Châtenois pour la peinture, les Ets Hussor Erecta d'Orbey pour la location de l'échafaudage et les Ets Bois d'Orbey pour la réfection de l'orgue. Le montant des travaux est estimé à 540.933,77 F HT.

Divers : Le Dr Schneider, maire, fait également part d'une lettre de la directrice des établissements pour Handicapés du Surcenord et des Allagouttes exprimant le souhait de voir un certain nombre d'enfants sans attaches familiales, accueillis dans des familles d'Orbey. Cette question a été examinée par la commission du bureau d'aide sociale. Celle-ci pense qu'il faut faire appel à la population, ce qui sera fait.

KE LE BON DU VO MNITES QUE LE BON DIEU VOUS BÉNISSE

LES VŒUX DE LA VEILLE DU NOUVEL AN

Maurice HERMANN

<p>Él i dja bonjévé, tchi no, s'ir lè mauwt, lè way do novéy l'an, lé-z-èfan dé por fèyan lo to do vilèdj é s'èrètan dèvan l'éch de tchèk maujo è tchantan.</p> <p>"S'a èney lè way do novéy l'an, "Ke lo Bon Du mnites voté maujo, è tortot lé djan ké so d'da. " Ke le Bon Du vo wades dé-z-aksidan, "È bonn é eres ènay, "Èn bonn santè é lo pèrèdi é lè fè de voté djo."</p>	<p>Il y a déjà longtemps, chez nous, c'était la coutume, la veille du Nouvel An, les enfants des pauvres faisaient le tour du village et s'arrêtaient devant la porte de chaque maison et chantaient :</p> <p>« C'est aujourd'hui la veille du Nouvel an ; « Que le Bon Dieu bénisse votre maison et tous les gens qui sont dedans. « Que le Bon Dieu vous garde des accidents, « Une bonne et heureuse année, « Une bonne santé et le paradis à la fin de vos jours. »</p>
<p>É-z-ètanndan è l'éch ke lè matras lor dnes dé kmat, dé ney é sova i pti pin d'lèséy, lo bonnan fè po lo djo-la.</p>	<p>Ils attendaient à la porte que la patronne leur donne des pommes, des noix et souvent un petit pain au lait, un bonan confectionné pour ce jour-là.</p>
<p>Lé morkèr lé pu retch dnan do chokola, rar ènsekwan-la, é dé fou èn pes de mny.</p>	<p>Les fermiers les plus riches donnaient du chocolat, rare à cette époque, et des fois une pièce de monnaie.</p>
<p>Sna mi lè pon de vo dir ke lé por èfan avoun èvo rauw, dé bochtéy, dé sètch po botè tortot lé provizyo-la.</p>	<p>Ce n'est pas la peine de vous dire que les pauvres enfants avaient avec eux des paniers, des sacs, pour mettre ces provisions.</p>
<p>Kéy pyèji po voré fami ké avoun tiri lo dyal pa lè kou lo rèch de l'ènay !</p>	<p>Quel plaisir pour leur famille, qui avaient tiré le diable par la queue le reste de l'année !</p>

Source : Pals de Lours : croyances, histoires drôles, usages, légendes du pays welsche, Société d'histoire du canton de Lapoutroie Val d'Orbey, 76 pages, Labaroche, Imprimerie. Barchoise, 1981.

PRAKO I PAUW PATWÈ - PARLONS UN PEU PATOIS

Dictons en patois au fil des jours, des mois et des saisons

Maurice HERMANN

- Lè bzañ é dé rèsinn èmèr mè dé fru sukèrè ⇨ • Le travail a des racines amères mais des fruits sucrés
- É ne fau jamè vannd l'u dzo lè jlinn ⇨ • Il ne faut jamais vendre l'œuf sous la poule
- Él a maulèji d'épar è dansi è i vi bourik ⇨ • Il est difficile d'apprendre à danser à un vieil âne
- Séy ké kruz i pate po lé-z-aut, sova s'a lu ké tchè deda ⇨ • Celui qui creuse un trou pour les autres, souvent c'est lui qui tombe dedans
- I bon djau devé rarma gra ⇨ • Un bon coq devient rarement gras
- Béyt é gauwda kracho dsu lo mèym bauw ⇨ • Bête et vantard grandissent sur le même bois
- Si tchèki skwau dèvan s'n ech, lo vilèdj ètèr srau prop ⇨ • Si chacun balayait devant sa porte, le village entier serait propre
- Sova s'a séy ké brè lo pu fwau k'é rajo ⇨ • Souvent c'est celui qui crie le plus fort qui a raison
- Sau k'èprèto so lé vaula de sau ké rsuvo ⇨ • Ceux qui empruntent sont les valets de ceux qui reçoivent
- Lé fru d'fanndu so lé mouyou ⇨ • Les fruits défendus sont les meilleurs
- Dmèfi-te dè tchèt ke te latch pa dèvan é te grif pa dèri ⇨ • Méfie-toi du chat qui te lèche par devant et te griffe par derrière
- Pu lo bu a vi, pu lè kon a duch ⇨ • Plus le bœuf est vieux, plus la corne est dure
- Lo djo vark é patyenn lè pausyans, él ir mi toula ⇨ • Le jour où ils distribuèrent la patience, il n'était pas là
- Lè vi sa nak èn fyo : èl é d'ba de slo é de pyou po furi ⇨ • La vie c'est comme une fleur : elle a besoin de soleil et de pluie pour fleurir
- Filér lo mètè èpout traka é sosi ; filér lo sa èpout bonnour è korèdj ⇨ • Araignée le matin apporte tracas et soucis ; araignée le soir apporte bonheur et courage
- Si an-n-oy snè k'èn kyauwtch, an-n-oy k'inn so ⇨ • Si on n'entend sonner qu'une cloche, on n'entend qu'un seul son
- Kat lé gran se dèchpito, lé pti so oblidji d'èduri ⇨ • Quand les grands se disputent, les petits sont obligés de subir
- Po èvitè lè dèchtras da lè katray, é vau me dè fou kyor lé-z-ey é sé koji ⇨ • Pour éviter la dispute dans le quartier, il vaut mieux des fois fermer les yeux et se taire
- Sey ké ne sanndji k'è lu, ne pu skoutè lé-z-aut ⇨ • Celui qui ne pense qu'à lui, ne peut écouter les autres
- Kat lè tchèt a èvoy, lé rèt danso ⇨ • Quand le chat est parti, les souris dansent
- Lé-z-am so nak lé-z-arb: si an kauwp voré rèsinn, é mero ⇨ • Les hommes sont comme les arbres : si on coupe leurs racines, ils meurent
- Él n'a ko mi toutnat chwè dèri lé-z-aray ⇨ • Il n'est pas encore tout à fait sec derrière les oreilles

Source : LESER Gérard, *Dictons, proverbes, comptines et autres sagesses d'Alsace*, De Borée, 2008.

LES TABLES DE PATOIS EN 2015

Armand SIMON

Jean-François Million a animé les débats et préparé des exercices
Gilbert Michel et Joseph Didierjean ont réalisé les chansons:
Claude Jacques a participé à la préparation et l'animation.

1. Lé béyt ; Les animaux domestiques et autres

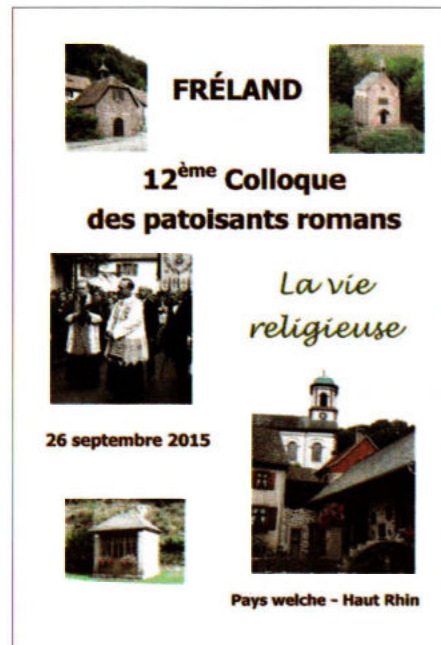
Samedi 7 février 2015, à Fréland, salle des Fêtes, organisée par l'ASVP
La chanson: Lo pti tchwau - Le petit cheval blanc

2. Distilè ; La distillation

Samedi 21 février 2015, à Orbey, Restaurant Aux Bruyères
La chanson : Bour inn pti cauw – Boire un petit coup

3. Lè fi dè gyèr, La Libération en 1944/45

Samedi 28 mars 2015, à Labaroche, Restaurant du Tilleul
La chanson: Fyo dé tousi – Fleur de par ici.



LE COLLOQUE DES PATOISANTS ROMANS

A FRELAND LE 26 SEPTEMBRE 2015

Un beau succès que ce 12^{ème} Colloque des patoisants romans du massif vosgien ! Neuf associations se sont retrouvées dans la salle des fêtes de Fréland.

Jean-François Million ouvre les festivités devant 240 personnes, guidées par le Suisse Jean-Marie en grande tenue rouge.

Chaque groupe présente ensuite son sketch, discours ou chanson, sous les rires et les encouragements du public. Celui-ci peut suivre chaque intervention grâce au livret distribué à tous. Le thème de l'année est la vie religieuse. Relevons quelques œuvres. Les dialogues du curé et du bedeau ont inspiré trois groupes. Les patoisants de la Vallée de Sainte-Marie rappellent les grandes fêtes de l'année. Les amis du Ban de la Roche présentent la réfection du chemin de croix

de Ranrupt. Le Val de Villé se plaint « qu'il n'y a plus de religion aujourd'hui ! » La messe en patois, vu par un jeune enfant ignare est contée par Les patoisants de Xertigny et par Claude Jacques de Fréland.

Les patoisants de Fréland présentent un sketch en quatre tableaux : « Lo brantvi tou, l'alcool tue. » qui narrent les misères du curé pour faire admettre à ses paroissiens les méfaits de l'alcool. Jean-François invite l'assistance à « la prière de fin », qui sera bientôt un des hymnes des patoisants !

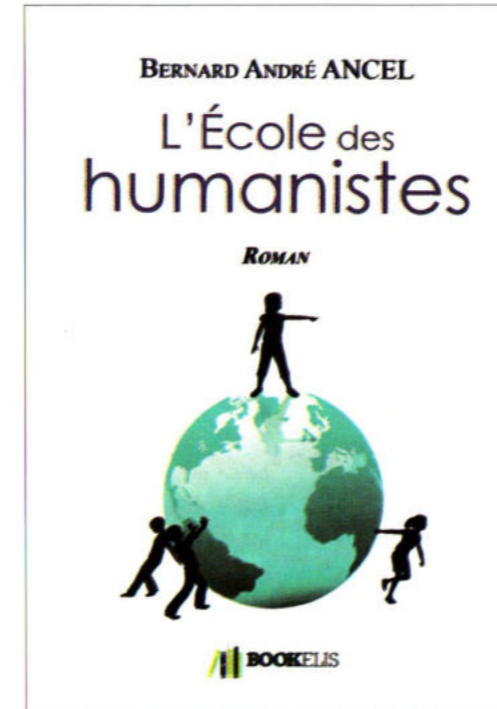
Après les interventions de Gilbert Michel, de Bénédicte Keck, de l'OLCA, qui présente « Mimi èko Léo », de Jean-Louis Barlier maire de Fréland et d'Émilie Helderlé, conseillère départementale, les participants prennent l'apéritif en profitant du soleil automnal.

Puis ils se régaleront de l'excellent repas concocté par le restaurant de la Cigogne, agrémenté des prestations des Baladins du Hohnack, et du chant de «Tante Élisabeth» interprété par la toujours vaillante Rosa Lopez. Benjamin Massot, de l'Université de Munich, présente aussi le projet universitaire Symila sur l'étude des patois, qui recueille beaucoup d'attention.

C'est avec regret que les patoisants se quittent en se donnant rendez-vous l'an prochain à Xertigny.

NOS MEMBRES ONT PUBLIE

• Bernard André ANCEL, *L'école des humaniste*, Bookelis, 2015, 269 pages. (18 €)



En 1506, Andrea, un jeune Florentin, voyage en Alsace, en Flandres et à Paris. Il admire des sites et œuvres d'art magnifiques, se passionne pour la musique polyphonique et observe les développements rapides de l'imprimerie. Il rencontre à Saint-Dié les concepteurs d'une carte où apparaît le nouveau continent appelé Amérique ! Mais il est sérieusement agressé aux abords de Pairis et soigné par les moines.

Dans cette période charnière de la Renaissance, les villes d'Alsace connaissent une période de prospérité grâce à leur solidarité et au dynamisme de leurs corporations.

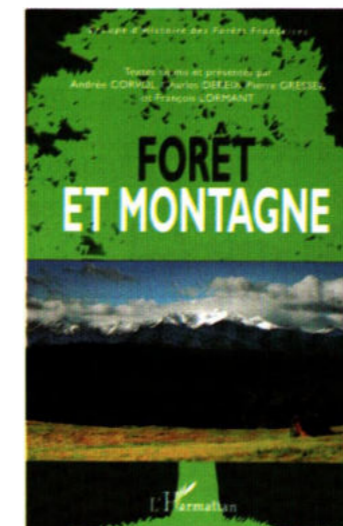
Mais le parcours d'Andréa est semé d'embûches, en particulier avec un groupe de bandits redoutables. Il forgera sa propre expérience basée sur les valeurs de liberté et de responsabilité.

Cinq cent ans plus tard, Internet ouvre de nouvelles voies. Mais favorise-t-il une renaissance de l'humanisme ?

Un roman agréable à lire et fourmillant d'informations.

Disponible à la Maison de la Presse d'Orbey et à la Société d'Histoire.

• Éric MAIRE, Sylvie GUILLERME, *L'évolution d'un paysage pastoral identitaire : la moyenne montagne du Pays Welche, XVIII^e-XX^e siècle*, dans *Forêt et Montagne, Actes du colloque du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises*, Paris, L'Harmattan, 2015, pages 143-166. (34,50 €)



Éric Maire étudie les caractéristiques du paysage welche et son évolution. Un paysage pastoral millénaire où les cultures ont disparu au profit exclusif de l'élevage.

Il s'intéresse particulièrement aux vergers, si caractéristiques des paysages entourant les fermes et remarque leur forte régression.

Il constate que le bois énergie reprend de la vigueur et que les agriculteurs ont su s'adapter aux conditions agricoles actuelles.

Le paysage du pays welche est fortement identitaire : ses habitants y sont très attachés. Son étude très fine serait fort utile et pourrait être comparée à celle d'autres paysages.

L'article est illustré de nombreux documents : cartes, photos, infographies.

L'ouvrage est consultable au local de la Société d'Histoire.

REGISTRES PAROISSIAUX ET ETAT CIVIL DE LABAROCHE DE 1680 A 1940

Michel TOUSSAINT

Michel Toussaint vient de publier son formidable travail sur l'état civil de Labaroche. Ces ouvrages sont consultables à la Bibliothèque d'Orbey et au siège de notre Société.

Une première collection comprend trois volumes sur les mariages

Volume 1 : Mariages de 1680 à 1829, 275 pages
Volume 2 : Mariages de 1830 à 1940, 275 pages.
Table des mariages de 1680 à 1940, 74 pages.



Une deuxième collection livre la reconstitution des familles.

Volume 1 : Livre des familles de 1680 à 1791, 276 pages.
Volume 2 : Livre des familles de 1792 à 1856, 275 pages
Volume 3 : Livre des familles de 1857 à 1940, 275 pages



Pour plus d'informations contacter M. Michel Toussaint ; Mail : michel.toussaint@ac-nice.fr
Collège Archet 39 Boulevard Impératrice Eugénie 06000 NICE

---✂--- **BON DE COMMANDE OU D'ADHÉSION (prix modifiés)**

Titre de la publication		Prix de vente unitaire	Nombre	Total
Cahier du Généalogiste (+ hors-série n° 1 Huttes) le numéro :		15,00 Euros		
Cahier du Généalogiste N°12(1903-1912) et N°14(1923-1937)		11,00 Euros		
Cahier du Généalogiste N° 13 (1913-1922)		07,00 Euros		
Cahier du Généalogiste hors-série N° 2 : Le Bonhomme		25,00 Euros		
Cahier du Généalogiste hors-série n° 3 : Huttes		07,00 Euros		
Répertoire des articles du bulletin (1982-2008)		05,00 Euros		
Ancel Bernard André, L'école des humanistes, roman		18,00 Euros		
Muller Germain, l'église Sainte Odile de Lapoutroie, cent ans de vie religieuses		20,00 Euros		
Wirrmann Benoît, De bois et d'étain, les orgues de la vallée de Kay-sersberg		22,00 Euros		
Les croix de chemin (poids > 1 kg, enveloppe comprise)		20,00 Euros		
Légendes et récits du pays welche		15,00 Euros		
Les lieux dits du bailliage du Val d'Orbey au XVIII° siècle		15,00 Euros		
Histoire du Pays welche		15,00 Euros		
Bulletin 34-2015		17,00 Euros		
Bulletin 33-2014		13,00 Euros		
Bulletins de 32-2013 à 12-1993 : prix unitaire (20-2001 épuisé)		7,00 Euros		
Ventes par lots :		nous consulter		
FRAIS D'ENVOI :		5,00 Euros, poids inférieur à 1 kg 6,00 Euros, à partir d'1 kg		
Montant de votre commande		À régler par chèque		... Euros

ADRESSEZ :

- Votre commande
- Votre adhésion et abonnement (formulaire ci-dessous ou joint dans ce bulletin)
+ Accompagné(s) du chèque de paiement,
Chèque à l'ordre de «Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey »
- À la trésorière : Mlle Rose Blanche DUPONT, 86 Rue Charles de Gaulle, 68370 ORBEY

-----✂-----

SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE - VAL D'ORBEY					
ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2016					
NOM	Mme, Mlle, M....				
Prénom					
Adresse :					
N° de téléphone (si vous le souhaitez) :					
Adresse Internet (si possible) :					
Membre	Cotisation	+	Abonnement au Bulletin	Total pour un an	Cochez vos choix
Membre actif cotisation ordinaire	8,00 Euros	+	16,00 Euros ¹	24,00 Euros	<input type="checkbox"/>
Membre bienfaiteur cotisation de soutien	23,00 Euros ou plus (*)	+	16,00 Euros	... Euros	<input type="checkbox"/>
Frais d'envoi	Si vous désirez vous faire expédier le Bulletin			5,00 Euros	<input type="checkbox"/>
Votre total					... Euros

¹ Légère augmentation du prix du Bulletin à partir de 2014 (*) : Reçu fiscal.